



UNIVERSIDADE DE ÉVORA

Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural - Master Erasmus Mundus TPTI

(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,
Didactique)

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL EN DANGER AU BURKINA FASO, UN OUTIL DE PROTECTION : LE CAS DE LA COMMUNE DE KOUDOUGOU AU DEBUT DU XXI^{ème} SIECLE

SAM Yacouba

Orientador / Sous la direction de : **Pr. Filipe Themudo BARATA**

Évora, outubro de 2018 | Évora, octobre 2018

UNIVERSIDADE DE ÉVORA



**Mestrado em Gestão e Valorização do Património Histórico e Cultural -
Master Erasmus Mundus TPTI**
(Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation,
Didactique)

***L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL EN DANGER
AU BURKINA FASO, UN OUTIL DE PROTECTION : LE CAS DE LA
COMMUNE DE KOUDOUGOU AU DEBUT DU XXI^{ème} SIECLE***

SAM Yacouba

Orientador / Sous la direction de : **Pr. Filipe Themudo BARATA**

Évora, outubro de 2018 | Évora, octobre 2018

RESUMO E TÍTULO DA DISSERTAÇÃO

RESUMO

A questão do património cultural em perigo encontra-se no centro de acessos debates desde há largas décadas. A isso se devem as inúmeras ameaças que tememos que o façam desaparecer, mesmo sabendo se trata de testemunhos privilegiados para o conhecimento e para a promoção da história sociocultural, económica e política das diferentes comunidades.

Nos países pobres como o Burkina Faso, a situação do património cultural em perigo é bastante crítica devido à falta de recursos humanos, financeiros e materiais necessários para combater tal realidade e particularmente pela falta de informação sobre o assunto. Assim, de acordo com inúmeros especialistas, uma das medidas fundamentais de proteção deste património passa pelo efetivo conhecimento que apenas será possível através da elaboração de um inventário. Efetivamente, o inventário é um meio indireto, no entanto eficaz, para assegurar, de forma adequada, a proteção do património cultural em perigo, na medida em que contribui para tomar medidas idóneas para a sua proteção através do seu melhor conhecimento: localização, número, estado físico, ameaças...

Assim, o trabalho de inventário realizado no município de Koudougou sobre património cultural edificado permitiu verificar que existem bens culturais em comprovada situação de perigo e bens culturais em situação semelhante de acordo com os termos da UNESCO. Além disso, os principais fatores que colocam o património cultural numa tal situação devem-se, essencialmente, a ações humanas.

TÍTULO DA DISSERTAÇÃO

O inventário do património cultural material em perigo no Burkina Faso, uma ferramenta de proteção: o caso de Koudougou no início do séc. XXI

Palavras-chave:

Patrimônio cultural, inventário, perigo, proteção, Koudougou

RESUME

La question du patrimoine culturel en danger est au centre de vifs débats depuis quelques décennies. Cela est dû surtout aux nombreuses menaces qui risquent de le faire disparaître alors qu'il renferme des témoins privilégiés pour la connaissance et la promotion de l'histoire socio-culturelle, économique, politique des différentes communautés.

Dans les pays pauvres comme le Burkina Faso, la situation du patrimoine culturel en danger est très critique en raison du manque de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour s'en occuper et particulièrement du manque d'information à son sujet. Or, selon de nombreux spécialistes, l'une des mesures fondamentales de protection de ce patrimoine culturel passe par sa connaissance effective qui ne peut se faire qu'à travers un inventaire. En effet, l'inventaire reste un moyen indirect mais efficace pour assurer, de manière adéquate, la protection du patrimoine culturel en danger dans la mesure où il contribue à la mise en place de mesures idoines pour sa protection à travers sa meilleure connaissance : localisation, nombre, état physique, menaces...

Ainsi, le travail d'inventaire réalisé dans la commune de Koudougou au sujet du patrimoine culturel bâti a permis de voir qu'il existe des biens culturels en situation de péril prouvé et des biens culturels en situation de mise en péril selon les termes de l'Unesco. De plus, les principaux facteurs qui mettent en danger ce patrimoine culturel sont dues essentiellement aux actions anthropiques.

Mots clés :

Patrimoine culturel, inventaire, danger, protection, Koudougou

ABSTRACT

The question of endangered cultural heritage has been a hotly debated issue for some decades. This is mainly due to the many threats that may make it disappear while it contains privileged witnesses for the knowledge and promotion of the socio-cultural, economic and political history of the different communities.

In poor countries like Burkina Faso, the endangered cultural heritage situation is very critical because of the lack of human, financial and material resources to deal with it and particularly the lack of information about it. According to many specialists, one of the fundamental measures for protecting this cultural heritage is its effective knowledge, which can only be done through an inventory. In fact, the inventory remains an indirect but effective means of ensuring, in an appropriate way, the protection of endangered cultural heritage insofar as it contributes to the implementation of appropriate measures for its protection through its better knowledge: localization, number, physical state, threats ...

Thus, the inventory work carried out in Koudougou commune on built cultural heritage has shown that there is cultural property in a situation of peril proved and cultural property in jeopardy under the terms of the Unesco. In addition, the main factors that endanger this cultural heritage are mainly due to human actions.

Keywords :

Cultural Heritage, Inventory, Danger, Protection, Koudougou

DEDICACE

A ma petite famille,

A ma grande famille.

Que tout un chacun et tous ensemble trouvent ici le fruit de leur engagement à mes côtés !

REMERCIEMENTS

Il convient de signaler, avant toute chose, que ce travail constitue le résultat de deux années de formation en Master Erasmus Mundus de recherche en « Histoire », spécialité Histoire des Sciences et Histoire des Techniques, parcours TPTI (Techniques, Patrimoines, Territoires de l'Industrie). Cette formation s'est déroulée au sein de trois universités de grande renommée à savoir l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France) chargée de la coordination, en collaboration avec l'Università Degli Studi di Padova (Italie) et l'Universidade de Évora (Portugal). Aussi, voudrions-nous, au terme de cet apprentissage, remercier les personnes physiques et morales grâce auxquelles nous avons pu participer à ce cursus académique riche en enseignements. Nous pensons principalement :

- A l'Union Européenne et à tous les partenaires du Master qui nous ont donné l'opportunité de suivre la formation en acceptant notre candidature,
- Au professeur Filipe Themudo BARATA qui a bien voulu diriger ce travail en dépit de ses nombreuses tâches,
- Aux professeurs Anne-Françoise GARÇON et Marco BERTILORENZI qui nous ont permis, dès les premiers moments, de mieux orienter notre thème d'étude à travers les échanges avec eux ;
- Aux professeurs Ana Cardoso de MATOS et Antonio de ABREU XAVIER pour leurs remarques fort bénéfiques sur notre thème lors des cours de méthodologie et de notre Workshop intitulé « Du savoir-faire aux paysages : différentes perceptions du patrimoine »,
- A l'ensemble des enseignants et des personnels de l'administration des trois universités qui se sont investis pour notre réussite.

Nos remerciements s'adressent également aux collègues de la promotion X nommée promotion Résilience auprès desquels nous avons beaucoup appris. Nous avons une pensée spéciale pour Maguèye THIOUB qui était toujours présent pour nous aider à améliorer notre niveau en informatique. Nous exprimons notre profonde gratitude à Apollinaire BAGHNYAN de l'Ambassade du Burkina Faso à Paris qui nous a aidé à surmonter certains problèmes administratifs.

Notre gratitude va à l'endroit de notre collègue et ami BIRBA Noaga qui, depuis le Burkina Faso, n'a ménagé aucun effort pour nous accompagner de bout en bout dans la réalisation de ce projet ainsi que de nombreux collègues. Notre pensée va à l'endroit de YOGO Badimbié et ZONGO Arouna Augustin qui ont mené une partie des enquêtes sur le terrain pour nous.

Merci de tout cœur à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué au succès de cette formation à travers leurs conseils, leurs remarques, leur soutien multiforme !

ABREVIATIONS

BIA : Bataillon d'Intervention Aéroporté

FASOTEX : Textile du Faso

FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

MCAT : Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

MCT : Ministère de la Culture et du Tourisme

PNC : Politique Nationale de la Culture

PNDES : Plan National de Développement Economique et Social

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RDP : Révolution Démocratique et Populaire

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization / Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

TABLE DES MATIERES

RESUMO E TÍTULO DA DISSERTAÇÃO	i
DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
ABREVIATIONS	vii
TABLE DES MATIERES	viii
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : LA METHODOLOGIE ET LE CADRE DE L'ETUDE	6
Chapitre I : la méthodologie	8
I. 1. Les sources	8
I. 1. 1. Les sources écrites	8
I. 1. 2. Les sources archéologiques	10
I. 1. 3. Les sources orales	10
I. 1. 4. Les sources numériques et audiovisuelles	11
I. 2. L'historiographie	12
I. 2. 1. La problématique et les objectifs	12
I. 2. 2. Le cadre théorique et conceptuel	14
I. 2. 3. La revue de la littérature	19
Chapitre II : la présentation du cadre de l'étude	30
II. 1. Les aspects physiques de la ville de Koudougou	30
II. 1. 1. La localisation géographique de la ville de Koudougou	30
II. 1. 2. Le relief et l'hydrographie	31
II. 1. 3. Les sols et la végétation	32
II. 2. La commune de Koudougou	33
II. 2. 1. Bref historique de la commune de Koudougou	33
II. 2. 2. La population de Koudougou	34
II. 2. 3. Les principales activités économiques dans la ville de Koudougou	35
DEUXIEME PARTIE : LA RECENSION DU PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL EN DANGER DANS LA VILLE DE KOUDOUGOU AU DEBUT DU XXI^{ème} SIECLE	37
Chapitre III : la typologie du patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou	39
III. 1. Les biens culturels en situation de péril prouvé dans la ville de Koudougou	39
III. 1. 1. Le palais de Lallé Naaba	40
III. 1. 2. Le palais du président Maurice YAMEOGO	41
III. 1. 3. L'ex usine FASO FANI (FASOTEX)	45
III. 1. 4. Les salles de cinéma	46
III. 1. 5. Les sites archéologiques	47
III. 2. Les biens culturels en situation de mise en péril	49
III. 2. 1. La statue de l'ancêtre Bassanga	49
III. 2. 2. Le musée Rayimi d'Issouka	50
III. 2. 3. Le mausolée de Lattou	52
III. 2. 4. Les quartiers traditionnels de Koudougou	54
Chapitre IV : les principaux facteurs menaçant le patrimoine culturel de la ville de Koudougou	58
IV. 1. Les facteurs climatiques	58
IV. 1. 1. Les effets des pluies	58
IV. 1. 2. Les effets de la sécheresse	58
IV. 2. Les facteurs anthropiques	59

IV. 2. 1. L'inadéquation des programmes scolaires et les pressions sociales	59
IV. 2. 2. Les pressions économiques	61
IV. 2. 3. Les crises politiques	61
TROISIEME PARTIE : UNE ETUDE DE CAS DE PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL EN DANGER DANS LA VILE DE KOUDOUGOU ET L'INTERET DE L'INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS	63
Chapitre V : une étude de cas de patrimoine culturel en danger dans la ville de Koudougou : l'exemple de l'ex usine FASO FANI (FASOTEX).....	65
V. 1. L'historique et les composantes de l'ex usine FASO FANI (FASOTEX).....	65
V. 1. 1. Bref aperçu historique de FASO FANI	65
V. 1. 2. Les composantes de l'usine	67
V. 2. Les principales valeurs du bien.....	69
V. 2. 1. La valeur historique et politique	69
V. 2. 2. La valeur socio-culturelle du bien	70
V. 2. 3. La valeur économique du bien.....	70
V. 2. 4. Les autres valeurs du bien.....	71
Chapitre VI : l'intérêt de l'inventaire des biens culturels dans la ville de Koudougou.....	73
VI. 1. L'inventaire comme source de connaissance du territoire local	73
VI. 2. L'inventaire comme outil de valorisation du patrimoine culturel local	74
VI. 3. L'inventaire comme outil de protection du patrimoine culturel local.....	75
CONCLUSION GENERALE	77
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	82
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	95
ANNEXES	96
PROJET TUTEUR : PATRIMOINE AGRO-ALIMENTAIRE : BLE.....	106

INTRODUCTION GENERALE

La question du patrimoine culturel est au centre de préoccupations vives et multiformes depuis quelques décennies aussi bien aux niveaux international que national. Et cela, surtout depuis que des chercheurs, appuyés par l'Unesco, ont expliqué la nécessité d'inclure la culture comme quatrième pilier dans la vision du développement durable ; les trois premières dimensions étant la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental. Pour ces spécialistes, la notion de « développement » est immanquablement liée à la culture, laquelle inspire les actions des communautés à travers le monde¹.

Dès lors, les mesures en faveur de la protection, de la préservation et de la mise en valeur des biens culturels se sont développées de façon générale. En témoigne la mise en place d'importants instruments normatifs sur le plan international auxquels adhère une grande partie des Etats du monde. Il s'agit des conventions, des recommandations et des déclarations². Les conventions restent les plus importantes en raison de leur caractère contraignant. En d'autres termes, tout Etat qui ratifie une convention s'engage à respecter et à suivre les règles définies dans ladite convention en la transformant en droit interne. Nous pouvons mentionner la Convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux Protocoles (1954 et 1999), la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005, etc.

Le Burkina Faso, pays de l'Afrique de l'Ouest, s'inscrit dans cette démarche. Depuis son indépendance en 1960, il a non seulement ratifié les conventions³ précités, mais il a aussi développé une expertise et établi des lois et des règlements en faveur du patrimoine culturel national et local. Ces mesures ont pour but, comme le souligne la Politique Nationale de la Culture (PNC) adoptée par le décret N° 2009-778/PRES/PM/MCTC/MEF du 10 novembre 2009, de « fonder l'avenir de la nation sur les valeurs et les réalités endogènes en mutation. A ce titre, elle propose de mettre en valeur le patrimoine culturel, notamment les savoirs et les

¹ CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS, 2010, *La culture : quatrième pilier du développement durable*, consulté le 24/04/2018. Repéré à URL http://www.agenda21culture.net/sites/default/files/files/documents/fr/zz_culture4pilierdd_fra.pdf

² UNESCO, *Textes normatifs. Conventions*, consulté le 24/04/2018. Repéré à URL http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=12025&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=-471.html

³ Le Burkina Faso a adhéré à la Convention de la Haye de 1954 le 18 décembre 1969. Il a ratifié celle de 1972 le 2 avril 1987, celles de 2003 et de 2005 respectivement le 21 juillet 2006 et le 15 septembre 2006

savoir-faire endogènes et de promouvoir la créativité culturelle afin de renforcer la diversité culturelle au plan international »⁴.

Dans un contexte mondial marqué par des crises socio-économiques et politiques itératives, le recours au patrimoine culturel devient de plus en plus fréquent pour faire face à la situation délétère que connaissent de nombreux Etats tel que le Burkina Faso. Classé parmi les pays pauvres très endettés (PPTE), le pays cherche des voies et moyens pour se sortir de cette situation économique difficile. Cela a nécessité la mise en place de nombreuses politiques de développement depuis des décennies. La plus récente est le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Il constitue le nouveau référentiel central de la politique de développement économique et social du gouvernement et de ses partenaires sur la période 2016-2020. Il « vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable »⁵. Et, dans cette perspective, il est attendu que l'évolution du secteur tertiaire soit « soutenue par le dynamisme attendu dans les services marchands et sera principalement tirée par le commerce, les services financiers et les TIC, ainsi que le tourisme, la culture et les activités connexes »⁶.

Le succès de ces nouvelles perspectives d'avenir que l'Etat envisage dépend, en partie, d'une bonne connaissance de son patrimoine culturel qui est défini par la Loi N° 024-2007/AN, en son article 3 comme « *l'ensemble des biens culturels, naturels, meubles, immeubles, immatériels, publics ou privés, religieux ou profanes dont la préservation ou la conservation présente un intérêt historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque* »⁷. Cette connaissance s'avère urgente en raison des nombreux éléments de cet héritage en perte de vue à travers le pays sans que des actions concrètes ne soient prises pour les protéger et/ou les restaurer. Mais, une connaissance effective de ce patrimoine ne peut se faire qu'à travers un inventaire qui demeure un préalable indispensable à la conservation et à la mise en valeur judicieuses de nos richesses, qu'elles soient culturelles ou naturelles. Voici pourquoi nous avons choisi de nous intéresser au thème suivant : « **L'inventaire du patrimoine culturel**

⁴ Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication (MCTC), *Politique Nationale de la Culture*, Ouagadougou, 2008, p. 8

⁵ BURKINA FASO, *Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020*, Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances, p. iv

⁶ Op. Cit., p. 32-33

⁷ Loi N° 024-2007/AN portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso

matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas de la commune de Koudougou au début du XXI^{ème} siècle ».

Notre intérêt pour une telle thématique est lié à diverses raisons. Sur le plan scientifique, il s'agit de développer une expertise liée à la question de l'inventaire qui reste une opération cruciale pour la gestion de notre patrimoine culturel. Au niveau patrimonial et historique, il devra aider à susciter une prise de conscience réelle de la nécessité de travailler à mieux connaître nos richesses culturelles afin de prendre les mesures idoines visant à leur meilleure protection et exploitation. Et ce, dans la mesure où elles sont le fondement de notre identité. En outre, elles sont à la fois des sources sur lesquelles se basent les chercheurs pour effectuer leurs travaux en l'occurrence concernant l'histoire et des sources de revenus pour les communautés locales et les collectivités.

Pour atteindre notre objectif, le travail sera organisé autour de trois parties. La première partie portera sur la méthodologie et le cadre de l'étude. Il sera question d'une part, des sources utilisées pour mener cette étude et de l'historiographie. Nous verrons ainsi qu'une part belle est faite aux ressources numériques. Nous ferons également une analyse synthétisée de la documentation parcourue relative à notre thème. D'autre part, nous nous attacherons à la présentation de la commune de Koudougou, notre zone d'étude. Nous verrons ainsi des éléments de la géographie physique, de la géographie humaine et économique de la ville de Koudougou après avoir brossé son évolution historique. Ces éléments devront permettre de comprendre un tant soit peu les dangers qui menacent le patrimoine culturel matériel dans la ville, objet de la deuxième partie. Celle-ci s'intéressera à la recension du patrimoine culturel matériel en danger à Koudougou au début du XXI^{ème} siècle. Il s'agira de faire le point des biens culturels en situation de péril et les principales causes de cette situation. Cela nous mènera à la troisième partie dans laquelle nous nous intéresserons à un exemple de patrimoine culturel en danger et l'utilité de l'inventaire. Nous mettrons en relief les différentes valeurs de ce bien pour les communautés locales et la ville dans le but d'inciter autorités politiques, administratives et populations à la prise de mesures urgentes en vue de les protéger.

GENERAL INTRODUCTION

The question of cultural heritage has been the focus of many debates over the last few decades on the national and international scenes. And this, especially since researchers, supported by UNESCO, have explained the need to include culture as a fourth pillar in the vision of sustainable development; the first three dimensions being economic growth, social inclusion and environmental balance. For these scholars, the notion of "development" is inevitably linked to culture, which inspires the actions of communities around the world.

As a result, measures for the protection and enhancement of cultural property have developed. This can be seen through the establishment of important international normative instruments to which a large part of the world's states adheres. These are conventions, recommendations and declarations. The conventions remain the most important because of their binding nature. In other words, any State which ratifies a Convention undertakes to respect and follow the rules defined in that Convention by transforming it into domestic law. We can mention the 1954 Hague Convention for the Protection of Cultural Property in the Event of Armed Conflict and its two Protocols (1954 and 1999), the 1972 Convention for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage, the Convention for the Protection of Cultural Heritage safeguarding the intangible cultural heritage of 2003, the Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions of 2005, etc.

Burkina Faso, a country in West Africa, is part of this process. Since independence in 1960, it has ratified the above-mentioned conventions, developed expertise and established laws and regulations for national and local cultural heritage. These measures are intended, as underlined by the National Policy of Culture (PNC) adopted by the decree N ° 2009-778 / PRES / PM / MCTC / MEF of November 10, 2009, to "base the future of the nation on the values and the endogenous realities in mutation. As such, it proposes to highlight cultural heritage, including endogenous knowledge and know-how, and to promote cultural creativity in order to strengthen cultural diversity at the international level".

The success of this enterprise depends, in part, on a good knowledge of its cultural heritage which is defined by Law N ° 024-2007 / AN, in its article 3 as "all cultural, natural, furniture, immaterial, public or private, religious or secular, the preservation or conservation of which is of historical, artistic, scientific, legendary or picturesque interest". This knowledge is urgent because of the many elements of this legacy in distress across the country. But, an effective

knowledge of this heritage can only be done through an inventory which allows "to constitute, on a territory considered, a whole documentary, accessible to all, as for the sensitization and the training of the public, as to help those responsible for managing and developing the territory culturally, economically and socially ". As a result, it remains an indispensable prerequisite for the conservation and proper development of our cultural or natural heritage for sustainable development. This is why we have chosen to focus on the following theme: "The inventory of endangered material cultural heritage in Burkina Faso, a protection tool: the case of Koudougou commune at the beginning of the 21st century".

Our interest in this theme is related to various reasons. From the scientific point of view, it is a question of developing an expertise related to the question of inventory which remains a crucial operation for the management of our cultural heritage. At the heritage and historical level, it should help to raise real awareness of the need to work to better understand our cultural wealth in order to take the appropriate measures for their better protection and exploitation. And this, to the extent that they are the foundation of our identity. In addition, they are both sources on which researchers base their work and also sources of revenue for local communities and communities.

To achieve our goal, the work will be organized around three parts. The first part will deal with the methodology and the framework of the study. It will be on the one hand, sources used to conduct this study and historiography. We will make a synthesized analysis of the documentation covered by our theme. On the other hand, we will focus on the presentation of the commune of Koudougou, our study area. We will see elements of the physical geography, human and economic geography of the city of Koudougou after having painted its historical evolution. These elements should make it possible to understand a little bit the dangers that threaten the tangible cultural heritage in the city, object of the second part. It will focus on the inventory of endangered material cultural heritage in Koudougou at the beginning of the 21st century. It will be a question of taking stock of cultural property in a situation of danger and the main causes of this situation. This will take us to the third part where we will look at an example of endangered cultural heritage and the usefulness of the inventory. We will highlight the different values of this property for local communities and the city with the aim of encouraging political, administrative and public authorities to take urgent measures for the protection of their cultural heritage.

**PREMIERE PARTIE : LA METHODOLOGIE ET LE CADRE
DE L'ETUDE**

La première partie de ce travail porte sur la présentation de la méthodologie et du cadre de l'étude. Ainsi, différentes sources ont été utilisées pour mener à bien notre étude. Il s'agit principalement de sources orales, écrites, archéologiques et numériques. Les sources écrites, bien que rares et dispersées, ont constitué la base de notre réflexion.

Ces différentes sources nous ont permis d'élaborer notre problématique et de dégager nos objectifs qui sont une meilleure connaissance du patrimoine culturel de la ville de Koudougou, de son intérêt et des dangers auxquels il est confronté.

Quant à Koudougou, elle est une commune représentant la capitale de la région du Centre-ouest du Burkina Faso. Elle comprend une population composite qui augmente rapidement et dont l'activité principale est l'agriculture.

The first part of this work deals with the presentation of the methodology and framework of the study. Thus, different sources were used to carry out our study. These are mainly oral, written, archaeological and digital sources. Written sources, although rare and scattered, formed the basis of our reflection.

These different sources allowed us to elaborate our problematic and to identify our objectives which are a better knowledge of the cultural heritage of the city of Koudougou, its interest and the dangers it faces.

As for Koudougou, it is a commune representing the capital of the west-central region of Burkina Faso. It includes a rapidly growing composite population whose main activity is agriculture.

Chapitre I : la méthodologie

I. 1. Les sources

L'histoire est une science humaine dont l'une des grandes spécificités réside dans son objet d'étude. Il concerne exclusivement le passé, c'est-à-dire une période qui n'existe plus. Aussi, son étude se fonde-t-elle sur les traces et les vestiges de cette époque révolue appelés communément sources ou documents. A ce sujet, Lucien FEBVRE disait « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire, sans documents écrits s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles. [...] D'un mot, avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme »⁸.

De ce fait, pour la réalisation de cette étude, nous avons eu recours à une documentation hétérogène dans la mesure où la documentation relative au patrimoine culturel de la localité demeure rare et difficilement accessible. Cette diversité des sources devra permettre d'aboutir à des résultats crédibles susceptibles d'être exploités sans entraves majeures. Nous avons ainsi exploité des sources écrites, des sources archéologiques, des sources orales et des sources numériques. L'avantage de cette diversité est que les lacunes des unes sont en partie comblées par les autres.

I. 1. 1. Les sources écrites

Les sources écrites relatives spécifiquement au patrimoine culturel et particulièrement au patrimoine culturel en danger sont variées et multiples à travers le monde. Mais, sur la commune de Koudougou, on en compte peu. Par ailleurs, elles sont très irrégulières et éparpillées. La situation est d'autant plus critique que les archives de la commune, du Haut-Commissariat et du palais de justice ont pratiquement été toutes brûlées par les incendies causés pendant les révoltes d'avril 2001.

Cependant, les sources écrites ont constitué la base de notre investigation car elles nous ont apporté les premiers éléments nécessaires. Nous avons principalement les écrits d'information

⁸ FEBVRE, Lucien, *Combats pour l'histoire*, consulté le 22/02/2018. Repéré à URL http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/Combats_pour_lhistoire/febvre_combats_pour_histoire.pdf

immédiate à savoir les journaux du pays. Nous avons, par exemple, utilisé des écrits de *Sidwaya, L'Observateur Paalga, Bendre...*

Il y a également des rapports variés, des publications scientifiques tels que des articles, des mémoires, des thèses, des ouvrages que l'Internet nous a aidé à repérer et à exploiter. On peut faire cas des archives du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso et d'autres pays et institutions relatives à l'inventaire, au patrimoine culturel, etc. Nous nous sommes intéressés également aux textes juridiques (lois, décrets, conventions...) nationaux et internationaux adoptés et ratifiés par le Burkina Faso.

Cette documentation écrite variée contient à titre d'exemples des rapports de missions d'inventaires réalisés par le Ministère en charge de la Culture, les arrêtés, les décrets et les lois relatifs à la protection du patrimoine culturel prenant en compte son inventaire et sa mise en valeur. Ces derniers nous ont permis de constater l'intérêt progressif que les autorités politiques portaient au patrimoine culturel à travers l'enrichissement des textes législatifs et réglementaires en faveur des biens culturels du pays. En outre, on a des travaux de l'UNESCO et de ses experts, de services de ministères sur la question du patrimoine et de l'inventaire...

Une grande partie de cette documentation a été explorée dans des bibliothèques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne telles que la Bibliothèque de recherches africaines et la Bibliothèque du Centre d'Histoire des techniques et d'Histoire des sciences. Au Portugal, nous avons utilisé des ressources de la bibliothèque du CIDEHUS de l'Université d'Évora.

Il faut signaler que le manque de ressources financières ne nous a pas permis de nous rendre aux Archives nationales d'outre-mer (Anom) à Aix-en-Provence où il existe un fonds documentaire important sur le Burkina Faso⁹.

Au Burkina Faso, des informations nous ont été fournies par les bibliothèques de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Sciences Humaines (UFR-LSH) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou.

⁹ MECHAÏ, Hassina, « Archives nationales d'outre-mer : lieu de mémoire au cœur d'Aix-en-Provence », *Le Point* (2017, 30 novembre), consulté le 28/05/2018. Repéré à URL http://afrique.lepoint.fr/culture/archives-nationales-d-outre-mer-lieu-de-memoire-au-coeur-d-aix-en-provence-30-11-2017-2176266_2256.php

I. 1. 2. Les sources archéologiques

Certains les qualifient de documents muets. Elles sont presque inexistantes pour ce qui est de la ville de Koudougou. Les sites repérés dans cette ville n'ont pas encore fait l'objet de fouilles archéologiques dans les règles de l'art. De plus, la plupart est en train de disparaître en raison des nombreux travaux d'aménagement publics et privés entrepris dans la cité. Les données dont nous disposons proviennent exclusivement d'un rapport de Noaga BIRBA, archéologue au département d'Histoire et Archéologie de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou. Elles sont le résultat d'investigations menées pour le compte d'un projet (le PIDURMO : Projet d'Infrastructures, de Développement Urbain et de Mobilité) visant la construction d'infrastructures dans la commune. Il avait pu ainsi localiser des sites et des vestiges dans certains quartiers, constater de visu leur état et documenter quelques-uns avec l'aide de leurs dépositaires, des populations riveraines... Néanmoins, les informations sont très insuffisantes à leur sujet.

Nous pouvons également mentionner la thèse de Timpoko KIENON-KABORE titré *La métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso : province du Boulembé. Approche ethnologique, historique, archéologique et métallographique*. Cet auteur a eu à faire des enquêtes et fouilles archéologiques dans la province du Boulembé mais en dehors de notre zone d'étude. Sur l'histoire de la métallurgie et des recherches archéologiques, elle disait avoir fait face « à un vide scientifique » dans la localité. Elle précise qu'aucun « document écrit n'a été produit à ce sujet »¹⁰. La situation n'a pratiquement pas évolué de nos jours.

De ce fait, ce sont les déplacements sur certains terrains qui ont permis d'avoir une idée de l'état de ces sites archéologiques pour enrichir quelque peu ce travail.

I. 1. 3. Les sources orales

Les sociétés du Burkina Faso étant celles de l'oralité, les sources orales constituent un pilier de notre travail. Elles sont elles-mêmes un élément fondamental de notre patrimoine culturel. C'est pourquoi des enquêtes ont été menées sur le terrain au sein de certains services tels que la Direction régionale du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme et le Gouvernorat du Centre-ouest, la mairie de Koudougou et notamment l'Etablissement Public Communal pour le Développement (EPCD). Des personnes ressources ont été également rencontrées. Ce

¹⁰ KIENON-KABORE, Timpoko, *La métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso : province du Boulembé. Approche ethnologique, historique, archéologique et métallographique*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 12

sont par exemple des chefs de terre, leurs conseillers, des individus ayant travaillé sur certains espaces concernés par le travail...

Nous avons eu des entretiens avec ces personnes précitées afin de cerner la politique culturelle communale. Nous avons constaté que l'insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles est mise en avant pour justifier le manque d'initiatives visant à inventorier et à mettre en valeur le patrimoine culturel de la commune ; et cela, aussi bien par la Direction régionale de la culture que par la mairie qui dispose d'une Commission des affaires générales et culturelles qui n'est pas outillée pour ce type d'activités.

Aussi, lors de notre passage à la mairie en vue de prendre rendez-vous pour nous aider à remplir un questionnaire et à échanger avec les responsables de la commission, nous avons plutôt été orientés vers l'Etablissement Public Communal pour le Développement. Un agent nous a expliqué qu'il n'y avait pas de politique particulière en direction du domaine culturel en dehors des encouragements de la commune aux initiatives privées dans ce sens.

Toutefois, en dépit des efforts de certaines personnes, il faut dire que les sources orales ont véritablement montré leurs limites pour ce qui est notamment des sites archéologiques répertoriés. Les premières enquêtes n'ont pas pu permettre de recueillir des informations utiles dans la mesure où les personnes interrogées n'ont aucune idée de ces sites. Pour la plupart, c'est tout juste d'anciens dépotoirs sans importance. Cela montre la nécessité de reprendre ce travail avec une équipe étoffée et des moyens conséquents pour obtenir des résultats utiles pour la recherche et les communautés locales.

I. 1. 4. Les sources numériques et audiovisuelles

Il s'agit de la documentation trouvée sur l'Internet. Elle a été d'un apport capital en ce sens qu'elle nous a procuré des renseignements qu'il serait difficile d'avoir dans de nombreux services liés à notre travail. Cela s'explique souvent par le manque de services d'archives ou leur très mauvaise organisation, la disparition de certains départements, etc.

Le contenu de ces ressources numériques se compose de rapports d'études généraux ou spécifiques, d'articles scientifiques et d'articles de presse. Il y a aussi des résumés d'ouvrages fort utiles qui nous ont aidés pour ce travail. Ces documents ont été repérés sur des sites Internet variés.

Certains sont des sites d'information immédiate tels *lefaso.net* et *netafrique.net*. Ils ont donné accès à de nombreux écrits de journalistes sur la question du patrimoine culturel au Burkina Faso. D'autres relèvent de sites spécialisés dans la question du patrimoine culturel et de l'histoire. Dans ce cas précis, nous avons beaucoup exploité *Domino*, le portail des ressources électroniques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en l'occurrence *Cairn*, *JSTOR*, *Open Edition Books*.

Il ne faut pas oublier les ressources audio de l'Institut National du Patrimoine (INP) de la France sur *Les fondamentaux de l'inventaire général du patrimoine culturel*. Elles nous ont fourni des indications intéressantes sur les objectifs de l'inventaire.

L'exploitation des différentes sources précitées a permis de disposer d'informations intéressantes pour une meilleure définition de notre problématique et nos objectifs.

I. 2. L'historiographie

I. 2. 1. La problématique et les objectifs

Au Burkina Faso, de multiples causes entraînent la disparition progressive et/ou la destruction subite de nombreux éléments du patrimoine culturel. Dans la plupart des cas, la perte s'avère totale car, d'une part, le bien en lui-même n'existe plus et, d'autre part, aucune information n'est disponible à son sujet. Cette situation s'explique fréquemment par l'absence d'investigations sérieuses menées par les autorités, les communautés ou les chercheurs à leur endroit. Or ce patrimoine peut être exploité au profit du pays et des populations. L'Etat même reconnaît que, pour l'aménagement du territoire, « beaucoup reste à faire pour mettre en place les outils et instruments de planification »¹¹. Et, un aménagement de la localité en phase avec une valorisation efficiente et durable de ces richesses culturelles passe obligatoirement par leur connaissance qui ne peut se faire qu'à partir d'un inventaire conduit de façon scientifique. Un tel travail permet sûrement de prendre les dispositions nécessaires dans le but de mettre en place des mesures adéquates en vue de leur assurer une protection efficiente. Cela est indispensable car dans le contexte de la décentralisation, les collectivités locales telle que Koudougou reçoivent de nouvelles compétences parmi lesquelles figure en bonne place la gestion du patrimoine culturel. Ainsi, l'article 98 de la loi N° 055-2004/AN du 21 décembre

¹¹ Burkina Faso, *Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015*, 2011, p. 39

2004, portant sur le Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, définit ces compétences¹² qui sont, entre autres, la :

- promotion d'activités culturelles, sportives et de jeunesse ;
- construction et gestion de musées et de bibliothèques communaux ;
- promotion du tourisme et de l'artisanat ;
- valorisation des potentiels culturels et artistiques traditionnels de la commune ;
- gestion et conservation des archives communales ;
- création et gestion de sites et monuments ;
- suivi de la restauration et de la réhabilitation des sites et monuments historiques

En somme, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une valorisation des ressources endogènes par les collectivités territoriales elles-mêmes. Comment ces régions et communes feront-elles pour mener à bien leurs tâches, surtout que l'on sait que leurs ressources humaines et financières sont très modestes ? De surcroît, elles possèdent des richesses patrimoniales que parfois elles ne connaissent pas ou exploitent mal. Ce qui met en péril ce patrimoine dont la nature, le contenu est méconnu pour une utilisation rationnelle, durable et bénéfique au profit de la collectivité et des communautés.

Et, c'est là que se justifie la pertinence de notre travail intitulé « L'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger au Burkina Faso, un outil de protection : le cas de la commune de Koudougou au début du XXI^{ème} siècle ».

Cette thématique nous conduit à poser notre problématique construite autour de trois questions :

- de quoi se compose le patrimoine culturel matériel en danger de la ville de Koudougou au Burkina Faso ?
- qu'est-ce qui le met en péril en ce début du XXI^{ème} siècle ?
- quelles valeurs présentent ces biens culturels pour les communautés locales, pour la ville et, au-delà, pour le pays ?

¹² BIRBA, Noaga, *La paléoméallurgie du fer dans la commune de Kongoussi (Burkina Faso) : Du complexe technique à la protection des sites*, Mémoire de Master, Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 127

De ces questions découlent notre hypothèse générale qui est la suivante : un inventaire bien mené pourrait permettre d'ouvrir la voie à une meilleure protection du patrimoine culturel matériel en danger de la ville de Koudougou au Burkina Faso en ce début du XXI^{ème} siècle.

De cette hypothèse principale sont déductibles des hypothèses secondaires à savoir :

- le patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou est diversifié ;
- le patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou est confronté à des menaces variées de plus en plus sérieuses ;
- le patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou présente une grande importance pour la population locale.

Ces questions et hypothèses devront nous donner l'opportunité d'atteindre les objectifs ci-dessous qui visent principalement à permettre aux populations et aux acteurs du développement de mieux connaître :

- le patrimoine culturel matériel local en danger,
- les principales menaces auxquelles ce patrimoine culturel matériel est exposé au début du XXI^{ème} siècle,
- l'intérêt de ces biens pour leurs communautés afin de susciter une prise de conscience véritable qui doit les inciter à prendre des mesures urgentes de sauvegarde.

I. 1. 2. Le cadre théorique et conceptuel

Cette étude se rapporte à la question du patrimoine culturel d'un territoire donné à savoir la commune de Koudougou. Elle est partie d'un constat effectué sur le terrain et relevé par des écrits nombreux et diversifiés. Il s'agit de la dégradation continue et de la destruction de biens culturels dans la ville. Et cela, sans que des mesures concrètes ne soient prises pour leur connaissance, leur protection et leur valorisation. Ce patrimoine qui porte l'histoire de la ville permet aussi de voir la nature des liens entre la cité et son patrimoine au cours des années antérieures.

De ce fait, le choix d'un thème qui se rapporte à l'inventaire du patrimoine culturel matériel en ce début du XXI^{ème} siècle n'est donc pas fortuit. Diverses raisons expliquent ce fait.

De par sa population et ses infrastructures universitaires, Koudougou constitue la 3^{ème} ville du pays. Ville de Maurice YAMEOGO, premier président de la République, elle connaît une croissance rapide. Pour la plupart des chercheurs, son histoire reste toujours à écrire car elle a très peu bénéficié de l'attention des historiens et des spécialistes d'autres disciplines connexes. De plus, de vives controverses ont toujours lieu entre certains des cinq quartiers traditionnels au sujet des premiers occupants des lieux dans la mesure où ils se disputent cette paternité. L'anthropologue Mathieu HILGERS, avant son décès, avait mené des travaux intéressants à ce sujet¹³.

Indépendamment de ces faits, la population de la ville augmente de plus en plus depuis le début du XXI^{ème} siècle. Cela est lié à certains facteurs. Depuis la création de l'Université de Koudougou en 2005, on assiste à l'arrivée massive d'étudiants, de fonctionnaires, de travailleurs du secteur informel... En outre, la présence de sites d'or dans les environs de la localité attire de nouveaux immigrants. Ces derniers s'installent bien souvent à Koudougou et se déplacent quotidiennement sur les sites aurifères pour travailler. Cette situation entraîne l'agrandissement de la ville provoqué par les travaux de construction d'infrastructures telles que les logements, les services administratifs, les espaces culturels, les routes... en vue de répondre aux besoins des habitants. Cependant, ces travaux se font le plus souvent sans tenir compte nécessairement du patrimoine culturel de la ville. En d'autres termes, il n'y a pas de travaux préalables visant à identifier, à protéger, à entretenir et à suivre l'état de ces biens culturels. Cette situation s'explique par le manque de ressources humaines, financières, matérielles pour mener ce travail mais aussi par une méconnaissance de l'importance de ces richesses culturelles qui pourraient être d'un apport inestimable à la diversification des activités socioéconomiques et au développement durable de la localité. Par surcroît, depuis l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO le 13 décembre 1998, ajouté aux crises socio-économiques et politiques récurrentes, Koudougou a été confrontée à de violentes manifestations populaires dont le patrimoine culturel a fait souvent les frais. C'est le cas de l'incendie des archives de la municipalité, du palais de justice lors des manifestations d'avril 2001.

¹³ HILGERS, Mathieu, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, 186, 2007, consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <http://etudesafriques.revues.org/7184>

Aussi, la question du patrimoine culturel reste posée de façon globale. Mais, nous nous intéressons au patrimoine culturel matériel en danger dans la ville, particulièrement le patrimoine bâti et certains espaces significatifs. Que faut-il entendre par ces notions ? Autrement dit, il est utile de clarifier des concepts clés utilisés dans le cadre de cette étude afin d'éviter certaines confusions et interprétations dans le but de contribuer à une meilleure compréhension du travail.

Le patrimoine culturel est une notion dont la définition change au fil du temps. Cette dernière reste fortement liée aux pays, à l'évolution des recherches, des découvertes, des inventions scientifiques et techniques... Voilà pourquoi Dominique POULOT parle de « tentative de définition »¹⁴. Toutefois, cela ne l'empêche pas de nous en donner une idée. Ainsi, de nos jours, le patrimoine « réunit sous le même terme un ensemble d'objets naguère désignés séparément (monuments historiques, œuvres d'art, sites, folklore, etc.)¹⁵. Quant à l'UNESCO, elle nous dit que le patrimoine culturel « recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine »¹⁶ qui sont le patrimoine culturel, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel en situation de conflit armé.

Au Burkina Faso, la Loi N° 024-2007/AN portant protection du patrimoine culturel, en son article 3, dit ceci :

« On entend par patrimoine culturel, l'ensemble des biens culturels, naturels, meubles, immeubles, immatériels, publics ou privés, religieux ou profanes dont la préservation ou la conservation présente un intérêt historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque¹⁷ ».

Ces différentes acceptions nous indiquent la grande diversité du patrimoine culturel et aussi son importance pour les différentes communautés. Les spécialistes de la question reconnaissent que sa bonne gestion et sa prise en compte dans les projets et politiques de développement sont fondamentales pour la cohésion sociale, l'épanouissement des populations et, par conséquent, un développement beaucoup plus harmonieux des

¹⁴ POULOT, Dominique (dir.), « Le patrimoine et les aventures de la modernité », *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, 1998, p. 9

¹⁵ POULOT, Dominique (dir.), Op. Cit., p. 64

¹⁶ UNESCO, *Trafic illicite des biens culturels. Qu'entend-on par « patrimoine culturel ? »*, 2017, consulté le 07/05/2018. Repéré à URL <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage/>

¹⁷ Loi N° 024-2007/AN portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso

communautés et des Etats. C'est pourquoi de nombreuses personnes et organisations luttent quotidiennement pour sa préservation. C'est, du reste, l'avis de Mechtild RÖSSLER, directrice de la Division du patrimoine & directrice du Centre du patrimoine mondial à l'UNESCO, lorsqu'elle dit : « Un des mandats de l'Unesco est de promouvoir une culture de la paix par la prise en compte de la culture comme levier pour le développement au travers de ces instruments normatifs notamment les conventions internationales culturelles [...] »¹⁸. Aussi, est-il impératif de faire usage de tous les instruments normatifs mis en place par les organisations internationales et les Etats en vue de protéger et de valoriser le patrimoine culturel, notamment le patrimoine en danger qui retient l'attention des spécialistes de la question en raison de sa particularité.

André Yoka Lye MUDABA, professeur à l'Institut National des Arts de Kinshasa, s'inspire de critères fixés par l'UNESCO, notamment à travers la Convention de 1972 et des termes d'application du Comité du Patrimoine mondial, pour expliquer la notion de patrimoine en danger. Ainsi, pour lui, le patrimoine en danger est « celui exposé ou soumis à des menaces nuisibles soit de l'ordre de la volonté humaine soit de l'ordre des catastrophes naturelles »¹⁹.

Dans cette optique, l'UNESCO distingue deux types de menaces : le péril prouvé et la mise en péril²⁰. Elle parle de péril prouvé lorsque « le bien est menacé par un danger prouvé, précis et imminent » et de mise en péril quand « le bien est confronté à des menaces graves qui pourraient avoir des effets nuisibles sur ses caractéristiques essentielles ». Le patrimoine de la ville de Koudougou est soumis, à certains moments, à ces deux types de menaces dont il subit les conséquences néfastes.

Notre intérêt particulier pour le patrimoine matériel de la localité et particulièrement le patrimoine bâti est dû à son caractère physique, visible. Les dégradations qu'il subit peuvent être présentées, expliquées clairement à tous. Ce qui reste difficile pour le patrimoine immatériel. Nous avons l'exemple de la langue *silanka* au Burkina Faso qui, en 1995, n'était parlée que par 780 personnes²¹. Les écrits des chercheurs et des journalistes ont du mal à

¹⁸ RÖSSLER, Mechtild, « Patrimoines en danger », *Patrimoines en danger. Esquisses d'état des lieux en Afrique*, Séminaire du 8 octobre 2013, Riveneuve Editions, Paris, 2014, p. 13

¹⁹ MUDABA, André Yoka Lye « Patrimoines en danger : état des lieux en Afrique », *Patrimoines en danger. Esquisses d'état des lieux en Afrique*, Séminaire du 8 octobre 2013, Riveneuve Editions, Paris, 2014, p. 18

²⁰ UNESCO, *Patrimoine mondial en péril*, 1992-2018, consulté le 17/02/2018. Repéré à URL <http://whc.unesco.org/fr/158>

²¹ ROBESPIERRE, Alain Saint, « Une langue en danger de mort : parlez-vous silanka ? » *L'Observateur Paalga* (2009, 12 février). Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article30588>

déclencher une réaction concrète pour sa sauvegarde en raison de l'immatérialité de cette langue parlée par une petite communauté locale loin de la capitale.

Toutefois, il ne s'agit pas d'établir une dichotomie entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel. Cela n'aurait pratiquement pas de sens dans la mesure où nous avons affaire à une société dont l'une des principales caractéristiques demeure la place primordiale accordée à l'aspect immatériel. En somme, le patrimoine immatériel est lié au patrimoine matériel et lui donne un sens, une valeur, son symbolisme dans les sociétés traditionnelles. Rappeler donc cet aspect des choses peut contribuer à susciter rapidement une prise de conscience nécessaire à la mise en place de mesures de protection et de sauvegarde. L'on constate que le patrimoine, quelle que soit sa nature, occupe une place spécifique, originale au sein des ressources des localités, des régions. De nos jours, cette place devient de plus en plus prépondérante au vu de sa richesse, de ses énormes potentialités dans un contexte socio-économique et politique international et national difficile. Aussi, pour certains chercheurs, « Les territoires sont ainsi appelés à se nourrir de cette ressource pour construire une identité ou créer de nouvelles activités à partir du patrimoine »²². Pour cela, il convient, avant toute chose, de s'atteler à son inventaire.

D'après la Loi N° 024-2007/AN du 13 novembre 2007 portant *Protection du patrimoine culturel au Burkina Faso*, « L'inscription à l'inventaire consiste en l'enregistrement des biens meubles, immeubles et immatériels [...] qui, sans justifier une nécessité de classement immédiat, présentent du point de vue de l'histoire, de l'art, de la pensée, de la science, de la technique ou tout autre aspect culturel, un intérêt suffisant pour rendre indispensable la préservation » (Article 8).

Selon Meredith H. SYKES, « L'inventaire constitue un outil essentiel pour la gestion des ressources, de quelque nature qu'elles soient »²³. De ce fait, l'inventaire est un travail qui doit permettre à la population locale, aux autorités locales de connaître ou de reconnaître leurs biens culturels d'une part et leurs valeurs, leurs fonctions variées dans la société d'autre part. En d'autres termes, il doit leur donner l'opportunité d'avoir une nouvelle vision de leurs biens

²² LANDEL, Pierre-Antoine, MAO Pascal et VIDAL Laurent, « Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du patrimoine », *Tourisme et patrimoine, un moment du monde*, Presses de l'Université d'Angers, 2007, p.176

²³ SYKES, Meredith H., *Manuels des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier*, Paris, UNESCO, 1986, p. 7

culturels dans ce monde marqué par la modernité à l'image de ce sociologue qui, après avoir suivi des experts du patrimoine lors d'opérations d'inventaire, disait :

« Et pourtant : à la fin d'une de ces journées sur le terrain, le sociologue, épuisé d'avoir essayé de comprendre le détail des procédures, et vaguement inquiet de n'y être pas vraiment parvenu, fait malgré tout une expérience intéressante : de la voiture qui le ramène à la gare, voyant défiler un paysage urbain inconnu mais banal, il se surprend en train de *regarder* tel immeuble, telle maison qu'auparavant il n'aurait pas même perçus dans le brouhaha visuel d'un tissu urbain indifférencié »²⁴.

Dans un souci d'efficacité, en raison de l'insuffisance de ressources adaptées et de temps, la zone d'étude a été limitée essentiellement à la ville de Koudougou en excluant en grande partie les villages associés à la commune.

I. 2. 3. La revue de la littérature

La littérature consultée dans le cadre de ce travail est variée. Elle a été organisée en différentes parties. Nous avons les ouvrages se rapportant à la définition des concepts clés et ceux portant sur la question de l'inventaire. Il y a également la documentation relative à l'inventaire du patrimoine culturel au Burkina Faso et aux biens culturels de la commune de Koudougou.

La notion de patrimoine est développée par des spécialistes tels que Dominique POULOT et André DESVALLEES dans *Patrimoine et modernité*, Dominique POULOT dans *Patrimoine et musées. L'institution de la culture* de même que Françoise CHOAY dans *L'allégorie du patrimoine* et bien d'autres spécialistes de la question.

Dominique POULOT nous rappelle que le concept de patrimoine a connu une évolution remarquable. Désignant à l'origine un « bien d'héritage » reçu par les enfants de leurs parents (père et mère), il n'évoquait pas donc pas a priori « le trésor ou le chef-d'œuvre »²⁵ auquel nous faisons allusion de nos jours. André DESVALLEES remonte à l'origine de cette notion pour mieux l'appréhender. Il nous explique ainsi qu'on distingue cinq périodes dans l'histoire

²⁴ HEINICH, Nathalie, « La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine », *Gradhiva*, 2010, p. 163

²⁵ POULOT, Dominique, « Le patrimoine et les aventures de la modernité », *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 64

de l'usage du mot patrimoine avant qu'il ne se généralise pour avoir le sens qu'il a aujourd'hui : 1790-1791, 1930-1945, 1956-1959, 1968-1969, 1978-1980. Ses enquêtes révèlent que le mot a connu des changements de sens plus ou moins significatifs au cours de son cheminement. Il ajoute qu'on doit probablement son affirmation dans les milieux culturels en France « dans le sens qui nous intéresse ici » grâce à l'Association générale des Conservateurs des Collections publiques²⁶.

Dans le même ordre d'idée, Françoise CHOAY nous enseigne que le patrimoine, « requalifié par divers adjectifs (génétique, naturel, historique...) qui l'ont transformé en un concept « nomade, poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante »²⁷.

Ces différents propos montrent une tendance générale à l'évolution de cette notion et surtout à l'extension de son contenu. C'est ce que souligne Gilles JEANNOT lorsqu'il dit : « l'attachement patrimonial contemporain, notre culte moderne des monuments, se caractérise par l'extraordinaire extension des objets inclus dans cette catégorie »²⁸.

Le caractère extensif du patrimoine nous est montré par Jean-Claude DAUMAS et Louis BERGERON dans l'ouvrage *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*.

Jean-Claude DAUMAS dans « L'usine, la mémoire et l'histoire » évoque la course pour la préservation du patrimoine industriel ces dernières décennies en France particulièrement car certains perçoivent les vestiges matériels découlant de la production industrielle comme des « éléments constitutifs d'identités professionnelles ou locales qui méritent d'être respectées, confortées, valorisées »²⁹. En réalité, les anciennes industries, leurs personnels, leurs contenus, leurs archives et bien d'autres éléments qui se rattachent à elles constituent un matériau fondamental pour une « histoire de l'industrialisation plus large et plus riche ».

Cependant, l'intérêt sera d'autant plus considérable si l'on se livrait, avant toute chose, à une archéologie industrielle qui suivant Louis BERGERON représente « l'instrument de la

²⁶ DESVALLEES, André, « A l'origine du mot "patrimoine" », *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 90

²⁷ CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 2007, p. 9

²⁸ JEANNOT, Gilles, « Les improbables rencontres du patrimoine », *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 131

²⁹ DAUMAS, Jean-Claude, « L'usine, la mémoire et l'histoire », *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 19-20

connaissance scientifique de ce grand compartiment de la culture matérielle, instrument grâce aux résultats duquel peut s'engager d'une façon sûre la construction du patrimoine »³⁰.

Ces concepts presque récents peuvent profiter aux chercheurs burkinabè en leur ouvrant de nouveaux horizons dans le cadre de leur travail. En effet, le Burkina Faso, en dépit de sa récente et faible industrialisation, possède des industries fermées et abandonnées ou fonctionnant difficilement. L'archéologie industrielle et le patrimoine industriel restent encore de grandes inconnues pour les professionnels du patrimoine culturel et pour de nombreux chercheurs. Cet écrit permet de prendre conscience véritablement de la nécessité d'œuvrer à protéger les industries fermées ou en décadence dans la politique du patrimoine culturel. C'est le cas de l'ex usine Faso Fani dont une grande partie des installations est en train de sombrer malgré sa reprise par une autre société.

Il faut convenir avec Nabila OULEBSIR³¹ que ces concepts employés dans le cadre de notre étude sont des « inventions modernes spécifiques à la culture occidentale ». Transposés dans les pays africains tels que le Burkina Faso pendant la période coloniale, ils y font l'objet de « nouvelles constructions intellectuelles ».

En ce qui concerne la notion de l'inventaire, il existe des publications qui nous en donnent un aperçu. Ainsi, une opération d'inventaire a besoin de moyens conséquents de même que des techniques adaptées suivant les réalités de terrain. En d'autres termes, les documents ci-dessous nous donnent une idée de sa définition, de sa complexité, de la méthodologie et surtout de son intérêt.

L'inventaire est une opération qui consiste à « constituer, sur un territoire considéré, un ensemble documentaire, accessible à tous, tant pour la sensibilisation et la formation du public, que pour aider les responsables à gérer et à développer le territoire sur le plan culturel, économique et social »³².

Meredith H. SYKES, dans *Manuels des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier*, une étude commanditée par l'Unesco, présente une gamme variée de 11 systèmes d'inventaires du patrimoine immobilier de pays différents sélectionnés sur tous les continents.

³⁰ BERGERON, Louis, « Archéologie industrielle, patrimoine industriel : entre mots et notions », *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 24

³¹ OULEBSIR, Nabila, « L'invention de la tradition : les travaux du comité du vieil Alger (1905-1930), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 211

³² BARILLET, Christian et alii, *Patrimoine culturel et développement local*, Grenoble, CRATerre-ENSAG / Convention France-UNESCO, 2006, p. 37

L'objectif est de venir en aide à tous ceux qui voudraient mettre en place un système d'inventaire dans leur pays en l'adaptant bien entendu à leurs réalités. Deux éléments nous intéressent au plus haut point dans cet ouvrage : la méthodologie et la fiche d'enquête (contient les données brutes recueillies sur le terrain) dont les composants permettent au lecteur de concevoir des approches scientifiques du recensement de ses biens culturels.

De façon générale, les enquêtes sont classées en deux catégories selon la manière dont elles abordent le sujet : général ou spécifique. Mais en réalité, elles balancent entre les deux. Aussi, le manuel retient trois types de critères pour mener à bien l'inventaire : couverture ou portée générale (ex. constructions, archéologies, sites), critères de sélection (bâtiments historiques antérieurs à 1914) et les critères juridiques (seulement les classés ou protégés par l'Etat).

Les inventaires ont eu du mal à démarrer dans de nombreux pays en raison de pénurie de ressources humaines et matérielles et de problèmes conceptuels et pratiques. Ces difficultés sont évoquées dans le rapport *Bilan de la décentralisation de l'inventaire général du patrimoine culturel* présenté par Jean-Pierre BATTESTI, Bénédicte RENAUD-BOULESTEIX et Catherine MEYER-LERECULEUR sur la situation en France. Ils précisent que c'est une opération de longue haleine qui demande du temps, diverses ressources et expertises. De plus, des soucis se posent quand l'Etat central passe le relais aux collectivités territoriales. Ce qui est le cas au Burkina Faso. La loi sur la décentralisation a responsabilisé les collectivités territoriales sur la gestion de leur patrimoine culturel. Cependant, les ressources n'ont pas suivi d'où le blocage de nombreuses activités liées aux biens culturels. Toutefois, le rapport explique qu'il y a un avantage considérable à cela : les services d'inventaire gagneront en efficacité s'ils sont confiés aux collectivités locales car ces dernières seront capables de « leur assigner des objectifs opérationnels à atteindre dans un temps limité ». Nous pouvons ajouter que la qualité du travail s'en trouvera nettement améliorée parce que les collectivités locales connaissent mieux leurs communautés et leurs biens.

Le travail de Xavier de MASSARY, Georges COSTE et Hélène VERDIER qui a pour titre « Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel » porte sur les méthodes, les principes et la conduite de l'inventaire de nos jours en France. Il permet de comprendre la complexité de l'inventaire. Ils avancent que les approches en matière d'inventaire évoluent de même que le champ de l'inventaire. Cela signifie que le travail sur le terrain évolue également car il nourrit les différentes réflexions sur la question de la

méthodologie. C'est ce que souligne Nathalie HEINICH dans son article « La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine ». Elle dit que l'inventaire est avant tout une école du regard, le résultat du « travail du regard » ; ce qui n'est pas chose aisée. En outre, Xavier de MASSARY, lors d'une communication sur le thème « Les fondamentaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel », pose les contraintes liées à l'élaboration d'un questionnaire pour les enquêtes. Il insiste sur l'obligation de décrire les œuvres et d'organiser la documentation selon une méthodologie rigoureuse dans le but de « partager un langage commun afin d'éviter d'avoir une tour de Babel de l'information ». Il ajoute que l'inventaire est un questionnement permanent, un aller-retour entre les archives et le terrain. Cette confrontation continue contribue à l'enrichissement de la connaissance.

Néanmoins, tous ces auteurs reconnaissent la nécessité de l'inventaire pour tout pays, toute collectivité territoriale en raison de son importance considérable.

Si Meredith SYKES nous dit que l'inventaire « est un instrument indispensable et fondamental de la protection et de la conservation du patrimoine culturel immobilier », pour Xavier de MASSARY et ses co-auteurs, les résultats de l'inventaire doivent pouvoir contribuer « à la réflexion sur les décisions de protection, de restauration et de mise en valeur ». BATTESTI et les autres nous apprennent que l'inventaire peut intégrer utilement des « modes de valorisation diversifiés des résultats, voire l'instruction et la gestion des dossiers de demande d'aide à la rénovation patrimoniale ou encore des formes d'expertise plus ou moins formalisée en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ».

En somme, on peut en déduire que l'inventaire a une place et un rôle prépondérant dans la réalisation de projets de sauvegarde, de restauration et de valorisation du patrimoine culturel et naturel et, de ce fait, dans la mise en valeur d'un territoire.

Au Burkina Faso, la question du patrimoine culturel est spécialement régie par la loi N° 024-2007/AN du 13 novembre 2007 portant *Protection du patrimoine culturel au Burkina Faso*. L'article 7 nous apprend que l'inventaire et le classement des éléments constitutifs du patrimoine culturel sont du ressort de l'Etat. De plus, seule l'autorité compétente peut, à travers une décision, prononcer l'inscription à l'inventaire. C'est pourquoi, après quelques

initiatives limitées dans le passé, l'Etat a entrepris présentement l'inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel en vue d'en avoir une plus large visibilité.

Un certain nombre de documents nous ont permis de savoir que des inventaires ont déjà été menés par le Ministère en charge de la Culture au sujet du patrimoine culturel. Il s'agit d'articles de presse, de fiches d'inventaires remplies lors des missions et d'arrêtés ministériels.

Nous avons une communication présentée par Désiré OUEDRAOGO & Marou SAWADOGO intitulée *Patrimoine culturel et développement au Burkina Faso* qui fait état d'un inventaire réalisé en 2004. Cela avait permis de repérer « 426 sites et monuments culturels et naturels » parmi lesquels 114 avaient été inscrits sur le registre national et 44 sur la liste nationale.

L'Arrêté 2004-651/MCAT/SG/DPC du 02 août 2004 portant inscriptions de biens culturels sur la liste nationale du patrimoine culturel et l'Arrêté 2004-652/MCAT/SG/DPC du 09 août 2004 portant inscription de biens culturels sur le registre d'inventaire donnent l'identité des 44 biens inscrits pour l'ensemble du pays avec des recommandations pour la mise en place de mesures adéquates en vue de la protection de certains biens en raison de leur haute importance et parfois à cause de leurs mauvaises conditions de conservation inquiétantes. Nous avons les exemples des « Ruines de Loropéni » dans la région du Sud-ouest ou le Parc national W dans la région de l'Est. La prise en compte des recommandations et leur suivi par les autorités et les communautés locales ont permis leur inscription sur la Liste du Patrimoine mondiale de l'Unesco : les « Ruines de Loropéni » en 2009 et le Parc national W en 2017 conjointement avec le Niger et le Bénin qui bénéficient chacun d'une partie de ce parc. Nous notons ici comme le disait Alexis ADANDE, dans « Lieux de mémoire : enjeux anciens et nouveaux défis pour l'Afrique du XXI^e siècle. Etude comparative d'Akaba Idena (Ketu, Benin) et des ruines de Loropéni (Burkina Faso) » que « l'engagement du politique et des services techniques sont déterminants pour assurer la promotion et l'intégration de patrimoines rayonnants dans la conscience collective nationale voire à un niveau international ».

L'importance de l'inventaire nous est montrée par les deux cas précités. L'inscription des « Ruines de Loropéni » avait nécessité des actions conjointes des autorités politiques, du monde de la culture, de la recherche, des communautés locales et d'autres personnes

ressources. Les enquêtes sur le terrain et les fouilles avaient aidé à faire l'état des lieux des richesses naturelles et culturelles du site d'où son classement. Si l'on se rapporte à un rapport du Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication intitulé *Les ruines de Loropéni*, il est dit que « les fouilles ont permis de mettre au jour divers armes et outils datant de plusieurs époques et qui donnent de précieuses informations sur les activités des occupants des lieux ». De plus, on trouve sur le site des autels des offrandes toujours actifs. En dehors de ces découvertes, les nombreuses menaces pesant sur les lieux avaient incité les chercheurs à solliciter du gouvernement l'instauration de mesures diligentes pour la protection du site.

Ce premier grand inventaire n'avait retenu aucun bien culturel de la ville de Koudougou comme étant « d'intérêt historique ou culturel important » pour être inscrit sur la Liste nationale du Patrimoine culturel.

En réalité, le problème de la disponibilité de ressources idoines pour mener à bien le travail sur un long temps et sur l'ensemble du territoire faisait défaut d'où cet inventaire plus que sommaire réalisé à l'échelon national. C'est ce que signale Meredith H. SYKES dans son ouvrage. Elle affirme que les inventaires ont eu du mal à démarrer dans de nombreux pays en raison de pénurie de ressources humaines et matérielles et de problèmes conceptuels et pratiques.

Cette lacune énorme avait d'ailleurs amené le ministère de la Culture à s'adjoindre l'appui de partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'UNESCO, afin de pouvoir relancer de nouvelles opérations d'inventaire à partir de 2015. Prévu pour durer vingt (20) ans, ce projet ambitionne de doter le Burkina Faso d'un véritable registre de son patrimoine culturel matériel et immatériel selon la Direction Générale du Patrimoine Culturel (DGPC). C'est ce que nous révèle le quotidien d'Etat *Sidwaya* du 3 février 2015.

Ainsi, le rapport de l'inventaire de la région du Centre-ouest réalisé suite au lancement du projet, fait état de huit (8) biens exclusivement culturels retenus dans la ville de Koudougou pour figurer sur le registre d'inventaire national. On peut citer le palais du Lallé Naaba qualifié de « site d'intérêt culturel et historique » et le palais du président Maurice YAMEOGO qualifié de « site d'intérêt politique et historique ». La principale particularité de ces biens est qu'ils ont été signalés comme en très mauvais état de conservation. Si pour le premier, il y avait la nécessité d'une reconstruction, pour le second, il fallait procéder à une réfection selon les enquêteurs. Mais, les biens continuent à se dégrader davantage dans la

mesure où aucune action concrète n'a été entreprise par l'Etat. Le Palais du Lallé a pu bénéficier de fonds en vue de stabiliser relativement l'état de la construction mais les travaux se sont vite arrêtés faute de moyens financiers et matériels pour leur poursuite.

Dans la perspective d'un inventaire complet comme nous le disions, le 03 août 2015, le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme procéda au lancement du projet général « Inventaire et promotion du patrimoine immatériel au Burkina Faso » à la suite de la phase pilote qui avait été réalisée à partir du 06 mai 2014. Selon l'UNESCO, ce nouvel inventaire devrait donner l'occasion au Burkina Faso de disposer de « données quantitatives et qualitatives sur les éléments du PCI présent sur le territoire national, de cerner leur état de viabilité et d'assurer leur promotion ».

D'autres inventaires se sont déroulés en dehors de ceux organisés par le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme. Ils ont été le fait d'autres ministères ou de chercheurs. Ils apportent des informations sur certains aspects du patrimoine culturel du pays et en particulier de Koudougou. Il est intéressant d'en signaler bien qu'ils ne fassent pas partie directement de notre travail. C'est par exemple le cas des bois sacrés dont la liaison est étroite entre les communautés locales, leurs habitats et leurs activités quotidiennes.

Les œuvres disponibles partent de l'inventaire du patrimoine naturel aux principaux facteurs qui contribuent à sa dégradation et à sa destruction.

En ce qui concerne spécifiquement le patrimoine naturel ou paysager de Koudougou, les écrits sont loin d'être légion. Nous avons pu trouver un article de Lassane YAMEOGO à ce sujet. Intitulé « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », ce géographe de l'Université de Ouagadougou reste l'un des rares à avoir mené un travail remarquable concernant cette question. Il dresse un inventaire de ce patrimoine naturel et dénombre cinq sites marqués par des pratiques culturelles particulières dans les quartiers anciens de la commune. Il montre que ces formations végétales sont très importantes pour les communautés traditionnelles car elles sont censées abriter des génies avec lesquels elles composent. De plus, certaines espèces végétales telles que le *Tamarindus indica*, l'*Anogeissus leiocarpa* sont sacrées et sont reconnues pour leur grande utilité dans la société. Il montre que ces bois renferment des espèces très rares. C'est l'exemple de *Anogeissus leiocarpa* difficile à trouver dans la zone de Koudougou alors qu'elle constitue l'essentiel de la formation végétale du bois sacré du quartier Sogpelcé. Il

souligne aussi l'existence d'autres places sacrées que sont des cours d'eau et des mares. Mais, il omet certains espaces sacrés qui sont des sites où se déroulent encore des sacrifices dans les différents quartiers de la ville.

Cependant, en dépit de leur importance, ces lieux sont de nos jours confrontés à des dangers réels découlant de l'expansion des religions révélées (christianisme et islam), de la hausse du taux d'urbanisation entraînant la nécessité de mettre en place des infrastructures parfois au détriment de ces biens culturels...

La croissance urbaine reste intimement liée à l'importance du taux de natalité, de l'immigration... Elle constitue une des principales menaces qui pèsent à la fois sur le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Pour ce dernier cas, des publications présentent les dommages subis par les biens culturels du fait de l'action de l'homme.

L'article de Jean OUEDRAOGO, intitulé « Burkina Faso : autour de l'affaire Zongo », permet de comprendre que la destruction de biens culturels (archives de la mairie, du Haut-Commissariat, palais de justice) par des manifestants sont la conséquence de frustrations contenues pendant longtemps causées par la fermeture de grandes entreprises industrielles, à la tuerie de personnalités comme ce fut le cas le 27 octobre 1987 avec les militaires du BIA stationnés dans la ville et l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, un ressortissant de la ville.

Le climat étant toujours délétère dans le pays en raison des crises socioéconomiques et politiques, il va s'en dire que de nombreux biens culturels peuvent du jour au lendemain se retrouver détruits comme ce fut le cas à Ouagadougou lors de l'incendie du bâtiment de l'Assemblée Nationale avec toutes ses archives et autres biens culturels lors des soulèvements qui avaient conduit le président Blaise COMPAORE à abandonner le pouvoir en octobre 2014. Emmanuel BAYALA dans son mémoire de maîtrise confirme que « les casses et les actes de vandalisme sont fréquents lors des mouvements de grèves où les manifestants s'en prennent souvent aux biens publics »³³. Cela explique l'intérêt de l'inventaire de ces biens afin de mettre en place des mesures idoines visant à les protéger en raison de leur haute importance.

³³ BAYALA, Emmanuel, 2005, *La gestion des collections du Musée national et la question de sécurité dans les réserves*, Mémoire de maîtrise en Art, Gestion et Administrations culturelles, Université de Ouagadougou, p. 77

Xavier de MASSARY et les autres nous le rappellent. Pour eux, les opérations d'inventaire sont vitales pour une bonne gestion du patrimoine culturel car elles donnent « l'occasion de faire un état des mesures de protection concernant le patrimoine sur un territoire »³⁴. Ils n'oublient pas de signaler que l'inventaire reste une entreprise collective conduite par des spécialistes de domaines divers tels que des professionnels du patrimoine, des chercheurs, des photographes, des documentalistes... Il favorise l'élaboration des archives de la nation et le partage du savoir. A ce titre, il concerne généralement des biens qui ont différentes valeurs au sein de la société : valeurs historique, culturelle, politique, etc. Un certain nombre d'écrits nous donne l'opportunité de cerner l'importance de ces biens.

Les composantes du patrimoine culturel et naturel représentent, pour Pierre NORA, des lieux de mémoire. Dans la partie « Présentation » de l'ouvrage *Les lieux de mémoire*, volume 1, paru sous sa direction, il les qualifie de « lieux-carrefours » pénétrés de dimensions variées telles qu'historiographique, ethnographique... De ce fait, il avance qu'ils sont par exemple « la matière dont se construit l'histoire, histoire de ses instruments, de sa production et de ses procédures »³⁵.

Dans le même ordre d'idées, Bertrand ROYER, à travers un article titré « Passés recomposés et enjeux actuels : la patrimonialisation des lieux de mémoires dans le Sud-Ouest du Burkina Faso » publié dans *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des Ruines de Loropéni*, soutient que ces biens culturels sont classiquement porteurs d'une mémoire collective. Ils sont parfois reliés entre eux, au sein d'un réseau complexes de relations où « circulent et interviennent des individus, humains et non humains, ainsi que des objets (sculptures, parures, instruments, etc.), des récits (chasse, fondation...), des savoir-faire (modélage de la terre, du bois, divination, etc.), qui sont autant de traces mnémoniques, matérielles et immatérielles, constamment réactualisées ».

En somme, ce patrimoine, Roger SOME dans « Du patrimoine africain : quelle légitimité ? » l'appelle l'héritage reçu par une descendance de son père. Il se compose de l'ensemble des « richesses matérielles, culturelles et biologiques » légué par le pater.

³⁴ MASSARY, Xavier (de), COSTE Georges et VERDIER Hélène (dir.), « Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel », *Documents & Méthodes*, n° 9, 2^e Edition, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2007, p. 150

³⁵ NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, volume 1, Paris, Gallimard, 1997, p. 15

L'inventaire, le classement de ces biens multiples et multiformes leur permet d'acquérir une nouvelle valeur symbolique selon ROYER. Un facteur essentiel pour leur mise en valeur et surtout leur prise en compte dans les programmes et projets de développement local.

En somme, la littérature utilisée pour cette étude se compose au niveau du Burkina Faso de rapports du Ministère de La Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT), ceux de consultants, de quelques mémoires, thèses de doctorat, articles scientifiques et surtout d'articles de presse. Cette littérature écrite est dispersée et est habituellement le fait de personnes n'ayant reçu de formation ni en histoire ni en gestion du patrimoine culturel d'où les insuffisances constatées parfois dans ces écrits.

Mais peu sont consacrés au patrimoine de la ville de Koudougou, surtout pour ce qui est des biens culturels en danger. Nous ne connaissons aucune étude approfondie à ce sujet.

Chapitre II : la présentation du cadre de l'étude

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique occidentale dans la Boucle du Niger. Ses coordonnées géographiques sont les suivantes : 9°20' et 15°5' de latitude Nord, 2°20' de longitude Est et 5°3' de longitude Ouest³⁶. Il est limité au Nord par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Benin et le Togo, à l'Est par le Niger et à l'Ouest par le Mali.

Sa superficie est estimée à 274 000 km². Le pays est subdivisé en 45 provinces. Lesquelles sont réparties entre 13 régions selon les prescriptions de la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions.

Sa position géographique au cœur de l'Afrique de l'Ouest fait du Burkina Faso un pays carrefour où se rencontrent diverses populations et différentes zones climatiques. Cela explique la grande hétérogénéité de son patrimoine culturel et naturel³⁷.

Notre zone d'étude, en l'occurrence la ville ou la commune de Koudougou, est quant à elle, située à une centaine de km de Ouagadougou, la capitale.

II. 1. Les aspects physiques de la ville de Koudougou

II. 1. 1. La localisation géographique de la ville de Koudougou

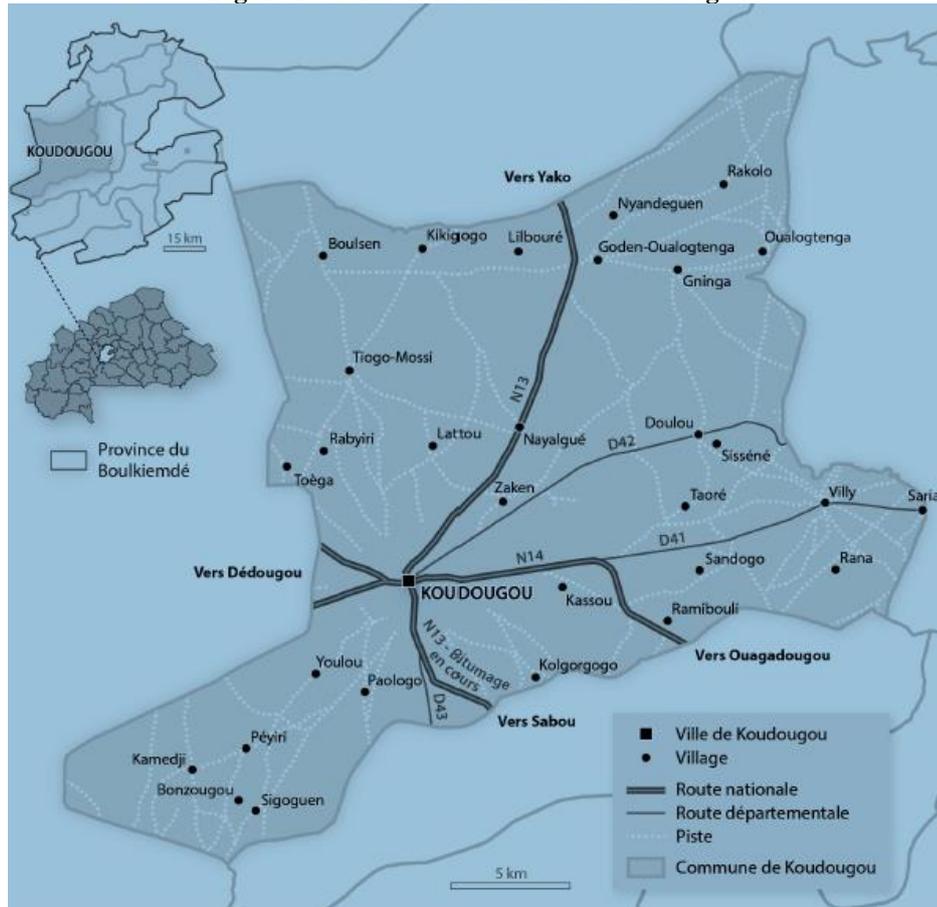
Koudougou est à la fois un département et une commune urbaine (confère figure 1) situé à environ 100 km au Sud-ouest de Ouagadougou. Cette ville est aussi le chef-lieu de la région du Centre-ouest qui se compose de quatre provinces : le Boulkiemdé, le Sanguié, la Sissili et le Ziro. On retrouve Koudougou dans la province du Boulkiemdé dont elle est également la capitale administrative. Selon la mairie, les coordonnées géographiques de la ville sont les suivantes : 2°21'51" de longitude Ouest et 12°15'3" de latitude Nord³⁸. Sa superficie est de 580 km². Elle est reliée à Ouagadougou par les Routes Nationales 14 et 1, par le chemin de fer qui joint Ouagadougou à Abidjan en Côte d'Ivoire.

³⁶ BURKINA FASO, *Cinquième rapport national du Burkina Faso à la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique*, 2014, p. 9

³⁷ BURKINA FASO, Ministère de l'Economie et du Développement, *Atlas du Burkina Faso*, Ouagadougou, 2006, p. 51

³⁸ Mairie de Koudougou, *La ville*, 2007, consulté le 15/02/2018. Repéré à URL <http://www.mairie-koudougou.bf/laville/donphysiques.html>

Figure 1 : Carte de la commune de Koudougou



Source : Lassane YAMEOGO, 2015, <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2015-v59-n166-cgq02298/1034349ar.pdf>

Sur le plan climatique, Koudougou est située dans le climat Nord-soudanien encore appelé soudano-sahélien où la pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 600 et 900 mm. Ces précipitations sont en général distribuées de façon inégale dans le temps et dans l'espace. On distingue principalement deux saisons : une saison des pluies qui s'étend de juin à septembre et une saison sèche, plus longue, du mois d'octobre au mois de mai.

II. 1. 2. Le relief et l'hydrographie

Le relief du Burkina Faso est peu accidenté dans l'ensemble. Dans la province du Boukhiemdé, il a, de façon générale, une altitude inférieure à 200 m. Ce relief se compose essentiellement de plaines et de plateaux³⁹ et se caractérise par sa faible déclivité. Cette situation n'est pas favorable à la conservation des eaux de pluie qui s'écoulent vers les

³⁹ Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest, Ouagadougou*, INSD, p. 21

provinces voisines et continuent en direction des pays voisins notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana.

En ce qui concerne le réseau hydrographique de la province du Boulkiemdé, il est très limité. Cela a donc des impacts sur la ville de Koudougou. Elle n'est traversée que par le marigot de Koudougou, un affluent du fleuve Mouhoun. Cependant, Koudougou renferme un volume d'eaux souterraines assez important. On observe depuis quelques années une baisse du niveau des cours d'eau dans la ville, ce qui a des impacts importants sur les sols et la végétation.

II. 1. 3. Les sols et la végétation

Les sols sont diversifiés au Burkina Faso. On distingue neuf principaux types de sols selon des études pédologiques. On a par exemples « les sols minéraux bruts, les sols peu évolués, les vertisols, les sols isohumiques... »⁴⁰.

Dans la localité de Koudougou, on a principalement des sols de type hydromorphe⁴¹. Ils sont généralement peu riches en matières organiques, en phosphore et en azote. De plus, ils subissent l'action destructrice des eaux de ruissellement, des vents.

La végétation, dans la province du Boulkiemdé, se compose de trois principaux types de formations végétales à savoir les forêts galeries, la savane arbustive et la savane arborée. On rencontre les forêts galeries le long des cours d'eau. La savane arbustive reste la plus répandue. Elle se distingue par des formations mixtes d'arbustes n'excédant pas 7 m de hauteur. La savane arborée se constitue d'arbres dont les hauteurs varient généralement entre 10 et 12 m et de graminées. Cette dernière est quelque peu rare dans la province. Il faut souligner aussi l'existence « d'îlots de forêts denses sèches constituant des "bois sacrés". Ces bois représentent des vestiges de climax forestiers anciens que les défrichements ont épargnés à cause de leur protection par les pratiques coutumières »⁴².

Les espèces végétales les plus répandues dans la localité sont le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), l'acacia, le baobab (*Adansonia*

⁴⁰ BURKINA FASO, Ministère de l'Environnement et de l'eau, *Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso*, 1999, p. 43

⁴¹ Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest*, Ouagadougou, INSD, p. 21

⁴² BURKINA FASO, Ministère de l'Environnement et de l'eau, *Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso*, 1999, p. 41

digitata), etc. La plupart de ces espèces sont protégées en raison de leur grand apport dans l'alimentation, les traitements de nombreuses maladies, l'économie de la commune...

Le couvert végétal et les sols connaissent une dégradation rapide liée à une forte pression démographique et à l'essor des activités socio-économiques.

II. 2. La commune de Koudougou

II. 2. 1. Bref historique de la commune de Koudougou

A l'origine, cinq quartiers traditionnels constituaient la ville : Zinguédéguin, Dapoya, Sogpelcé, Bourkina et Issouka. La ville aurait été fondée avant le XV^{ème} siècle par deux chasseurs dont le premier arrivé sur les lieux se nommerait Bassanga⁴³. Il serait originaire de Piella, un village de la province de la Sissili, qu'il aurait quitté à la suite d'une querelle familiale. Il se serait installé dès son arrivée dans un endroit qui correspond aujourd'hui au quartier Issouka. C'est là qu'il serait mort. Une statue, le représentant, a été édifée sur les lieux de sa disparition, située à l'intérieur d'une école primaire, l'école « Est fille ». Selon Mathieu HILGERS⁴⁴, les rares études consacrées à l'histoire de Koudougou permettent de confirmer cette version des faits.

Durant la période précoloniale, la région s'est caractérisée par une grande instabilité liée particulièrement aux nombreuses guerres d'hégémonie, aux chasses menées par les esclavagistes⁴⁵, etc.

A la suite de la conquête du pays par les Français à la fin du XIX^{ème} siècle, Koudougou est transformée en poste administratif à partir de 1910.

Le territoire de Koudougou passe de poste administratif en 1910 à chef-lieu de cercle en 1919 avec la création de la colonie de Haute-Volta. C'est en 1959 à travers la loi N° 41/59/AL du 9

⁴³ MAIRIE-KOUDOUGOU, *La ville : Histoire*, consulté le 15/02/2018. Repéré à URL <http://www.mairie-koudougou.bf/laville/histoire.html>

⁴⁴ HILGERS, Mathieu, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, 186, 2007, consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <http://etudesaficaines.revues.org/7184>

⁴⁵ BAZEMO, Maurice, « De la représentation de soi et de l'autre à l'esclavage précolonial. Le cas des Moosé et des Peul au Burkina Faso », *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité : hommages à Monique Clavel-Lévêque*, Tome 1, 2003, p. 187-194, consulté le 05/07/2018. Repéré à URL https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_2003_ant_890_1_1981

décembre que Koudougou acquiert pour la première fois le statut de commune⁴⁶, à l'instar des villes de Banfora, Dori, Fada N'Gourma, Kaya et Ouahigouya. Mais, le premier maire élu démocratiquement ne le sera qu'en 1995 dans le cadre du respect de la Constitution du 02 juin 1991. Il s'agissait de Monsieur Emmanuel ZOMA⁴⁷.

Cette ville, à l'image des autres dans le pays, a connu de nombreux changements qui ont marqué plus ou moins son patrimoine culturel. Sur le plan administratif, le tracé actuel de la commune de Koudougou est le résultat d'une longue suite de modifications dont l'une des plus importantes remonte à la période de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) dirigée par le président Thomas SANKARA. En 1984, la ville est divisée en 10 secteurs dont les limites prennent peu en compte celles des quartiers traditionnels. L'objectif des Révolutionnaires visait l'affaiblissement des autorités traditionnelles qu'ils considéraient comme un obstacle au développement de la cité. Ainsi, selon Mathieu HILGERS « L'abolition du pouvoir coutumier passe par l'abolition des limites spatiales qu'il était seul à même de formuler. Le pouvoir sankariste espère que cette transformation des repères va faciliter la redistribution des terres et contribuer à l'abolition de la structure identitaire traditionnelle »⁴⁸.

En dépit de la fin du régime révolutionnaire et de l'avènement d'une République depuis 1991 avec la mise en place de la Constitution et des différentes élections, la subdivision de la ville reste toujours d'actualité. La commune de Koudougou regroupe les dix (10) secteurs de la ville dans lesquels s'insèrent les anciens quartiers et les quinze (15) villages rattachés où vit une population de plus en plus diversifiée.

II. 2. 2. La population de Koudougou

La région du Centre-ouest a une population estimée à 1 186 566 habitants en 2006. Cette population est essentiellement rurale et à majorité jeune : 58,6 % a moins de 20 ans. Elle est

⁴⁶ International Budget Partnership et Centre pour la Gouvernance Démocratique Burkina Faso, *Evaluation de la transparence budgétaire au niveau de la commune de Ouagadougou. Rapport final*, février 2011, consulté le 15/02/2018. Repéré à URL <http://www.cgd-igd.org/wp-content/uploads/2014/03/RAPPORT-EVALUATION-DE-LA-TRANSPARENCE-BUDGETAIRE.pdf>

⁴⁷ MAIRIE-KOUDOUGOU, *Conseil municipal 1995-2000*, consulté le 15/02/2018. Repéré à URL <http://www.mairie-koudougou.bf/lamunicipalite/historique.html>

⁴⁸ HILGERS, Mathieu, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, 3 (122), 2005, consulté le 24/02/2018. Repéré à URL <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

également dominée numériquement par la gent féminine. Et c'est la province du Boulkiemdé qui en abrite la plus grande partie soit 505 206 personnes représentant 42,6 % de la population de la région. La commune de Koudougou rassemble les 11,6 % de cette population très diversifiée qui se compose de Burkinabè et de nationalités étrangères. Les Burkinabè sont principalement les Moose, les Gourounsi (Lyélé et Nuni), les Peuls... Quant aux communautés étrangères, on a surtout les Nigériens (21,9 %), les Béninois (16,8 %) et les Ivoiriens (8 %).

Ces populations pratiquent différentes religions dont les principales sont le christianisme, l'islam et la religion traditionnelle. Cette dernière a tendance à reculer au profit des religions révélées.

L'augmentation de la population, sa remarquable jeunesse sont à l'origine de l'essor des activités économiques dans la ville.

II. 2. 3. Les principales activités économiques dans la ville de Koudougou

Dans la région du Centre-ouest, la plus grande partie de la population active (soit 88,1 %) ⁴⁹ se retrouve dans les activités agro-pastorales suivie de très loin par le « personnel de service et les vendeurs » (5,2 %) et du groupe des artisans et ouvriers (3,5 %). En d'autres termes, le secteur primaire concentre la majorité des actifs suivi du secteur tertiaire et finalement du secondaire.

L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités économiques dans la province du Boulkiemdé. Le maraîchage et l'élevage de volailles et de porcs sont particulièrement développés à Koudougou et dans ses environs. La ville bénéficie d'une position géographique favorable constituant un véritable atout pour les activités agro-pastorales et le commerce. Selon le Conseil régional du Centre-ouest, « Koudougou est un carrefour d'échanges commerciaux, un centre de collecte (au niveau des marchés primaires) et de redistribution vers d'autres régions du Burkina Faso » ⁵⁰.

⁴⁹ Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest*, Ouagadougou, INSD, 2009, p. 82

⁵⁰ CONSEIL REGIONAL CENTRE-OUEST, *Région du Centre-ouest*, consulté le 23/05/2018. Repéré à URL <http://www.regions.bf/IMG/pdf/centre-ouest.pdf>

La commune de Koudougou, en dépit des efforts des autorités et de la population pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, demeure confrontée à un manque de ressources qui a des impacts souvent négatifs sur son patrimoine culturel dont la grande hétérogénéité de la population, des langues, des pratiques religieuses explique la remarquable diversité de ce patrimoine.

**DEUXIEME PARTIE : LA RECENSION DU PATRIMOINE
CULTUREL MATERIEL EN DANGER DANS LA VILLE DE
KOUDOUGOU AU DEBUT DU XXI^{ème} SIECLE**

La deuxième partie de ce travail porte sur l'inventaire du patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou. Elle met en relief la diversité de ce patrimoine composé d'anciens habitats, de lieux culturels, d'espaces identitaires, etc.

Ces biens culturels sont soit dans une situation de péril prouvé soit dans une situation de mise en péril. Dans le premier cas, nous avons les exemples du palais du Lallé Naaba, des anciennes salles de cinéma, des sites archéologiques, etc. Dans le second, nous pouvons mentionner le musée Rayimi d'Issouka, la statue de l'ancêtre Bassanga...

Ce patrimoine culturel, quelle que soit sa situation, est confronté à diverses menaces dont les plus sérieuses sont dues aux actions de l'homme telles que la pression démographique, la grande insuffisance des ressources accordées aux institutions en charge de la gestion du patrimoine culturel, les manifestations violentes accompagnées de casses...

The second part of this work focuses on the inventory of endangered material cultural heritage in the city of Koudougou. It highlights the diversity of this heritage composed of ancient habitats, cultural sites, identity spaces, etc.

These cultural assets are either in a situation of peril proved or in a situation of endangerment. In the first case, we have the examples of the Lallé Naaba palace, old movie theaters, archaeological sites, etc. In the second, we can mention the Rayimi Museum of Issouka, the statue of the Ancestor Bassanga, etc.

This cultural heritage, whatever its situation, is confronted with various threats. The most serious are due to human actions such as demographic pressure, the great insufficiency of the resources granted to the institutions in charge of the management of the cultural heritage, violent demonstrations accompanied by breakages ...

Chapitre III : la typologie du patrimoine culturel matériel en danger dans la ville de Koudougou

De nos jours, la question du patrimoine culturel en danger occupe une place de choix dans les débats nationaux et surtout internationaux en raison de l'importance de la thématique. Cela provient des nombreuses dégradations et destructions de biens culturels à travers le monde. Nous avons l'exemple du Mali avec la destruction des mausolées de Tombouctou en juillet 2012. Il y a aussi l'Irak et la Syrie où des individus profitent des guerres pour mener des fouilles clandestines, piller et vendre les biens culturels. Devant cette urgence, des séminaires et autres échanges de haut niveau sont menés afin de trouver des palliatifs à la situation. C'est le cas de cette table ronde organisée par *l'Institut Open Diplomacy* à Paris le samedi 30 janvier 2016 sur le thème « Patrimoine culturel en danger : quelle situation et quelles missions aujourd'hui ? »⁵¹. On peut évoquer également le séminaire intitulé « Patrimoines en danger. Esquisses d'état des lieux en Afrique » organisé par la Direction générale des patrimoines à Paris en octobre 2013. L'un de nos objectifs à travers cette étude⁵² est de contribuer à alimenter la réflexion sur la question à un niveau local où la bonne gestion du patrimoine culturel pourrait participer à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

III. 1. Les biens culturels en situation de péril prouvé dans la ville de Koudougou

Le bien est en péril prouvé lorsqu'il est confronté, au bas mot, à une des situations suivantes⁵³ : une dégradation sérieuse des matériaux, des structures et/ou du décor, une « perte significative de l'authenticité historique, dénaturation grave de la signification culturelle », etc. Ce type de biens se compose d'éléments variés dans la ville de Koudougou.

⁵¹ Institut Open Diplomacy, *Quels enjeux aujourd'hui pour la préservation du patrimoine culturel en danger ?* 2016, consulté le 28/05/2018. Repéré à URL <http://www.open-diplomacy.eu/blog/quels-enjeux-aujourd-hui-pour-la-preservation-du-patrimoine-cult>

⁵² Voir Annexe 2 pour la liste de ces biens culturels en danger dans la ville de Koudougou

⁵³ UNESCO, *Patrimoine mondial en péril*, 1992-2018, consulté le 17/02/2018. Repéré à URL <http://whc.unesco.org/fr/158>

III. 1. 1. Le palais de Lallé Naaba

Le palais du Lallé Naaba se situe dans le quartier Zakin. Il s'étend sur une superficie d'environ un hectare. Cet ancien palais qui est dans une situation alarmante au vu de son état, occupe une place significative dans l'histoire socio-politique de la ville et dans l'organisation de l'ancien royaume de Lallé.

Le Lallé s'appelait à l'origine Bêgtenga⁵⁴. Il fait référence à un ancien royaume moaga qui aurait été fondé au XV^{ème} siècle par un descendant du Mogho Naaba Koumdoumié. Le règne de ce dernier (1337-1358) « fut marqué par une expansion nouvelle dans la région de Koudougou »⁵⁵ au détriment des peuples Gourounsi.

Selon le découpage administratif actuel, ce royaume couvrait quatre provinces à savoir le Kadiogo, le Sanguié, le Kourwéogo et le Boulkiemdé. Il avait son siège à Siglé à environ 70 km de Koudougou.

Cependant, pour des nécessités administratives, l'administration coloniale, de concert avec le Lallé Naaba à l'époque, décidèrent de délocaliser le siège dans la ville de Koudougou où résidait l'administrateur colonial. Cette délocalisation nécessita la construction d'un palais royal dans les années 1920⁵⁶. Au cours de cette période régnait le XVIII^{ème} chef de Lallé, Naaba Ligdi (1913-1937)⁵⁷. Les principaux matériaux furent le banco et le bois. Il formait un édifice de R + 1 avec cinq salles au rez-de-chaussée et deux salles à l'étage. L'architecture s'inspirait de « construction gréco-romaine ou égyptienne »⁵⁸.

Cependant, à la mort de Naaba Ligdi, le palais fut détruit et un autre reconstruit à sa place entre 1939 et 1940. Ce fut l'œuvre de son successeur le Lallé Naaba Tigré dont le règne s'étend de 1938 à 1968. Ce dernier, converti à la religion catholique, ne désirait pas vivre dans une maison où avaient lieu des sacrifices liés à la religion traditionnelle⁵⁹. En lieu et place des sacrifices traditionnels habituels, le site fut béni par les pères blancs avant la construction du nouveau palais dont la réalisation fut l'œuvre conjointe de l'administration coloniale, des

⁵⁴ BIRBA, Noaga, « Rapport d'inventaire des ressources culturelles physiques dans les zones d'emprise du projet PIDURMO », Koudougou, novembre 2015, p. 6-7

⁵⁵ TIENDREBEOGO, Yamba, « Histoire traditionnelle des Mossi de Ouagadougou », *Journal de la Société des Africanistes*, 1963, 33 (1), consulté le 13/12/2016. Repéré à URL https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1963_num_33_1_1365

⁵⁶ BIRBA, Noaga, Op. Cit., p. 6

⁵⁷ KIENDREBEOGO, François-Xavier, *Prospection archéologique dans l'ancien kombere de Lallé (Burkina Faso)*, Mémoire de Master, département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 2016, p. 86

⁵⁸ BIRBA, Noaga, Op. Cit., p. 7

⁵⁹ KIENDREBEOGO, François-Xavier, Op. Cit., p. 87

pères blancs et de la population locale. Il fut occupé jusque dans les années 1966. Ce sont les restes de cet édifice que nous avons présentement (voir figure 2).

D'intérêt culturel et historique, il est actuellement en ruine et a donc besoin d'une reconstruction urgente avant que les derniers pans de murs ne s'effondrent entièrement.

Figure 2 : Photographie de l'intérieur de l'ancien palais du Lallé Naaba



Source : YOGO Badimbié, mars 2017

N.B. Le tronc d'arbre (au premier plan) sert à soutenir le mur pour éviter qu'il ne s'effondre.

Le palais demeure ainsi le témoin d'une réorganisation politique et administrative d'un royaume moaga due à la volonté du pouvoir colonial. Il fut le résultat d'une collaboration entre les colonisateurs qui s'occupèrent du volet technique et la population locale qui constitua la main d'œuvre et fournit les matériaux locaux pour la construction.

III. 1. 2. Le palais du président Maurice YAMEOGO

Le palais du président Maurice YAMEOGO, premier président de la République de Haute-Volta (actuel Burkina Faso), a été construit dans les années 1964. C'est un vaste domaine entouré d'une clôture (voir annexe 3. Photo N° 1 : vue du palais de Maurice YAMEOGO). Il est situé dans le centre-ville le long de la voie principale (Route de Dédougou) traversant la ville d'Est en Ouest. Il comprend divers éléments dont les plus importants sont : une grande

bâtisse⁶⁰ en étage comportant plusieurs chambres (dortoirs, cuisine et douche), une dépendance servant de garage, une grande piscine, une statue du président, deux statues d'éléphant, la tombe du président et celle de son épouse.

De nos jours, le palais est affecté par de nombreuses pathologies⁶¹. On remarque l'absence de certaines portes, des toitures en voie de disparition, la dégradation visible de certaines parties du bâtiment, des statues, de la piscine qui est devenue pratiquement un dépotoir. Il y a aussi la perte de certaines parties de la clôture, la présence de tas d'immondices dans la cour, etc. Cette situation est due essentiellement à l'abandon des lieux et à leur manque d'entretien.

Figure 3 : Photographie du rez-de-chaussée du palais Maurice Yaméogo



Source : BIRBA Noaga, janvier 2015

L'observation de la photographie ci-dessus (figure 3) permet de constater le mauvais entretien du carrelage de l'immeuble et sa dégradation se manifestant par des tâches noirâtres, des résidus, des creux. Cela est également le cas notamment pour de nombreux éléments du palais telle que la statue ci-dessous (figure 4). Sa dégradation est telle qu'apparaît le cadre original à savoir le fer sur lequel a été réalisée la statue.

⁶⁰ Confère Annexe 3, photo N° 1 pour une vue générale du palais.

⁶¹ ROBESPIERRE, Alain Saint, « Koudougou : dans les profondeurs des ruines présidentielles », *lefaso.net* (2007, 30 mai), consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article21124>

Figure 4 : Photographie d'une statue d'éléphant dégradée du palais Maurice Yaméogo



Source : YOGO Badimbié, février 2017

Aussi, de nombreuses menaces mettent-elles en danger la survie du palais. Elles sont liées à plusieurs facteurs :

- les actions anthropiques : le long de la clôture sont installés de nombreuses personnes qui exercent divers métiers tels que la mécanique⁶², la restauration, le commerce... Ces activités ont en général des effets préjudiciables sur le bien : les constructions sont souvent adossées sur les clôtures du palais et une bonne partie des ordures provenant de ces activités est déversée directement dans la cour.
- les actions des animaux : l'espace intérieur est devenu un refuge pour animaux en divagation ;
- les aléas climatiques : les vents et les pluies parfois violents agissent sur l'édifice aussi bien de l'extérieur qu'à l'intérieur à cause de l'absence de certaines fermetures. Cela contribue à détériorer davantage le palais dont l'intérêt pour l'histoire de la ville est considérable.

Le palais revêt plusieurs valeurs qui lui confèrent une grande importance locale et nationale : architecturale, historique, politique, militaire...

⁶² Voir annexe 3, photo N° 2. Nous avons, adossé sur la clôture du palais, un atelier de mécanique dont les bruits, les déchets ont des impacts négatifs sur la constitution de la construction.

Il est l'une des premières œuvres architecturales construites en dur et en étage spécialement par un citoyen du pays dans la ville de Koudougou. Selon Mathieu HILGERS, « Il affichait la ville dans toute sa grandeur et soulignait son importance sur le plan national »⁶³. Les habitants racontent qu'à l'époque, « il n'y avait pas son deux au Burkina »⁶⁴. C'était donc un signe de la modernisation de la cité. Au niveau historique, il était la résidence privée du président de la République. A ce titre, il représentait le siège local du pouvoir politique. C'était aussi le lieu de rencontre de la haute société de l'époque. Ce palais est un symbole des alliances entre Etat et Eglise, entre politiciens et hommes d'église. L'œuvre a été bénie lors de son inauguration par l'église catholique en la personne de l'Abbé André-Jules BOUNCOUNGOU, qui en retour, reçut une 2 CV neuve qu'il avait demandé au chef de l'Etat « pour faciliter son ministère »⁶⁵.

Par ailleurs, le palais a eu des fonctions administratives et militaires. Il est connecté directement à un autre lieu de mémoire très important pour les Burkinabè. Il s'agit de la fosse commune (ou mausolée) de Lattou.

A la chute du président Maurice YAMEOGO en 1966, le palais fut récupéré par l'Etat pour en faire des services. Pendant la période de la Révolution Démocratique et Populaire (R.D.P.) de 1983 à 1987, il fut transformé en un camp militaire. Le BIA (Bataillon d'Intervention Aéroporté) y stationnait. C'est ce camp qui entra en rébellion contre le nouveau pouvoir à la suite du coup d'Etat où le président Thomas SANKARA fut tué le 15 octobre 1987. La plupart des officiers du camp et quelques soldats de rang furent massacrés et enterrés ensemble dans cette fosse au lendemain des événements du 27 octobre 1987.

Cet ancien joyau de toute la province du Boulkiemdé est dans un état de délabrement qui s'accroît en raison des actions continuelles des hommes et des animaux et des aléas

⁶³ HILGERS, Mathieu, *Identité collective et lutte pour la reconnaissance. Les révoltes à Koudougou lors de l'affaire Zongo. Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, 2010, consulté le 19/11/2017. Repéré à URL http://lamc.ulb.ac.be/IMG/pdf/Identite_collective_et_lutte_pour_la_reconnaissance_-_Les_revoltes_de_Koudougou_lors_de_l_affaire_Zongo.pdf

⁶⁴ KABORE, S. Rosine, « Palais de Maurice Yaméogo : du palais présidentiel au dépotoir, les ruines de l'indifférence », *Lefaso.net*. (2015, 9 janvier), consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article62679>

⁶⁵ BOURON, Jean-Marie, « Amitiés, inimitiés », *Civilisations*, 60 (1), 2011, consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://civilisations.revues.org/2763> ou DOI 10.4000/civilisations.2763

climatiques. Un journaliste résume très bien la situation : « la résidence présidentielle ? Une véritable dégluinge en dégradation continue »⁶⁶.

Le dernier inventaire du patrimoine culturel reconnaissait que le bien était « en très mauvais état de conservation »⁶⁷ et évoquait la nécessité de sa réfection.

III. 1. 3. L'ex usine FASO FANI (FASOTEX)

Le Burkina Faso s'est toujours caractérisé par sa faible industrialisation depuis l'époque coloniale. Des efforts ont été faits par l'Etat pour implanter et diversifier les industries à partir de l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Mais, la conjoncture économique défavorable associée à la mauvaise gestion de ces entreprises ont entraîné en général leur privatisation et la fermeture de certaines d'entre elles.

A Koudougou, l'ex usine FASO FANI (aujourd'hui FASOTEX) fait partie de ces fleurons de l'industrie étatique burkinabè qui a été privatisée et presque à l'arrêt. Une meilleure conservation de cette industrie s'avère indispensable en raison de la place et du rôle considérable qu'elle a joué dans la ville de Koudougou et aussi de la dégradation de ses éléments. Elle constitue une partie de la mémoire de la ville. Elle renferme des « éléments constitutifs d'identités professionnelles ou locales qui méritent d'être respectées, confortées, valorisées »⁶⁸.

De façon générale, les anciennes industries, leurs personnes, leurs contenus, leurs archives et bien d'autres éléments qui se rattachent à elles représentent, en réalité, un matériau fondamental pour une « histoire de l'industrialisation plus large et plus riche »⁶⁹.

Nous reviendrons sur le cas de cette usine dans la dernière partie de notre travail.

⁶⁶ ROBESPIERRE, Alain Saint, « Koudougou : dans les profondeurs des ruines présidentielles », *lefaso.net* du 30 mai 2007, consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article21124>

⁶⁷ MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME, *Inventaire région du Centre-Ouest*, Ouagadougou, DGPC, 2015, p. 1

⁶⁸ DAUMAS, Jean-Claude, *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 19

⁶⁹ DAUMAS, Jean-Claude, *Op. Cit.*, 2006, p. 20

III. 1. 4. Les salles de cinéma

Les salles de cinéma font partie des institutions culturelles qui ont occupé une place importante dans les villes du Burkina Faso à une certaine période. Elles ont participé considérablement à l'animation culturelle de ces cités. Cette situation découle en partie de l'existence du FESPACO, le plus important festival consacré au cinéma en Afrique depuis 1969.

Toutefois, depuis quelques années, la plupart de ces salles ne fonctionnent plus. Selon Idrissa NOGO, le Burkina Faso comptait 53 salles de cinéma en 1990. En 2014, il n'en restait plus que 18 de fonctionnels à Ouagadougou et 9 dans le reste du pays⁷⁰. Elles ont été fermées car elles n'étaient plus rentables pour les propriétaires. Cela s'explique par le développement « de médias plus accessibles (télévision et vidéo) et la vulgarisation de l'outil numérique »⁷¹ qui permettent une grande diversification de l'offre.

Koudougou disposait de deux salles de cinéma : le Ciné YAM et le Ciné SIBIRI. Ils sont tous situés au centre-ville, au secteur 1 dans l'ex quartier Dapoya. Ces salles de cinéma ont connu leur heure de gloire particulièrement entre 1980 et 1995. C'était des lieux de rencontre d'une partie de la population de la ville. Ces citoyens s'y rendaient pour regarder des films, se détendre et discuter parfois de leurs activités après les séances de projection. Le cinéma était la pratique culturelle la plus populaire de l'époque.

Mais, dans les années 2010, leurs propriétaires ont été obligés de mettre la clé sous la porte. Les bâtiments ont été affectés à de nouveaux usages.

De nos jours, le ciné YAM, dont une partie est utilisée pour le commerce, serait en réfection. Quant au ciné SIBIRI, ses locaux ont été réaménagés pour abriter des boutiques et restaurants (confère la figure 5 ci-dessous). Une partie avait été louée à une compagnie de transport privée. Rien ne permet de savoir que ce bâtiment fut une salle de cinéma renommée de la ville de Koudougou dans le passé.

⁷⁰ NOGO, Idrissa, « Fermeture des salles de cinéma : la grande braderie », *Sidwaya* du 21/12/2014, consulté le 22/05/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-3815-fermeture-des-salles-de-cinema-la-grande-braderie-.html>

⁷¹ BURKINA FASO, Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, *Politique Nationale de la Culture (PNC)*, Ouagadougou, 2008, p. 18

Figure 5 : Vue partielle de l'ancien ciné SIBIRI



Source : ZONGO T. Maïmounata, juillet 2018

Ces salles constituent des lieux de mémoire indiscutables pour de nombreux ressortissants et habitants de Koudougou qui regardent avec désolation leur transformation. Ces lieux ont une importance considérable pour eux. Ils leur rappellent une partie de leur jeunesse, de leur vie car le cinéma représente, avant tout, « un espace collectif où l'on vit un plaisir d'être ensemble »⁷² selon Stanislas MEDA, ancien secrétaire général du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso.

III. 1. 5. Les sites archéologiques

La ville de Koudougou et ses environs regorgent de sites archéologiques, parfois signalés par les étudiants du département d'Histoire et Archéologie de l'Université Norbert ZONGO. Cependant, des travaux n'ont pas encore été entrepris sur ces sites. Nous pouvons évoquer les découvertes faites par l'archéologue Noaga BIRBA lors d'une étude menée pour le compte d'un projet de développement urbain destiné à la commune de Koudougou. Ces sites sont principalement des buttes anthropiques localisées aux environs de la route, liaison RN 14-RN

⁷² COGNE, Gaël, « Grand écran : Au Burkina Faso, le cinéma en salles renaît après des années de désert », *Libération* du 12 mars 2017, consulté le 23/05/2018. Repéré à URL http://next.liberation.fr/cinema/2017/03/12/au-burkina-faso-le-cinema-en-salles-renait-apres-des-annees-de-desert_1555153

21 de Koudougou (confère figure 6). Ils renferment des tessons de céramique assortis parfois d'outils lithiques tels que des meules, des broyeurs...

Figure 6 : Photographie d'un site archéologique



Source : BIRBA Noaga, novembre 2015

Ces buttes sont la résultante d'accumulations de matériaux provenant d'activités de l'homme. Selon Noaga BIRBA, « Elles sont particulièrement précieuses pour la connaissance de l'histoire et la culture des communautés humaines car leur étude permet d'apporter des informations et précisions précieuses sur les civilisations passées »⁷³.

Des anciens ateliers de réduction du minerai de fer composés de bases de fourneau et de scories ont été également signalés par des étudiants dans les quartiers de la commune. Ils sont le témoin de la pratique de la métallurgie par les peuples qui y résidaient.

Ces différents sites archéologiques sont dans un état de dégradation avancé. Cela est dû aux activités des habitants et de la mairie telles que la construction de logements, l'aménagement de voies praticables. La réalisation du projet au profit de la commune contribuera à les détériorer davantage ou à entraîner leur disparition. Il faut souligner aussi les effets des ruissellements d'eau.

⁷³ BIRBA, Noaga, « Rapport d'inventaire des ressources culturelles physiques dans les zones d'emprise du projet PIDURMO », Koudougou, novembre 2015, p. 4

De ce fait, il s'avère nécessaire et urgent de mettre en place des mesures de protection et d'entreprendre des recherches sur ce patrimoine archéologique, avec les ressources adéquates, en vue de les étudier plus profondément avant leur disparition définitive.

III. 2. Les biens culturels en situation de mise en péril

On entend par mise en péril d'un bien culturel quand il est confronté à des menaces susceptibles d'affecter ses caractéristiques primordiales⁷⁴. Ce sont les cas où on note une absence de politique de conservation à l'égard du bien. On a aussi les dangers pouvant provenir de projets d'aménagement du territoire ou de plans d'urbanisme. Il faut aussi signaler les impacts dommageables des facteurs climatiques ou d'autres facteurs liés à l'environnement...

III. 2. 1. La statue de l'ancêtre Bassanga

C'est un monument (figure 7) localisé dans le quartier Issouka. Il a été inauguré le 9 mars 2013. Il s'agit d'un buste représentant le premier ancêtre de la famille Yaméogo installé à Koudougou. Il a été édifié sur le site où aurait vécu et disparu cet ancêtre au XIII^{ème} siècle⁷⁵. Mais, un problème de taille se pose : il est situé à l'intérieur de l'école primaire publique Centre-est de Koudougou.

Cette situation n'est pas sécurisante pour ce symbole important qui rappelle la naissance de Koudougou. Les manifestations violentes dont le patrimoine culturel de Koudougou a subi les conséquences déplorables sont parties parfois du monde de l'éducation.

⁷⁴ UNESCO, *Patrimoine mondial en péril*, 1992-2018, consulté le 17/02/2018. Repéré à URL <http://whc.unesco.org/fr/158>

⁷⁵ KABORE, François, « Histoire du quartier Issouka de Koudougou : le buste de l'ancêtre Bassanga inauguré », *Sidwaya* du 11 mars 2013, consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article53216>

Figure 7 : Photographie de la statue de l'ancêtre Bassanga



Source : SAM Yacouba, septembre 2017

La statue est sommairement protégée par une clôture en fer. A l'arrière plan on aperçoit des bâtiments de l'école primaire.

III. 2. 2. Le musée Rayimi d'Issouka

Le Musée Rayimi (voir figure 8) est situé au sein du quartier Issouka dans l'enceinte de la cour du chef d'Issouka. Il reste jusqu'à présent le seul musée de la ville de Koudougou. Il a ouvert ses portes le 17 juillet 2010.

Ce musée privé renferme une « collection de photographies, d'objets d'art, et un espace réservé à l'histoire du coton qui fut naguère une principale production de la région »⁷⁶. Une partie des images a été fournie au musée par la famille de André de BEAUMINY, ancien commandant de cercle de Koudougou de février 1925 à janvier 1927. Il avait aussi servi dans d'autres localités du pays. Nous pouvons y voir par exemple des photographies évoquant des aspects politiques, religieux, économiques de la ville de Koudougou et d'autres localités du pays durant l'ère coloniale. Ces différentes images nous livrent des informations importantes sur l'histoire de l'évangélisation dans les villes de Koudougou et de Réo entre 1922 et 1924 d'une part et le démarrage des travaux de construction de Réo en 1916 d'autre part.

⁷⁶ RAYIMI, *Présentation du musée*, consulté le 23/05/2018. Repéré à URL http://rayimi.com/index_fichiers/musée.htm

Figure 8 : Photographie du musée Rayimi d'Issouka



Source : <http://www.rayimi.org/index.php/le-musee-rayimi/historique>

La situation géographique du musée en a fait un lieu facilement accessible. Cependant, elle présente un inconvénient majeur qui demeure un risque potentiel élevé pour sa collection. Le musée est situé à côté d'un cours d'eau qui déborde parfois en saison pluvieuse (figure 9).

Figure 9 : Vue du cours d'eau s'écoulant près du musée Rayimi



Source : <http://www.rayimi.org/index.php/services-disponibles/promenade-sur-le-lac>

De plus, le bâtiment abritant les collections a été réalisé à partir de matériaux locaux traditionnels tels que le banco, le bois qui ont tendance à se dégrader souvent rapidement face à l'action des pluies. Par ailleurs, nous n'avons pas connaissance de la mise en place d'un plan d'urgence pour faire face à certaines catastrophes naturelles telles que les inondations. En cas de débordement de la rivière pour cause de fortes pluies comme cela a été le cas le

mardi 1^{er} septembre 2009 dans une partie du pays, les objets risquent de se retrouver rapidement dans l'eau.

III. 2. 3. Le mausolée de Lattou

La fosse commune de Lattou ou mausolée de Lattou est l'une des conséquences des nombreuses crises politico-militaires qu'a connu le Burkina Faso depuis l'éviction du premier président de la République en janvier 1966.

Figure 10 : Photographie du mausolée de Lattou



Source : SAM Yacouba, août 2017

Le 3 janvier 1966, une crise socio-politique et économique obligea le président Maurice YAMEOGO à démissionner et à céder sa place à un militaire. Le pouvoir politique devint un enjeu pour les militaires qui n'hésitèrent pas à perpétrer des coups d'Etat pour l'accaparer sans réussir pour autant à changer de façon significative la situation socio-économique difficile de la population. C'est dans ce contexte qu'arrive le Capitaine Thomas SANKARA le 04 août 1983. Avec ses compagnons d'armes, ils proclamèrent la Révolution Démocratique et Populaire (RDP), et s'attelèrent à de nombreux changements dans le pays : le nom du pays Haute-Volta devint Burkina Faso le 04 août 1984, la devise et les armoiries changèrent, une lutte acharnée fut menée contre la corruption...

Mais, le 15 octobre 1987, le Président SANKARA perdit la vie au cours d'un coup d'Etat perpétré par ses propres compagnons de lutte qui l'accusèrent de déviationnisme.

La popularité de ce président due à son engagement pour sortir sa population de la misère faisait que l'on s'attendait à de sérieuses révoltes dans le pays. Mais, la seule contestation face au nouveau pouvoir appelé « Front Populaire » vint de soldats du Bataillon d'Intervention Aéroportée (B.I.A.) de Koudougou.

Les nouvelles autorités politiques décidèrent donc de s'en débarrasser. C'est ainsi que dans la matinée du 27 octobre 1987, la ville de Koudougou fut encerclée par des militaires et soumise à des tirs intenses. Des militaires contestataires « profitèrent d'un moment d'accalmie pour se rendre à la gendarmerie à la recherche d'un abri »⁷⁷. Ils furent pris et passés par les armes. Ils furent hâtivement enterrés dans une fosse commune dans un « espace vide où les gens n'habitaient pas »⁷⁸ près de Lattou. Construite et transformée en mausolée, la fosse est devenue un lieu de recueillement pour de nombreux citoyens. Dans cette optique, a été mis en place en 2005, le Collectif pour la mémoire des martyrs de Koudougou (CO.M.MA.K.) dont l'objectif est de travailler à travers « des actions multiformes, à rendre un vibrant hommage à ces valeureux éléments de notre armée, tombés pendant qu'ils exprimaient leur patriotisme et qu'ils refusaient la dictature, qu'ils voyaient déjà venir »⁷⁹.

Ces hommes massacrés représentent ainsi le premier symbole de la résistance au pouvoir de l'ex président Blaise COMPAORE chassé du pouvoir en octobre 2014. Ils ont également contribué à asseoir la réputation de Koudougou comme ville rebelle⁸⁰.

Aujourd'hui, la pression démographique fait que cette zone est de plus en plus occupée par des habitations et des établissements. Si des mesures ne sont pas prises en vue de protéger le monument et de l'isoler, il risque de se retrouver coincé au milieu d'une population en quête d'espace pour s'installer et surtout d'être endommagé.

⁷⁷ ZOUGMORE, Merneptah Noufou, 27 octobre 1987. *Le BIA sous les feux du Front populaire*, consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://thomassankara.net/lattaque-de-koudougou-le-27-octobre-1987/>

⁷⁸ NAMA, Germain B., « Témoignage d'un barbouze sur les événements de Koudougou », *Evènement* N° 9 de février 2002, consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://thomassankara.net/lattaque-de-koudougou-le-27-octobre-1987/>

⁷⁹ CO.M.MA.K., 2005 (octobre), « Attaque du BIA de Koudougou : un Collectif pour la mémoire des "martyrs" », *lefaso.net*, consulté le 27/06/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article10473>

⁸⁰ HILGERS, Mathieu, *Identité collective et lutte pour la reconnaissance. Les révoltes à Koudougou lors de l'affaire Zongo. Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, 2010, consulté le 19/11/2017. Repéré à URL http://lamc.ulb.ac.be/IMG/pdf/Identite_collective_et_lutte_pour_la_reconnaissance-Les_revoltes_de_Koudougou_lors_de_l_affaire_Zongo.pdf

III. 2. 4. Les quartiers traditionnels de Koudougou

Les villes du Burkina Faso telles que nous les connaissons aujourd'hui sont le résultat d'une réorganisation de l'espace par les colons à partir de la période coloniale. C'est le cas de la ville de Koudougou. Toutefois, des quartiers, on en trouvait dans les territoires qui forment aujourd'hui le pays.

Le quartier a une importance considérable dans la société traditionnelle. Il « détermine et manifeste l'identité collective d'un groupe »⁸¹. En d'autres termes, il est identifiable à partir des familles qui y vivent. Le nom du quartier peut aider à « connaître l'origine des habitants ou la situation du quartier dans l'ordre d'arrivée des migrants qui composent la localité »⁸².

De manière générale, ces quartiers sont gérés par les autochtones qui ont les droits essentiels sur la terre. Ils sont, de ce fait, détenteurs du pouvoir coutumier.

L'arrivée de nombreux migrants, l'extension des quartiers, les nombreuses réformes agraires entreprises par l'administration publique ont contribué parfois à réduire le pouvoir de ces premiers habitants de quartiers.

A partir de 1983, avec l'avènement de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) dirigée par le président Thomas SANKARA, de profonds bouleversements ont eu lieu dans les villes et campagnes. Ils sont le fait des nouvelles mesures politiques mises en place par le nouveau régime, en l'occurrence la Réorganisation Agricole et Foncière (RAF). L'Ordonnance N° 84-050/CNR/PRES du 04 Août 1984 et son décret d'application N° 85-404/CNR/PRES du 04 Août 1985 ressortent des changements dans la gestion des terres. Les points notables qui nous intéressent sont les suivants : l'abrogation des droits coutumiers et la création du Domaine Foncier National (DFN)⁸³. En résumé, l'Ordonnance notifie que désormais, « le domaine foncier national est de plein droit propriété de l'Etat »⁸⁴. De ce fait, la gestion des terres connaît une réorganisation. Les quartiers cèdent la place aux secteurs et de nombreuses opérations de lotissement sont menées par la municipalité dans le but de disposer de

⁸¹ HILGERS, Mathieu, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés* 2005/3 (N° 122), consulté le 24/02/2018. Repéré à URL <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

⁸² HILGERS, Mathieu, Op. Cit.

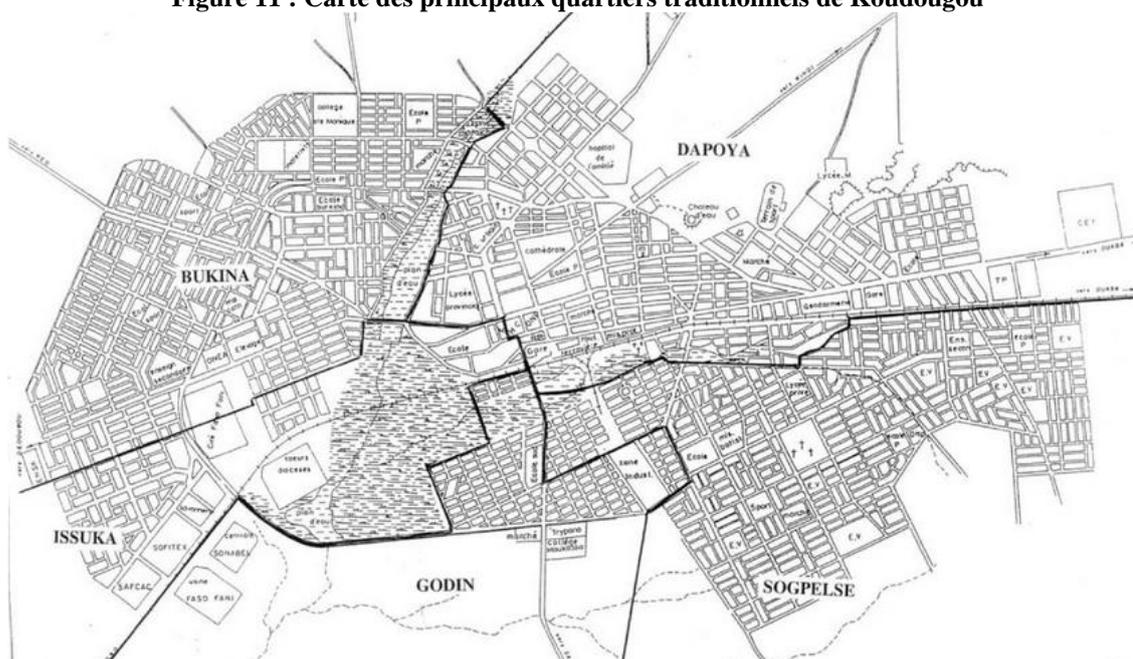
⁸³ KONRAD ADENAUER STIFTUNG, *Rapport final : Etude de base sur la situation des droits d'accès des femmes à la terre dans les provinces du Seno, du Gourma et de la Tapoa au Burkina Faso*, Ouagadougou, SERDEV, 2016, p. 15

⁸⁴ BELEM, Yacouba, « Gouvernance foncière : des mesures à prendre au Burkina Faso », *Sidwaya* du 2 juillet 2017, consulté le 21/05/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-17277-gouvernance-fonciere-des-mesures-a-prendre-au-burkina-faso.html>

ressources financières et de permettre aux citoyens de disposer de parcelles d'habitation sans forcément passer par l'autorité coutumière.

L'un des grands changements intervenus à Koudougou, à l'instar des autres villes moyennes du pays au cours de cette période, est spécialement le passage des quartiers (figure 11) aux secteurs (figure 12).

Figure 11 : Carte des principaux quartiers traditionnels de Koudougou



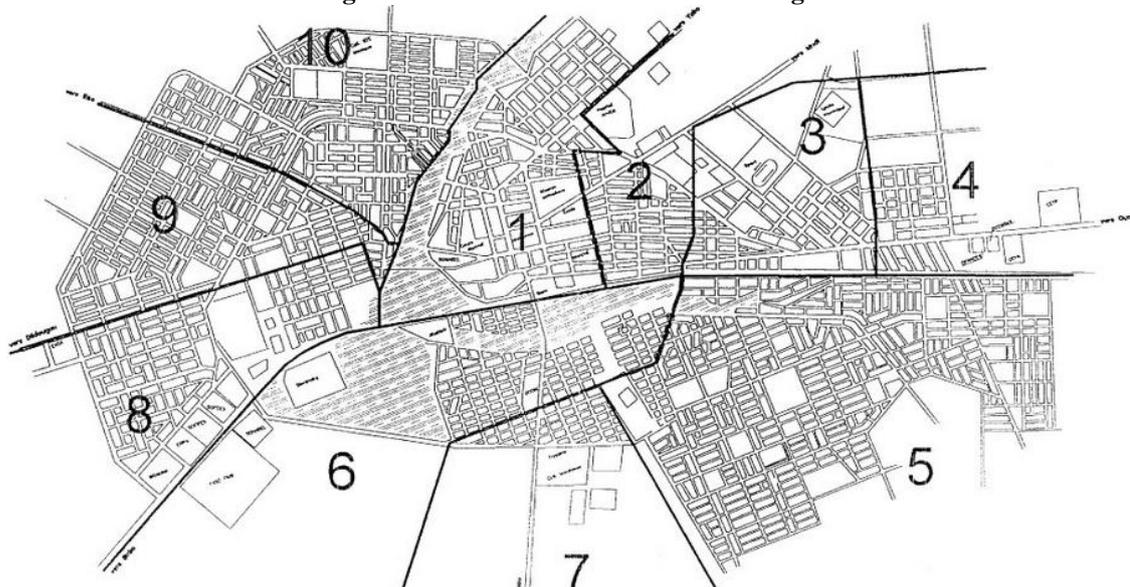
Source : HILGERS Mathieu, 2005, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

On passe des cinq principaux quartiers traditionnels (Dapoya, Issouka, Goodin, Sogpélsé et Bourkina) et de quartiers périphériques à dix secteurs administratifs. Ces derniers tiennent très peu compte des limites des anciens quartiers. Selon Mathieu HILGERS, il est évident que l'on se trouve « dans une logique destinée à abolir, à terme, toute possibilité de référence au quartier traditionnel, tant au niveau des plans d'aménagement et de lotissement que dans les pratiques quotidiennes »⁸⁵. Ainsi, l'on remarque que la création des secteurs a été essentiellement le résultat d'un morcellement des quartiers et d'un changement de leurs

⁸⁵ HILGERS, Mathieu, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés* 2005/3 (N° 122), consulté le 24/02/2018. Repéré à URL <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

limites traditionnelles. Nous pouvons, par exemple, voir que les quartiers Dapoya et Bourkina se retrouvent scindés en plusieurs secteurs qui sont les secteurs 1, 2, 3, 4, 9, 10.

Figure 12 : Carte des secteurs de Koudougou



Source : HILGERS Mathieu, 2005, <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

De plus, le patrimoine bâti traditionnel cède peu à peu la place à des constructions modernes qui donne une nouvelle image et souvent de nouvelles fonctions aux anciens quartiers.

Ce réaménagement visait, dans une certaine mesure, à réduire le pouvoir des autorités coutumières qui avaient une mainmise sur les terres. Cependant, elle eut des répercussions négatives sur le patrimoine culturel de la ville.

Pour les premiers habitants, les quartiers traditionnels sont des espaces physiques dotés de signification, de différentes valeurs (socio-culturelle, historique, politique). Selon Laurier TURGEON, « en raison de leur ancienneté, de leur singularité et de leur fort investissement symbolique, ces lieux sont considérés comme étant habités par une force tutélaire ou surnaturelle qui les anime et les protège »⁸⁶.

A ce titre, ils portent l'histoire de la ville. Ils permettent de suivre son évolution dans le temps et dans l'espace et montrent que c'est un lieu vivant et dynamique.

⁸⁶ TURGEON, Laurier, « Introduction. L'esprit du lieu : pour mieux penser et pratiquer le patrimoine culturel », *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2009, p. L

Les quartiers traditionnels sont ainsi le fondement de la ville. Ils forment l'esprit du lieu que l'on peut regrouper en trois ensembles pour reprendre l'idée de Can Sakir BINAN et Demet BINAN : « les éléments de l'environnement naturel, les éléments socioculturels et les éléments de l'environnement bâti »⁸⁷.

Ces auteurs estiment que l'environnement bâti composé par exemple des habitats anciens, des quartiers traditionnels constitue l'élément le plus important de l'esprit du lieu. Celui-ci « se cache dans les édifices, les coutumes, les modes de vie, de commerce, la production agricole, la vie quotidienne, etc. »⁸⁸. En d'autres termes, l'environnement bâti est au centre d'échanges matériels et immatériels se manifestant par le commerce des produits agricoles, la pratique de la religion traditionnelle sur des sites spécifiques tels que les bois ou forêts sacrés, des rituels liés à la gestion de la terre...

Aussi, la volonté politique affichée de faire disparaître les références aux anciens quartiers implique indubitablement l'acceptation de la perte d'une partie essentielle de l'esprit du lieu de la ville de Koudougou. Une telle situation va à l'encontre de la Politique Nationale de la Culture (PNC). L'un de ses principes directeurs insiste sur le « respect des valeurs de référence »⁸⁹. De plus, une de ses missions fondamentales se décline ainsi : « traduire la volonté du peuple burkinabé de respecter, de préserver, d'exploiter et d'utiliser son héritage et son patrimoine culturel pour bâtir une communauté unie, vivante et prospère soudée sur une identité nationale et ouverte aux valeurs universelles »⁹⁰.

En somme, il est indispensable de travailler aussi bien à la conservation des quartiers traditionnels que de leurs contenus historiques, culturels en raison de leur importance pour l'histoire de la ville et la meilleure compréhension de son patrimoine culturel. Il est nécessaire de signaler que la mauvaise qualité de certaines photographies est due à la difficulté d'en avoir de meilleures : certaines ont été tirées de l'Internet, d'autres ont été prises par des amateurs avec du matériel inapproprié.

⁸⁷ BINAN, Can, Sakir & BINAN Demet, « L'esprit du lieu à Bergama (Pergame). Identification et analyse des menaces », *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2009, p. 141

⁸⁸ BINAN, Can, Sakir & BINAN Demet, Op. Cit., p. 145

⁸⁹ BURKINA FASO, Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, *Politique Nationale de la Culture (PNC)*, Ouagadougou, 2008, p. 39

⁹⁰ BURKINA FASO, Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, Op. Cit., p. 40

Chapitre IV : les principaux facteurs menaçant le patrimoine culturel de la ville de Koudougou

Les différents éléments qui affectent les biens culturels dans la ville de Koudougou, tout comme dans le reste du pays, sont principalement de deux ordres : les facteurs climatiques et les facteurs anthropiques. Leurs impacts négatifs et parfois destructeurs s'observent aussi bien au niveau de la longue durée que de la courte durée.

IV. 1. Les facteurs climatiques

IV. 1. 1. Les effets des pluies

Koudougou est située dans la zone climatique Nord-soudanienne. La quantité d'eau tombée annuellement est comprise entre 600 mm et 900 mm. Ces pluies sont généralement mal réparties dans le temps et dans l'espace. De plus, elles sont parfois d'une grande violence et accompagnées de vents forts. Elles deviennent ainsi des facteurs préjudiciables aux biens culturels.

IV. 1. 2. Les effets de la sécheresse

La sécheresse indique « une période d'un ou de deux ans dont la pluviosité est inférieure à la moyenne »⁹¹. Selon les scientifiques, elle est courante dans les pays sahéliens comme le Burkina Faso. Ses conséquences se sont aggravées ces dernières décennies car elle devient plus longue et s'étend à des zones plus vastes. On note quelquefois des moments de sécheresse durant l'hivernage.

Les actions alternées et souvent brutales des pluies et de la sécheresse endommagent considérablement le patrimoine culturel.

On peut dire que les aléas climatiques font partie des éléments ayant des conséquences désastreuses sur le patrimoine culturel en raison de leur irrégularité, de leur imprévisibilité. Ils

⁹¹ BURKINA FASO, Ministère de l'Environnement et de l'eau, *Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso*, 1999, p. 102-103

sont d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas maîtrisables. De ce fait, ils provoquent maintes destructions parfois irrémédiables aggravées par les actions des hommes.

IV. 2. Les facteurs anthropiques

Les hommes constituent les principaux prédateurs du patrimoine culturel, de façon directe ou indirecte, de façon consciente ou inconsciente. Cela s'explique par plusieurs raisons telles que les nombreuses pressions sociales et économiques considérables, les crises politiques, etc.

IV. 2. 1. L'inadéquation des programmes scolaires et les pressions sociales

L'un des principaux buts de l'éducation est, selon l'Article 14 de la loi n° 013-2007/AN du 30 juillet portant Loi d'orientation de l'éducation, de « dispenser une formation adaptée dans son contenu et ses méthodes aux exigences de l'évolution économique, technologique, sociale et culturelle qui tienne compte des aspirations et des systèmes de valeurs au Burkina Faso, en Afrique et dans le monde ». Mais, dans la pratique, les valeurs culturelles propres au pays sont peu enseignées dans la mesure où elles ne sont pas prises en compte clairement dans les programmes scolaires. Les anciens programmes sont toujours de mise avec de temps à autre quelques modifications. C'est le constat auquel sont parvenus les acteurs de l'éducation nationale lors d'un colloque tenu en 1993 au Burkina Faso. Pour eux, « le fossé semble se creuser chaque jour davantage entre la volonté de plus en plus clairement affirmée d'une école différente, mieux apte à répondre aux besoins des apprenants et de la société, et la réalité scolaire, demeurée, à quelques détails près, immuable dans ses contenus, ses méthodes, son organisation... »⁹². Et, selon Marc PILON, cette réalité n'a pas fondamentalement changé d'où la grande difficulté pour les scolaires et de nombreux intellectuels de comprendre l'intérêt de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel local.

Par ailleurs, il existe de grandes disparités au niveau de la répartition de la population du Centre-ouest et des provinces. En 2006, la densité moyenne de la population est de 54,5 habitants au km² dans cette région. Au niveau de la province du Boulkiemdé, elle est passée

⁹² PILON, Marc, « L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3 | 2004

de 98,7 habitants au km² en 1996 à 118,4 en 2006. Quant à la commune de Koudougou, elle monte à 237 habitants au km². Une situation qui pourrait s'expliquer essentiellement par le fait que Koudougou en tant que chef-lieu de province et de région regroupe la majorité « des structures administratives et autres activités de commerce et d'industries (industrie textile), gare ferroviaire (Sitarail), etc. »⁹³.

En outre, des nationalités étrangères s'installent progressivement dans la région du Centre-ouest principalement dans la ville de Koudougou. Il s'agit surtout de Nigériens, de Béninois et d'Ivoiriens. Aussi, la pression devient-elle très forte sur le milieu surtout si l'on tient compte du taux de natalité élevé dans la zone. Selon les statistiques de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), le taux brut de natalité⁹⁴ dans la province du Boulkiemdé est de 43 % et le nombre d'enfants en moyenne pour chaque femme est de 5,9⁹⁵.

Le besoin en terre pour s'installer ou s'adonner à des activités économiques est ainsi réel et très prééminent.

Nous pouvons mentionner la forte demande énergétique. Elle provoque une exploitation abusive des formations végétales pour répondre aux besoins en source d'énergie dans les villes et les campagnes. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, « Plus de 87 % des ménages du Burkina Faso utilisent le bois comme principale source d'énergie pour la cuisine »⁹⁶. Cette situation entraîne la disparition grandissante de la végétation. Elle a pour conséquence d'exposer directement les sites archéologiques et les constructions aux effets dévastateurs des phénomènes climatiques.

De plus, l'expansion des religions révélées est parfois une menace véritable pour le patrimoine culturel. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006, le christianisme et l'islam sont pratiqués par 71,8 % de la population contre 20,2 % pour les adeptes de la religion traditionnelle dans la région du Centre-ouest. Cette situation ne favorise pas la conservation et la transmission de certains éléments du patrimoine culturel jugés contraires aux principes de ces religions.

⁹³ Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest*, Ouagadougou, INSD, p. 27

⁹⁴ Le taux brut de natalité (TBN) exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1 000 habitants.

⁹⁵ Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest*, Ouagadougou, INSD, p. 91

⁹⁶ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, *Cinquième rapport national du Burkina Faso à la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique*, Ouagadougou, juillet 2014, p. 40

IV. 2. 2. Les pressions économiques

Le Burkina Faso est classé parmi les PPTE (Pays Pauvres Très Endettés). Le manque de ressources financières est bien souvent mis en avant pour expliquer le sous financement du secteur de la culture. Le Ministère de la Culture fait partie de ces départements dont le budget annuel reste généralement en dessous de 1 % du budget national du pays. Selon Jean-Paul KOUDOUGOU « de 1994 à 2004, la part octroyée au Ministère en charge de la Culture a atteint 1 % du budget national seulement en 1997. Depuis, ce taux a considérablement baissé de plus de 70 %, oscillant entre 0,23 % et 0,34 »⁹⁷. Une étude du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme confirme cette situation. Elle dit : « La part du budget du MCT dans le budget de l'Etat est de 0,24 %. Depuis 2009, elle régresse continuellement avec une cassure importante en 2011 due à la séparation de la communication d'avec la culture et le tourisme »⁹⁸.

L'insuffisance permanente du budget constitue une limite importante qui empêche le ministère en charge de la Culture de travailler correctement à l'identification du patrimoine culturel national en vue de sa protection, de sa mise en valeur et d'apporter son appui aux collectivités territoriales pour atteindre les mêmes objectifs.

Cette situation économique difficile constitue l'une des causes des nombreuses crises socio-politiques dans le pays.

IV. 2. 3. Les crises politiques

Koudougou est une ville qui a beaucoup souffert de crises socio-économiques et politiques. En effet, l'essor du chômage dû au marasme économique avait créé un grand ressentiment au sein de la population. De plus, les assassinats politiques dont certains ressortissants de la ville avaient été l'objet avaient aggravé la situation. Ce fut le cas des soldats du Bataillon d'Infanterie Aéroporté (BIA) stationnés dans la ville qui avaient été tués en 1987 à la suite du coup d'Etat qui avait emporté le président thomas SANKARA. Le 18 décembre 1998, ce fut au tour du journaliste d'investigation Norbert ZONGO, un natif de la localité d'être assassiné pendant qu'il menait des enquêtes sur des crimes liés aux milieux proches du pouvoir

⁹⁷ KOUDOUGOU, Jean-Paul, *La gestion décentralisée du patrimoine culturel matériel et immatériel au Burkina Faso*, Mémoire de fin d'études professionnelles approfondies, Université Senghor, Alexandrie, 2005, p. 28

⁹⁸ MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME, *Tableau de bord statistique 2013 : culture et tourisme*, Ouagadougou, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, 2015, p. 20

politique. De nombreuses manifestations avaient été organisées à travers le pays en vue d'inciter le pouvoir à prendre des mesures diligentes pour faire la lumière sur ce crime sans succès. Celles du mois d'avril 2000 furent fatales à certains éléments fondamentaux du patrimoine culturel de la ville de Koudougou. Le 10 avril, de nombreux biens de l'Etat, de la commune et de personnes privées liées au pouvoir sont détruits et incendiés par des manifestants en colère qui réclamaient justice. Selon HILGERS Mathieu, « Koudougou a joué un rôle central dans la contestation qui s'étendit alors à l'ensemble du pays. Dans la ville, la mairie, le palais de justice et de nombreuses maisons de dignitaires du régime furent incendiés »⁹⁹. En parlant du palais de justice, François KABORE disait : « c'est toute une institution qui a été ce jour-là, consumée par les flammes des marcheurs »¹⁰⁰.

Koudougou n'est pas la seule ville ayant connu ce vandalisme. En fin octobre 2014, lors de l'insurrection qui avait contraint le président Blaise COMPAORE à démissionner, c'était au tour de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso de subir la foudre des manifestants. On a assisté au saccage et à l'incendie de l'Assemblée nationale, d'une partie des locaux et du matériel de la Direction de la Radiotélévision du Burkina (RTB), du palais de justice de Bobo-Dioulasso.

De ce fait, on peut voir que les débordements liés aux manifestations populaires ont provoqué une grande destruction de biens culturels dans les villes importantes du pays depuis le début du XXI^{ème} siècle. Or, de façon générale, la situation reste toujours délétère dans l'ensemble du pays en raison de l'exacerbation des difficultés socio-économiques.

Koudougou demeure toujours l'une des villes à haut risque comme l'ont déjà souligné certains auteurs à cause du lourd tribut qu'elle a payé dans le passé et des nombreuses frustrations qu'elle garde de la mauvaise gestion de la cité et de certaines de ses unités industrielles : assassinats, fermeture d'industries, augmentation du nombre de chômeurs avec la présence d'une université qui accueille de plus en plus de jeunes étudiants en quête d'emploi à la fin de leurs études...

Cela signifie que la ville n'est pas à l'abri de nouvelles violences dangereuses pour le patrimoine culturel car ces manifestations à caractère socio-économique et politique font partie des facteurs majeurs de destruction des biens.

⁹⁹ HILGERS, Mathieu, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine* 1 (101), 2006, consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-1-page-42.htm>

¹⁰⁰ KABORE, François, « Burkina Faso : justice : le palais de Koudougou renaît de ses cendres », *Sidwaya* (2003, 13 janvier), consulté le 11/02/2018. Repéré à URL <http://fr.allafrica.com/stories/200301130453.html>

**TROISIEME PARTIE : UNE ETUDE DE CAS DE
PATRIMOINE CULTUREL MATERIEL EN DANGER DANS
LA VILE DE KOUDOUGOU ET L'INTERET DE
L'INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS**

La troisième partie, à travers le cas de l'ex usine FASO FANI, montre l'importance de l'inventaire du patrimoine culturel. Nos investigations montrent que ce patrimoine industriel, composé de l'usine et de logements, a marqué profondément l'histoire de la ville de Koudougou et des environs. Il a été, en grande partie, le moteur du développement économique de la localité, un lieu de rencontre et d'échanges de populations venues de toutes les régions du pays et même de l'extérieur.

Sa faillite a entraîné d'énormes conséquences socio-économiques d'où la lutte des anciens employés et de la population locale pour sa reprise et sa relance par l'Etat en raison de son importance majeure.

The third part of our study, through the case of the former Faso Fani factory, shows the importance of the inventory of cultural heritage. Our investigations show that this industrial heritage, made up of the factory and housing, has deeply marked the history of the city of Koudougou and its surroundings. It was, in large part, the engine of the economic development of the locality, a place of meeting and exchange of people from all parts of the country and even from outside.

Its bankruptcy has resulted in enormous socio-economic consequences. That is why the former employees and the local population struggle for its recovery and revival by the Government because of its major importance for them.

Chapitre V : une étude de cas de patrimoine culturel en danger dans la ville de Koudougou : l'exemple de l'ex usine FASO FANI (FASOTEX)

Nous avons choisi de nous intéresser à un cas significatif dans la ville de Koudougou qui fait l'objet de nombreux débats aujourd'hui et qui nourrit l'actualité économique, sociale et politique de la ville et du pays. Il s'agit de l'ancienne unité industrielle FASO FANI (FASOTEX) dont la mise en place, l'essor et la faillite ont marqué profondément l'histoire de la localité.

V. 1. L'historique et les composantes de l'ex usine FASO FANI (FASOTEX)

V. 1. 1. Bref aperçu historique de FASO FANI

FASO FANI (ex-VOLTEX) ou aujourd'hui FASOTEX est une unité industrielle située dans la partie Sud de la ville de Koudougou au secteur 6. Elle s'étend sur une superficie d'environ 1 km² clôturée en partie par un grillage en fer.

La mise sur pied de l'usine VOLTEX a été l'aboutissement des contraintes et des efforts développés durant la période coloniale et surtout après l'indépendance pour l'essor de la culture du coton dans la colonie puis dans le pays. La colonie fut créée par le décret N° 13 804 du 1^{er} mars 1919 portant division de la colonie du Haut-Sénégal-Niger et création de la colonie de la Haute-Volta¹⁰¹. En 1924, la culture du coton devient obligatoire dans la colonie. L'objectif des colons est qu'elle doit faire partie des produits destinés à l'exportation. La production commercialisée de coton-graine passe de 300 tonnes en 1923-1924 à 6 238 tonnes en 1925-1926¹⁰². Supprimée en 1932 pour des raisons essentiellement économiques et administratives, la colonie est reconstituée en 1947 sous la pression des autorités politiques, coutumières de la localité. La culture du coton est de nouveau engagée et « son destin confié,

¹⁰¹ Bibliothèque nationale de France, décret N° 13804 du 1^{er} mars 1919 portant division de la colonie du Haut-Sénégal-Niger et création de la colonie de la Haute-Volta, *Gallica*, consulté le 12/02/2018. Repéré à URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2208973/f547.image>

¹⁰² SCHWARTZ, Alfred, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », *Découvertes du Burkina Faso*, Paris, Ouagadougou, SEPIA, ADDB, 1993, p. 213

en 1951, à la toute jeune Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), créée en 1949 pour promouvoir précisément cette culture dans l'empire colonial français et dont l'État détient 64,7 % du capital social »¹⁰³.

À la proclamation de l'indépendance le 5 août 1960, le coton fut classé parmi les spéculations sur lesquelles comptait le nouveau gouvernement pour réunir des devises indispensables au financement des projets de développement du pays. L'essor de sa production entraîna la nécessité de la mise en place d'infrastructures adéquates pour sa transformation et sa valorisation. Mais, ce n'est qu'à partir de 1979 que la Haute-Volta prend le contrôle de la production de son coton avec la création de la SOFITEX (Société voltaïque des fibres textiles). Toutefois, la CFDT reste un partenaire privilégié puisqu'elle détient 34 % du capital de la nouvelle société contre 65 % pour l'Etat voltaïque et 1 % pour le secteur bancaire.

La décision de l'implantation d'une nouvelle unité industrielle fut prise sous la présidence de Maurice YAMEOGO. Cette usine d'égrenage de Koudougou devait être installée afin de compléter et de renforcer les capacités de celles de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou qui exploitaient le coton. Selon Alfred SCHWARTZ, « Les espoirs mis dans cette spéculation sont par ailleurs tels que dès 1964 la création d'un complexe textile est décidée, pour la transformation sur place d'une partie au moins de la fibre de coton produite : celui-ci sera également implanté à Koudougou et, sous l'appellation de Société voltaïque des textiles (VOLTEX), commencera à fonctionner en 1968 »¹⁰⁴. La création de cette entreprise fut le résultat d'un projet de partenariat entre la Haute-Volta, la France, l'Allemagne et la Communauté Economique Européenne (CEE).

La VOLTEX qui signifie Volta Textile fut inaugurée le 25 mars 1970 par le président de la République Sangoulé LAMIZANA. En 1984, avec le changement du nom du pays qui passe de Haute Volta à Burkina Faso, la VOLTEX devient FASO FANI. La particularité de cette nouvelle unité industrielle était la confection de tissus à partir de cotonnade fabriquée par des industries d'égrenage installées dans le pays. Dans la décennie 1970-1980, cette usine occupait une place privilégiée au sein des entreprises les plus grandes pourvoyeuses d'emplois directs et indirects dans le pays. Selon une étude, « A la fin de l'année 1969 on comptait une cinquantaine d'établissements industriels. Le plus important est le complexe

¹⁰³ SCHWARTZ, Alfred, *L'économie cotonnière des pays africains de la zone franc dans la tourmente de la mondialisation. Une illustration à partir de l'exemple du Burkina Faso*, novembre 2009

¹⁰⁴ SCHWARTZ, Alfred, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », *Découvertes du Burkina Faso*, Paris, Ouagadougou, SEPIA, ADDB, 1993, p. 220

textile de la VOLTEX à Koudougou, qui emploie plus de 500 personnes »¹⁰⁵. Et, « En 1979, les salaires des 840 travailleurs de l'usine représentaient environ 50 % de la masse salariale de la ville »¹⁰⁶.

Par ailleurs, divers métiers tels que le commerce d'étoffes de confection locale, de fils pour l'artisanat local et d'autres petits métiers du secteur informel firent leur apparition grâce à cette usine. Cette situation montre la place fondamentale occupée par cette usine dans la ville. Elle constitue en quelque sorte le moteur du développement économique et social, de l'extension de la ville.

V. 1. 2. Les composantes de l'usine

Figure 13 : Vue de l'ex usine FASO FANI



Source : <http://mayak.unblog.fr/2016/09/26/michel-zongo-quand-filmer-change-le-monde-la-sirene-de-faso-fani/>

FASO FANI se compose de plus de cinq grands blocs de bâtiments comprenant différentes salles avec des fonctions spécifiques. Eloignée du centre-ville au moment de sa création, l'usine a été dotée d'infrastructures variées visant à assurer son bon fonctionnement, le bien-être des travailleurs et à lui garantir une relative autonomie. Ainsi, dès l'entrée, nous trouvons le bâtiment administratif qui regroupe les bureaux des personnels. Derrière ce bâtiment est

¹⁰⁵ Commission des Communautés européennes, *Les conditions d'installation d'entreprises industrielles dans les Etats africains et malgaches associés*, Volume 5, République de Haute-Volta, décembre 1972, p. 18

¹⁰⁶ HILGERS, Mathieu, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine* 1 (101), 2006, consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-1-page-42.htm>

située une autre construction qui sert de dispensaire. Dans la cour a été édifée une cantine pour la restauration des personnels. Il y a aussi un bloc vestiaire et sanitaire de même qu'un espace aménagé pour divers sports. Il faut y ajouter les retenus d'eau nécessaires au fonctionnement de l'établissement et aux besoins des travailleurs.

FASO FANI comptait de nombreuses machines dont le nombre augmenta avec son extension en 1978 (figure 14).

Figure 14 : Vue intérieure de l'ex usine FASO FANI



Source : <http://mayak.unblog.fr/2016/09/26/michel-zongo-quand-filmer-change-le-monde-la-sirene-de-faso-fani/>

Toutefois, une partie de cet équipement était en panne à sa fermeture faute de ressources financières et matérielles pour son suivi et son entretien.

L'usine FASO FANI a été aménagée un peu à l'image des « Company Towns » dans les pays industrialisés aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Elle se composait de l'usine proprement dite et de logements.

Les habitations étaient des villas avec le confort nécessaire : spacieuses, plusieurs chambres, cuisine et toilettes internes, climatisation... Dans le secteur des logements avait été aménagé un vaste espace de détente comprenant, entre autres, un restaurant, une piscine où les employés pouvaient se rendre pour se restaurer et se détendre.

Propriété de l'Etat, les résidences n'étaient pas à vendre. Elles avaient été construites exclusivement pour les cadres de l'entreprise en l'occurrence les expatriés européens qui

apportaient leur savoir et leur savoir-faire pour la bonne marche de l'usine. Ceux-ci les cédèrent à leurs remplaçants du Burkina Faso à la fin de leur contrat.

L'usine FASO FANI a été fermée le 31 mars 2001 en raison de problèmes de gestion. Elle a été rouverte en 2005 après avoir changé de propriétaire. Toutefois, les difficultés restent toujours d'actualité et la société qui a changé de nom en devenant FASOTEX a perdu son lustre d'antan. L'usine a été vidée d'une partie de ses équipements et certains sont en état de dégradation avancé. Selon une équipe de journalistes, l'entreprise ne travaille que lorsqu'il y a des commandes¹⁰⁷. Elle est donc pratiquement à l'arrêt et il est très difficile de joindre les premiers responsables pour avoir des informations au sujet de leurs activités.

V. 2. Les principales valeurs du bien

V. 2. 1. La valeur historique et politique

L'ex unité industrielle FASO FANI est liée à l'histoire de la culture du coton après l'indépendance du pays. Elle est le résultat d'une politique économique basée sur l'expansion de cette culture en vue d'aider à combler un tant soit peu le grand déficit de la balance commerciale.

La création de cette industrie à Koudougou répondait au désir du président de l'époque, Maurice YAMEOGO, de contribuer à une meilleure visibilité de sa ville natale en la dotant d'infrastructures adéquates de nature à assurer son développement socio-économique. Elle visait aussi à lui attirer les faveurs de l'électorat local.

De nos jours, cette usine est devenue un instrument de campagne politique dans la région. Aux élections présidentielles de 2015, deux candidats dont le président du Faso actuel Roch Marc Christian KABORE lors de la campagne avaient promis de satisfaire les doléances de la population dans ce sens s'ils étaient élus¹⁰⁸ c'est-à-dire la réouverture et la relance de l'entreprise avec des ressources conséquentes. Cela n'a pas été le cas et, aujourd'hui, les habitants de Koudougou avec en tête les chefs coutumiers et de nombreux politiciens crient à

¹⁰⁷ C. Y. et S. K., « FASOTEX Koudougou : mythe ou réalité ? », *San Finna* (2006, 18 septembre), consulté le 04/03/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article16395>

¹⁰⁸ KABORE, François, « Roch Marc Christian envisage la réouverture de l'usine Faso Fano », *Sidwaya* (2015, 13 novembre), consulté le 13/02/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-8720-roch-marc-christian-envisage-la-reouverture-de-l-usine-faso-fani.html>

la trahison. L'espoir s'éloigne de plus en plus dans la mesure où un groupe turc envisage l'ouverture d'une usine de ce type à Ouagadougou dans les mois à venir. Ce qui n'est pas du goût des Koudougoulais (habitants de Koudougou) d'où l'appel lancé au chef de l'Etat par les chefs coutumiers pour le respect de sa promesse de campagne. C'est ainsi que l'un des représentants des chefs coutumiers s'exprimait en ces termes au nom de ses pairs : « Avec le poids de notre Bonnet, nous supplions le gouvernement et particulièrement le chef de l'Etat de ramener l'usine textile à Koudougou ou de prendre des dispositions pour remettre en marche l'ex-Faso Fani »¹⁰⁹.

V. 2. 2. La valeur socio-culturelle du bien

La création de l'entreprise a attiré une foule d'immigrants venus de toutes les régions du pays à la recherche d'emploi. Elle a entraîné l'augmentation de la population de la ville et a permis un brassage culturel important, facteur de la grande diversité culturelle, et utile au développement des infrastructures de la ville.

Sa fermeture a porté un coup dur à l'économie de la région. Elle a créé de nombreux problèmes sociaux car d'elle dépendait dans une large mesure le bien-être de multiples familles, l'essor économique de la cité.

V. 2. 3. La valeur économique du bien

FASO FANI, complexe textile, fut à n'en pas douter le moteur de l'économie de la ville de Koudougou et de ses environs de même que du pays entier. Un rapport de 1983 disait : « VOLTEX, implantée à Koudougou, est désormais un pôle de croissance. Elle est un des éléments des structures mises en place pour assurer à la Haute-Volta un développement régional harmonieux »¹¹⁰.

Koudougou, à travers ses industries comme FASO FANI, fut incontestablement un bel exemple de réussite de pôle de croissance régional. Selon Sayouba TRAORE, « Cette usine

¹⁰⁹ ZOMA, Cyrille, « Dossier Faso Fani : des chefs coutumiers interpellent le Président du Faso », *L'Observateur Paalga* (2018, 12 février), consulté le 13/02/2018. Repéré à URL <http://news.aouaga.com/h/114059.html>

¹¹⁰ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *HAUTE-VOLTA, Rapport technique-Analyses de contrôle de la pollution aquatique à la société VOLTEX*, Vienne, 1983, p. 15

[...] permettait à beaucoup de gens de vivre et de faire vivre leurs familles, à des commerçants de prospérer et à des métiers annexes de se développer. Cette ère de prospérité va tourner au cauchemar avec la fermeture de l'usine en 2001 »¹¹¹.

Les anciens employés de l'usine, de même que les habitants de la localité, continuent de réclamer sa reprise et sa réouverture par l'Etat. L'exemple de FASO FANI en tant que pôle de croissance est aujourd'hui en expérimentation dans d'autres régions telles que le Centre-est avec le pôle de croissance de Bagré, le Sahel avec le projet pôle de croissance du Sahel.

V. 2. 4. Les autres valeurs du bien

FASO FANI est un symbole de la lutte contre la pollution industrielle sous toutes ses formes au Burkina Faso. Cela ressort du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel qui révèle que : « La VOLTEX a fait apparaître la nécessité urgente de combattre une série de fléaux et de dangers permanents : pollution et contamination atmosphériques, poussières toxiques, bruits, odeurs d'origine chimique »¹¹².

Cette industrie fut aussi un modèle de réussite de coopération internationale qui a permis sa mise en place et plus tard son agrandissement. A titre d'exemple, le 17 avril 1974 intervenait la signature d'un accord d'aide financière entre le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et le gouvernement de la République de Haute-Volta portant sur la facilitation d'un « emprunt jusqu'à concurrence d'un montant total de six millions cent mille deutsche marks » en vue d'aider à la réalisation du projet « Extension de l'usine textile de Koudougou (Voltex II) »¹¹³ auprès de la Kreditanstalt für Wiederaufbau à Francfort-sur-le-Main. En revanche, FASO FANI reste un bel échantillon de mauvaise gestion liée en grande partie aux accointances entre milieu politique, opérateurs économiques et responsables d'entreprises qui ont provoqué la faillite d'une industrie si importante et mettant ainsi à mal l'économie d'une ville, d'une région et de tout un pays.

¹¹¹ TRAORE, Sayouba, « L'association Long Nééré (Beauté Coton) de Koudougou au Burkina Faso », *rfi : Le coq chante* (2010, 13 février), consulté le 27/05/2018. Repéré à URL <http://www.rfi.fr/contenu/20100209-association-long-neere-beaute-coton-koudougou-burkina-faso>

¹¹² Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *HAUTE-VOLTA, Rapport technique-Analyses de contrôle de la pollution aquatique à la société VOLTEX*, Vienne, 1983, p. 15

¹¹³ Organisation des Nations Unies, *Recueil des traités. Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*, 1975, consulté le 14/02/2018. Repéré à URL <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20983/v983.pdf>

En somme, ces recherches au sujet de l'ex usine FASO FANI permettent de comprendre le rôle et la place de cette ancienne entreprise dans la localité. Elle a contribué à façonner l'histoire socio-économique de la région d'où l'intérêt de l'inventaire des biens culturels.

Chapitre VI : l'intérêt de l'inventaire des biens culturels dans la ville de Koudougou

VI. 1. L'inventaire comme source de connaissance du territoire local

Le Burkina Faso renferme environ une soixantaine de groupes ethniques au patrimoine culturel riche et diversifié. L'inventaire du patrimoine culturel reste toujours un chantier vaste aussi bien dans les institutions culturelles tels les musées que sur l'étendue du territoire national en raison des ressources importantes qu'il nécessite : humaine, financière, matérielle. Dépourvu de ces ressources car classé parmi les pays les moins avancés, le pays, par le biais du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, a sollicité l'aide de ses partenaires techniques et financiers afin de pouvoir reprendre le projet et le mener à terme dans les conditions les meilleures.

L'inventaire est très important parce qu'il offre l'occasion de connaître son territoire et ses richesses culturelles. Autrement dit, il permet de :

- connaître la quantité de biens dont dispose le pays ou la localité,
- la qualité de ces biens à savoir leur état de conservation,
- les groupes auxquels appartiennent ces biens,
- les valeurs de ces biens,
- l'utilité de ces biens pour les différentes communautés...

Inventorier, c'est constituer donc une documentation, base de recherches ultérieures plus poussées. Il s'agit d'avoir une idée plus juste des potentialités culturelles de son environnement.

L'inventaire, quoi que l'on dise, aide véritablement à la création d'une base de données sur une localité, sa culture, ses atouts, son histoire, etc. Xavier de MASSARY disait que l'inventaire « contribue à constituer les archives de la nation et à partager le savoir : garder la mémoire de ce qui risque de disparaître ou même à déjà disparu et de la rendre accessible par différents canaux à travers les bases de données, les publications papier, l'Internet »¹¹⁴.

¹¹⁴ Institut national du patrimoine, « Les fondamentaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel », Retransmission audio du colloque, 1794 - 1964 - 2004 - 2014 Dynamiques d'une "aventure de l'esprit" :

Dans le contexte de la décentralisation, l'inventaire devient un outil indispensable à la mise en place de politique de développement local adapté et durable. Il permet de disposer d'un état des ressources culturelles et surtout de celles exploitables au profit de la population et de la commune. C'est donc prévoir les bases d'une meilleure administration de la cité.

Aussi, la nécessité s'impose-t-elle d'œuvrer urgemment à la protection de ce patrimoine culturel dans la ville de Koudougou pour diverses raisons. L'une des plus importantes est qu'il constitue des sources pour l'écriture de l'histoire de la commune qui suscite de nombreux débats entre les habitants. Et cela, dans la mesure où des quartiers se livrent des querelles sans cesse sur l'antériorité de leur installation dans la localité par rapport aux autres. Les biens qui peuvent contribuer à apporter plus d'éclairage sur ces controverses sont essentiellement les sites archéologiques qui risquent de disparaître rapidement si rien n'est fait dans l'immédiat. Il y a aussi certaines constructions et des sites ethnographiques dont l'étude peut apporter des informations capitales pour les historiens.

Inventorier le patrimoine culturel en danger dans la ville de Koudougou permet de faire connaître ces biens inestimables. C'est ainsi une occasion d'alerter les responsables de la commune de même que les services déconcentrés de l'Etat afin qu'ils se mobilisent dans le but de prendre des mesures urgentes et idoines pour les préserver en vue de leur mise en valeur ultérieure.

VI. 2. L'inventaire comme outil de valorisation du patrimoine culturel local

Une valorisation idoine du patrimoine culturel passe avant tout par sa connaissance. Les résultats de l'inventaire peuvent faire l'objet de publications scientifiques¹¹⁵, de création de sites Internet à visée pédagogique, ludique... pouvant fournir de nouvelles ressources à la localité. Cela peut être une stratégie visant à donner plus de visibilité à la région, à ses potentialités en vue d'attirer des investisseurs. On peut surtout inciter les populations locales à s'en servir comme source de revenus et donc un moyen de lutte contre la pauvreté par le biais

l'Inventaire général du patrimoine culturel, 2015, consulté le 30/10/2016. Repéré à URL <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/1794-1964-2004-2014-Dynamiques-d-une-aventure-de-l-esprit-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel/Les-fondamentaux-de-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel>

¹¹⁵ BATTESTI, Jean-Pierre, RENAUD-BOULESTEIX Bénédicte et MEYER-LERECULEUR Catherine, *Bilan de la décentralisation de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Inspection générale de l'administration et Inspection générale des affaires culturelles, janvier 2015, p. 7

de la mise en valeur réelle de ces richesses connues, méconnues ou inconnues en suscitant une prise de conscience à leur niveau.

De plus, le rapport de BATTESTI Jean-Pierre, RENAUD-BOULESTEIX Bénédicte et MEYER-LERECULEUR Catherine montre que l'inventaire peut intégrer utilement des « modes de valorisation diversifiés des résultats, voire l'instruction et la gestion des dossiers de demande d'aide à la rénovation patrimoniale ou encore des formes d'expertise plus ou moins formalisée en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire »¹¹⁶.

En d'autres termes, une opération d'inventaire permet de recenser, d'être une opportunité pour demander de l'aide pour régler la question du patrimoine en difficulté et permettre de le valoriser à travers les projets d'urbanisme.

VI. 3. L'inventaire comme outil de protection du patrimoine culturel local

L'inventaire, comme le souligne en substance Noé WAGENER, n'est pas un objet juridique en tant que tel. Cela signifie que l'inventaire seul ne suffit pas à accorder une protection juridique aux biens culturels. Ce sont plutôt les données résultant de l'inventaire qui « peuvent servir à l'établissement de protection juridique »¹¹⁷.

L'inventaire consiste à faire découvrir sous un nouveau jour ce qui existait. Il participe à « la construction du regard collectif »¹¹⁸ suivant Nathalie HEINICH. C'est une opération complexe présentant des intérêts multiformes. En tant que moyen de connaissance et de valorisation du territoire et de ses richesses, il concourt à l'élaboration de règles adéquates visant leur gestion rationnelle et optimale. Lesquelles peuvent se traduire par l'adoption de textes juridiques tels que des arrêtés ou des décrets concernant leur classement, la mise sur pied de projets de sensibilisation des communautés locales sur l'importance de ce patrimoine pour elles-mêmes et pour la cité, pour son exploitation au bénéfice de tous.

¹¹⁶ BATTESTI, Jean-Pierre, RENAUD-BOULESTEIX Bénédicte et MEYER-LERECULEUR Catherine, *Bilan de la décentralisation de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Inspection générale de l'administration et Inspection générale des affaires culturelles, janvier 2015, p. 163

¹¹⁷ INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE, 2015, *Médiathèque numérique. Les liens entre l'inventaire et la protection du patrimoine en Europe, quels modèles*, consulté le 25/04/2018. Repéré à URL <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/1794-1964-2004-2014-Dynamiques-d-une-aventure-de-l-esprit-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel/Les-liens-entre-l-Inventaire-et-la-protection-du-patrimoine-en-Europe-quels-modeles>

¹¹⁸ VIVANT, Elsa, « Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère* », *Lectures*, Les comptes rendus, 2009, consulté le 30 octobre 2016. Repéré à URL : <http://lectures.revues.org/837>

La prise de conscience des valeurs des biens culturels, les profits à tirer de leur exploitation peuvent certainement amener les populations à leur utilisation appropriée, à œuvrer à leur protection. Et ce, dans le but de ne pas tarir rapidement ou détruire des sources locales de revenus en protégeant leur intégrité physique, leurs valeurs patrimoniales, historiques, scientifiques, etc.

En Afrique, la connaissance implique bien souvent la transmission car connaître c'est apprendre de quelqu'un en vue d'une transmission pour une question d'éducation, de formation... C'est en réalité une manière d'assurer la conservation des savoirs, des valeurs, du patrimoine de la communauté, du pays.

En somme, on ne peut qu'être d'accord avec Hamady BOCOUM lorsqu'il avance que la protection et la valorisation du patrimoine en Afrique passent nécessairement « par l'identification et par la documentation des sites, des monuments, des lieux de mémoire, ainsi que des expressions culturelles immatérielles qui leur sont associées »¹¹⁹ c'est-à-dire des opérations d'inventaire.

¹¹⁹ BOCOUM, Hamady « Aménagement du territoire et sauvegarde du patrimoine en Afrique : enjeux d'une gestion durable dans un monde globalisé », in *L'aluminium et laalebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique*, Paris, Université de technologie de Belfort-Montbéliard/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, p. 23

CONCLUSION GENERALE

Cette étude avait pour objectif essentiel de montrer l'intérêt de l'inventaire dans la préservation du patrimoine culturel. Pour ce faire, nous nous sommes focalisé sur le cas spécifique du patrimoine culturel bâti et certains espaces traditionnels en danger de la ville de Koudougou au Burkina Faso, un patrimoine diversifié et chargé de valeurs différentes pour les communautés locales et la commune de même que pour les chercheurs.

Ainsi, les investigations menées dans la ville nous ont offert l'opportunité de dresser un inventaire de ce patrimoine comprenant les quartiers traditionnels, des anciens palais d'habitation, des anciennes salles de cinéma, une usine de transformation de fils de coton en tissus, un musée, etc. Ces biens se trouvent confrontés à deux types de menaces qui sont dues aux actions de l'homme et aux aléas climatiques. Les activités humaines sont les menaces les plus immédiates et les plus dangereuses concernant l'existence du patrimoine culturel. A titre d'exemples, nous pouvons citer les pressions socio-économiques et les crises politiques. En d'autres termes, la méconnaissance de l'importance de certains éléments du patrimoine culturel, la réalisation d'infrastructures qui ne tient pas compte de leur existence associée au manque d'entretien sont des facteurs de dégradation et de destruction de ce patrimoine. En effet, la forte augmentation de la population de la ville, le besoin d'espaces de plus en plus grands pour construire des infrastructures telles que des logements, des écoles, des centres de santé de même que la méconnaissance de l'importance de ce patrimoine culturel sont des causes de sa dégradation et de sa disparition progressive. On a ainsi évoqué les anciens quartiers dont le fond, la forme et les noms tendent à disparaître au profit de nouvelles réalités venant de la modernisation des constructions, de l'extension des superficies, de la réorganisation administrative de la ville en secteurs. En outre, des anciens habitats célèbres tels que le palais de l'ancien président Maurice YAMEOGO est en mauvais état tandis que l'ancien palais du Lallé Naaba est pratiquement en ruine. Les anciennes salles de cinéma ont été réutilisées à d'autres fins, faisant oublier leur fonction culturelle première. Quant aux sites archéologiques, ils sont presque en voie de disparition.

Aussi, les manifestations socio-politiques parfois incontrôlables et violentes font partie des facteurs de destruction des biens culturels dans la ville comme ce fut le cas de l'incendie de la mairie, du palais de justice et de toutes leurs archives en avril 2000.

A cela, s'ajoutent parfois les effets néfastes du climat c'est-à-dire des pluies et des vents violents, des eaux de ruissellement dont les conséquences sont accentuées par la disparition croissante de la végétation, etc.

Fort de ce constat, nous avons présenté l'inventaire comme un instrument pouvant apporter sa contribution à la préservation de ces richesses culturelles en raison de ses nombreux objectifs. L'inventaire permet de connaître le patrimoine culturel d'un pays, d'une localité à un moment donné. Autrement, c'est comme une photographie de l'ensemble des éléments constitutifs de ce patrimoine au cours d'une période. Il donne ainsi l'opportunité de déterminer leur nombre, d'en savoir davantage sur leur état c'est-à-dire de savoir s'ils sont en bon état. Dans le cas contraire, on peut mieux connaître les maux qui les affectent, leur nature, leur degré de dégradation. Dès lors, on pourrait s'atteler à mettre en place des mesures adéquates en vue de protéger et de restaurer ce patrimoine en péril afin d'éviter sa perte définitive.

Par ailleurs, l'opération d'inventaire contribue au renforcement de la connaissance du territoire en vue de la mise en place de projets adéquats d'aménagement ou d'urbanisation prenant en compte la protection, la valorisation du patrimoine culturel de concert avec la population locale. Rappelons que l'inventaire est le socle de toute politique patrimoniale digne de ce nom. Sa préparation, particulièrement la réalisation des fiches d'inventaire, est une occasion pour l'élaboration d'un thésaurus adapté et standardisé ainsi que d'un ensemble d'outils nécessaires au profit des professionnels, de la commune et des chercheurs en vue d'une meilleure gestion du patrimoine culturel. Par ailleurs, l'inventaire est d'autant plus important qu'il concourt à mettre davantage en relief les valeurs des biens culturels de la localité. Cela permet de montrer de façon manifeste leur intérêt et de susciter une prise de conscience effective pour leur protection.

Cependant, il faut signaler que l'inventaire reste une mission difficile à conduire à cause des ressources importantes et diversifiées qu'il nécessite et en raison de l'extension régulière du champ du patrimoine culturel, de la perte de nombreux éléments et de son enrichissement à la fois. Aussi, l'un des objectifs de cette étude est de montrer qu'à défaut de procéder à un inventaire général, on peut s'atteler à un inventaire local des biens culturels en péril dans le but de disposer d'informations précises sur leur état, leurs valeurs ; informations pouvant servir le moment venu à leur meilleure restauration et à leur mise en valeur appropriée pour l'intérêt des communautés locales et de la municipalité.

Ce travail, somme toute, s'adresse à tous ceux qui ont de l'intérêt pour le patrimoine culturel dans les localités dépourvues de ressources comme Koudougou. Il donne une idée de l'importance de l'inventaire qui demeure un instrument utile à une véritable connaissance et compréhension de son patrimoine culturel. Il demeure un appel aux responsables locaux, étatiques, aux populations à œuvrer en synergie afin de procéder rapidement à un inventaire local ou national de leurs richesses culturelles afin de déterminer celles en situation de péril. Il s'agit de les inciter à prendre les dispositions adéquates pour éviter leur déperdition ou leur disparition définitive. Ce qui serait une perte incommensurable pour le patrimoine et porterait atteinte à l'écriture de l'histoire du pays dans la mesure où ces biens constituent des sources fondamentales de l'histoire d'une région qui reste encore largement à établir.

En définitive, on peut retenir que l'inventaire n'est pas une protection en soi. Il permet surtout de connaître les forces et faiblesses des éléments de son patrimoine culturel, de mieux comprendre leurs valeurs et de pouvoir prendre les dispositions idoines en vue de leur protection, leur restauration et leur mise en valeur.

GENERAL CONCLUSION

The main objective of this study was to show the interest of the inventory in the preservation of endangered cultural heritage through the case of the city of Koudougou in Burkina Faso. Thus, the inventory conducted in the city has allowed us to know that this heritage in danger is diversified and loaded with different values for the owners, the communities and the municipality as well as for the researchers. These identified assets include traditional neighborhoods, old residential palaces, old movie theaters, a fabric cotton yarn processing plant, a museum, and so on.

We have seen that they are confronted with two types of threats that are due to human actions and climatic hazards. Human activities are the most immediate and dangerous threats. In other words, the lack of knowledge of the value of these goods, the development of multiple socio-economic activities such as the construction of infrastructures such as housing, schools and urban planning are among the main causes of their degradation and gradual disappearance. It has evoked the old neighborhoods whose substance, form and names tend to disappear in favor of new realities from the modernization of buildings, the extension of areas, the administrative reorganization of the city into sectors. In addition, ancient famous habitats such as the palace of former President Maurice YAMEOGO is in poor condition while the former palace of Lallé Naaba is practically in ruins. The old movie theaters have been reused for other purposes, making them forget about their original cultural function. As for the archaeological sites, they are almost endangered. On the other hand, sometimes uncontrollable and violent social and political manifestations are among the factors of destruction of cultural property in the city, as was the case of the burning of the town hall, the courthouse and all their archives in April 2000.

Added to this are the adverse effects of the climate, that is to say, heavy rains and winds, and runoff whose consequences are accentuated by the increasing loss of vegetation. We have seen how the inventory could become an instrument of protection of these cultural riches because of its many objectives. It allows to better know the cultural heritage of a country, a locality at a given moment. It gives the opportunity to determine their number, to know more about their condition that is to say if they are in good condition. In the opposite case, one can better know the evils which affect them, their nature, their degree of degradation. Therefore, we could strive to put in place adequate measures to protect and restore this heritage in danger in order to avoid its permanent loss.

In addition, the inventory contributes to the reinforcement of the knowledge of the territory with a view to the implementation of appropriate development or urbanization projects taking into account the protection, the valorization of the cultural heritage in concert with the local population. Remember that the inventory is the bedrock of any serious heritage policy. It is very important to the extent that it contributes to further highlighting the values of the cultural property of the locality. This makes it possible to show clearly their interest and to raise an effective awareness for their protection.

However, it should be noted that the inventory remains a challenging task because of the large and diversified resources that it requires and because of the regular expansion of the field of cultural heritage.

This work is for all those who have an interest in cultural heritage in localities without resources such as Koudougou. It gives an idea of the importance of the inventory, which remains a useful tool for a real knowledge and understanding of its cultural heritage. It remains a call to local, state and local authorities to work in synergy to quickly carry out a local or national inventory of their cultural wealth in order to identify those in danger. It is a matter of encouraging them to take the appropriate measures to prevent their loss or permanent disappearance. This would be an immeasurable loss for heritage and would undermine the writing of the country's history to the extent that these properties are fundamental sources in the history of a region that remains largely to be established.

In short, we can remember that the inventory is not a protection in itself. Above all, it allows to know the strengths and weaknesses of the elements of its cultural heritage, to better understand their values and to be able to take the appropriate measures for their protection, restoration and enhancement.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

1. Sources iconographiques

Photothèque du Musée Rayimi de Koudougou

2. Sources audiovisuelles

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE, 2015, *Médiathèque numérique. Les fondamentaux de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, consulté le 30/10/2016. Repéré à URL <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/1794-1964-2004-2014-Dynamiques-d-une-aventure-de-l-esprit-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel/Les-fondamentaux-de-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel>

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE, 2015, *Médiathèque numérique. Les liens entre l'inventaire et la protection du patrimoine en Europe, quels modèles*, consulté le 25/04/2018. Repéré à URL <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/1794-1964-2004-2014-Dynamiques-d-une-aventure-de-l-esprit-l-Inventaire-general-du-patrimoine-culturel/Les-liens-entre-l-Inventaire-et-la-protection-du-patrimoine-en-Europe-quels-modeles>

3. Sources Internet

ADEGBIDI, Victoire et KESSOU Rodrigue, *Rapport Atelier : Inventaire du patrimoine culturel et naturel de Sao Tomé et Príncipe*, 2009, consulté le 08/11/2016. Repéré à URL http://www.epa-prema.net/documents/rapports/territoires/rapport_inventaire_TMS09.pdf

Association Groupe Esthétique, *Michel Zongo : quand filmer change le monde : « La sirène de Faso Fani »*, 2016, consulté le 26/07/2018. Repéré à URL <http://mayak.unblog.fr/2016/09/26/michel-zongo-quand-filmer-change-le-monde-la-sirene-de-faso-fani/>

BEN-NCER, Abdelwahed et TAGEMOUATI Lahbil, *Définition du patrimoine culturel et ses composantes*, 2010, consulté le 22/09/16. Repéré à URL http://www.minculture.gov.ma/fr/images/stories/pdf/D_patrimoine_%20culturel.pdf

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, Gallica, *Décret N° 13804 du 1^{er} mars 1919 portant division de la colonie du Haut-Sénégal-Niger et création de la colonie de la Haute-Volta*, consulté le 12/02/2018. Repéré à URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2208973/f547.image>

BOKO, Nadège KOIADIA, *Préservation de la biodiversité et iniquité d'accès aux "bois sacrés" au Nord de la Côte d'Ivoire, dans un contexte de changement climatique*. Communication présentée au 15^{ème} colloque international en évaluation environnementale. Biodiversité et évaluation environnementale. Paris du 20 au 23 septembre 2010, consulté le 31/01/2018. Repéré à URL http://www.sifee.org/static/uploaded/Files/ressources/actes-des-colloques/paris/session-2-2/2_BOKO_PPT.pdf

CHOULI, Lila, *Burkina Faso 2011. Chronique d'un mouvement social*, 2012, consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://tahir-party.org/textes/Burkina-Faso-2011.pdf>

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Les conditions d'installation d'entreprises industrielles dans les Etats africains et malgaches associés : Haute-Volta*, 1972, consulté le 12/02/2018. Repéré à URL <http://aei.pitt.edu/34408/1/A361.pdf>

FEBVRE, Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992 [1^e édition 1952], 519 p., consulté le 22/02/2018. Repéré à URL http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/Combats_pour_lhistoire/febvre_combats_pour_histoire.pdf

HENSENS, Hanka, *Rédaction de bibliographie. Les normes et les usages*, 2004, consulté le 22/01/2017. Repéré à URL <https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf>

ICOMOS, *La charte de Burra*, 1988, consulté le 29/09/2015. Repéré à URL http://www.icomos.org/charters/burra1999_fre.pdf

INSTITUT NATIONAL DE LA DEMOGRAPHIE ET DE LA STATISTIQUE, *Recensements généraux de la population*, consulté le 17/09/2014. Repéré à URL www.insd.bf.

INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP ET CENTRE POUR LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE BURKINA FASO, *Evaluation de la transparence budgétaire au niveau de la commune de Ouagadougou. Rapport final*, février 2011, consulté le 15/02/2018. Repéré

à URL <http://www.cgd-igd.org/wp-content/uploads/2014/03/RAPPORT-EVALUATION-DE-LA-TRANSPARENCE-BUDGETAIRE.pdf>

KIETHEGA, Jean-Baptiste, *Les sources de l'archéologie au Burkina Faso*, s.d., consulté le 27/01/2014. Repéré à URL <http://www.burkinafaso-cotedazur.org/documents/documents/histoire/archeologie.pdf>

KONKOBO, Boudasida Justin, *Zoom sur le palais de Maurice Yaméogo*, 2016, consulté le 18/11/2017. Repéré à URL <http://www.sitho.bf/index.php/actualite/233-zoom-sur-le-palais-de-maurice-yameogo>

MAIRIE-KOUDOUGOU, *La ville*, 2007, consulté le 15/02/2018. Repéré à URL <http://www.mairie-koudougou.bf/laville/donphysiques.html>

MATARASSO, François et LANDRY Charles, *Politique culturelle : vingt et un enjeux stratégiques*, s.d., consulté le 11/08/2014. Repéré à URL <http://book.coe.fr>

MECHAÏ, Hassina, « Archives nationales d'outre-mer : lieu de mémoire au cœur d'Aix-en-Provence », *Le Point* (2017), consulté le 28/05/2018. Repéré à URL http://afrique.lepoint.fr/culture/archives-nationales-d-outre-mer-lieu-de-memoire-au-coeur-d-aix-en-provence-30-11-2017-2176266_2256.php

MORIN, Claude, 2012, *Guide méthodologique en histoire*, 8^e édition, Université de Montréal, 40 p., consulté le 24/01/2018. Repéré à URL http://histoire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/histoire/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Guide_methodologique_2012.pdf

NAMA, Germain B., « Témoignage d'un barbouze sur les événements de Koudougou », février 2002, consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://thomassankara.net/lattaque-de-koudougou-le-27-octobre-1987/>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Recueil des traités. Traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*, volume 983, New York, 1975, consulté le 14/02/2018. Repéré à URL <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20983/v983.pdf>

OUEDRAOGO, Désiré & SAWADOOGO Marou, sd, *Patrimoine culturel et développement au Burkina Faso*, consulté le 22/04/2018. Repéré à URL <http://slideplayer.fr/slide/457909/>

SCHWARTZ, Alfred, *L'économie cotonnière des pays africains de la zone franc dans la tourmente de la mondialisation. Une illustration à partir de l'exemple du Burkina Faso*, novembre 2009, consulté le 12/02/2018. Repéré à URL http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Geopol_cot_ASOM-Version_revue_2.pdf

SYKES, Meredith H., *Manuels des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier*, Unesco, 1986, consulté le 08/11/2016. Repéré à URL <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001355/135557fo.pdf>

TCHONGOLOGO, Jules, « Une fois... : les bois sacrés de Lataha s'ouvrent au reboisement », *Ivoiregion*, août 2013, consulté le 31/01/2018. Repéré à URL <http://www.ivoiregion.net/index.php/la-nouvelle/980-une-fois-les-bois-sacres-de-lataha-souvrent-au-reboisement>

UNESCO et ICCROM, *La préservation des biens culturels, notamment en milieu tropical*, Paris, Unesco, 1969, consulté le 23/01/2018. Repéré à URL <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001355/135543fo.pdf>

ZOUGMORE, Merneptah Noufou, *27 octobre 1987. Le BIA sous les feux du Front populaire*, consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://thomassankara.net/lattaque-de-koudougou-le-27-octobre-1987/>

II. Bibliographie

1. Ouvrages généraux

BEAUD, Stéphane & WEBER, Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1998, 328 p.

BOAHEM, Adu A., (dir.), *Histoire générale de l'Afrique, Volume VII, L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*, Paris, UNESCO, 1987, 938 p.

BURKINA FASO, Ministère de l'Economie et des Finances, *Recensement général de la population et de l'habitation 2006 (RPGH-2006). Monographie de la région du Centre-ouest*, Ouagadougou, INSD, 2009, 179 p.

BURKINA FASO, Ministère de l'Economie et des Finances, *Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national*, INSD, 2009, 150 p.

BURKINA FASO, Ministère de l'Economie et du Développement, *Atlas du Burkina Faso*, Ouagadougou, 2006, 212 p.

BURKINA FASO, Ministère de la Culture et du Tourisme, *Annuaire statistique 2011*, Ouagadougou, Direction des Etudes et de la Planification, 2012, 122 p.

JOURNAUX, André et al. *Géographie générale humaine et économique*, Paris, Hatier, 1991, 192 p.

SCHWARTZ, Alfred, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », *Découvertes du Burkina Faso*, Paris, Ouagadougou, SEPIA, ADDB, 1993, p. 207-237

2. Ouvrages spécialisés

ADEGBIDI, Victoire et KESSOU, Rodrigue, Atelier « Inventaire du patrimoine culturel et naturel de Sao Tomé et Príncipe », Rapport, EPA, Février 2009, 58 p.

BARILLET, Christian et alii, *Patrimoine culturel et développement local*, Grenoble, CRATERRE-ENSAG / Convention France-UNESCO, 2006, 119 p.

BURKINA FASO, Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, *Politique Nationale de la Culture (PNC)*, Ouagadougou, 2008, 68 p.

CHAUMIER, Serge et MAIRESSE, François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2014, 275 p.

CHOAY, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, Nouvelle édition revue et corrigée (actualisée en 2007), 2007, 271 p.

CHOAY, Françoise, *La terre qui meurt*, Paris, Fayard, 2011, 112 p.

DAUMAS, Jean-Claude (directeur), *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Paris, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, 424 p.

DESCAMPS, Cyr et CAMARA, Abdoulaye, *Senegalia (Etudes sur le patrimoine ouest-africain)*, Paris, Sépia, 2006, 335 p.

DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES, *Patrimoines en danger. Esquisses d'état des lieux en Afrique*, Séminaire du 8 octobre 2013, Paris, Riveneuve Editions, Collection Patrimoines africains, 2014, 154 p.

GARÇON, A.-F., MATOS, A., C. (de) et FONTANA, G., L., *L'aluminium et la calebasse. Patrimoines techniques, patrimoines de l'industrie en Afrique*, Paris, Université de technologie de Belfort-Montbéliard/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 232 p.

KIENON-KABORE, T., *La métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso : province du Bulkiemdé. Approche ethnologique, historique, archéologique et métallographique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 328 p.

MASSARY, Xavier (de), COSTE Georges et VERDIER Hélène (dir.), « Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel », *Documents & Méthodes*, n° 9, 2^e Edition, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2007, 234 p.

NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, volume 1, Paris, Gallimard, 1997, 1652 p.

POULOT, Dominique (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 1998, 312 p.

POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées. L'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2014, 255 p.

SOME, Magloire et SIMPORE, Lassina, *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des Ruines de Loropéni, Burkina Faso*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2014, 286 p.

TURGEON, Laurier (directeur), *Spirit of Place : Between Tangible and Intangible Heritage. L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2009, 437 p.

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE, *Le patrimoine culturel africain*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, 408 p.

3. Textes juridiques

ARRETE 2004-651/MCAT/SG/DPC du 02 août 2004 portant inscriptions de biens culturels sur la liste nationale du patrimoine culturel

ARRETE 2004-652/MCAT/SG/DPC du 09 août 2004 portant inscription de biens culturels sur le registre d'inventaire

DECRET N° 2005-353/PRES/PM/MCAT portant adoption de la politique culturelle du Burkina Faso

Loi N° 024-2007/AN du 13 novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso

Loi N° 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso

ORDONNANCE N° 85-049/CNR/PRES/ portant protection du patrimoine culturel

UNESCO, 1972, Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Paris, UNESCO

UNESCO, 2003, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, UNESCO

UNESCO, 2005, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Paris, UNESCO

4. Rapports, mémoires et thèses de doctorat

BATTESTI, Jean-Pierre, RENAUD-BOULESTEIX Bénédicte et MEYER-LERECULEUR Catherine, *Bilan de la décentralisation de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Inspection générale de l'administration et Inspection générale des affaires culturelles, janvier 2015, 215 p.

BIRBA, Noaga, « Rapport d'inventaire des ressources culturelles physiques dans les zones d'emprise du projet PIDURMO », Koudougou, novembre 2015, 37 p.

BIRBA, Noaga, *La paléoméallurgie du fer dans la commune de Kongoussi (Burkina Faso) : Du complexe technique à la protection des sites*, Mémoire de Master, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, 163 p.

BUREAU BURKINABE D'ETUDES ET D'APPUI-CONSEILS (BBEA), *Rapport final : Etude sur les impacts du secteur de la culture sur le développement social et économique du Burkina Faso*, Ouagadougou, mai 2012, 109 p.

BURKINA FASO CONAGESE, *Rapport sur l'état de l'environnement au Burkina Faso*, mars 2002, 43 p.

BURKINA FASO, *Cinquième rapport national du Burkina Faso à la conférence des parties à la convention sur la diversité biologique*, 2014, 114 p.

BURKINA FASO, Ministère de l'Environnement et de l'eau, *Monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso*, 1999, 180 p.

BURKINA FASO, *Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020*, Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances, 97 p.

COMMUNE DE KOUDOUGOU, « Accompagnement et appui des collectivités locales africaines pour l'élaboration de stratégies concertées d'intervention pour les services d'eau et d'assainissement. Phase 1. Rapport définitif du diagnostic socio-économique et technique », Koudougou, octobre 2006, 100 p.

DA, Inyinibon, *L'apport de l'archéologie à la connaissance de l'histoire du Burkina Faso des origines à nos jours*, thèse de doctorat unique, Unité de Formation et Recherche en Sciences Humaines, département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 2015, 479 p.

KIENDREBEOGO, François-Xavier, *Prospections archéologiques dans l'ancien kombere de Lallé (Burkina Faso)*, Mémoire de Master, département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 2016, 217 p.

KONRAD ADENAUER STIFTUNG, *Rapport final : Etude de base sur la situation des droits d'accès des femmes à la terre dans les provinces du Seno, du Gourma et de la Tapoa au Burkina Faso*, Ouagadougou, SERDEV, 2016, 90 p.

KOUDOUGOU, Jean-Paul, *La gestion décentralisée du patrimoine culturel matériel et immatériel au Burkina Faso*, Mémoire de fin d'études professionnelles approfondies, Université Senghor, Alexandrie, 2005, 80 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE / Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD), *Cinquième rapport national du Burkina Faso à la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique*, Ouagadougou, juillet 2014, 114 p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, *Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)*, Ouagadougou, Projet d'appui aux populations dépendantes de la forêt (PAPF), 2015, 122 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DU TOURISME, *Tableau de bord statistique 2013 : culture et tourisme*, Ouagadougou, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, 2015, 73 p.

MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME, *Inventaire région du Centre-Ouest*, Ouagadougou, DGPC, 2015, 22 p.

MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE LA COMMUNICATION, *Les ruines de Loropéni*, Ouagadougou, 2009, 16 p.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *HAUTE-VOLTA, Rapport technique-Analyses de contrôle de la pollution aquatique à la société VOLTEX*, Vienne, 1983, 138 p.

SAM, Yacouba, *Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine Culturel à Ouagadougou (Burkina Faso) : les cas du Musée national et du Musée de la Musique*, Mémoire de Master, Université Senghor d'Alexandrie, 2007, 87 p.

SARAMBE/OUEDRAOGO, Fatimata, *L'inventaire et la typologie des pièces lithiques du Musée National de Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise, Département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 1992-1993, 204 p.

SIMPORE, Lassina, *Eléments du patrimoine culturel physique du riungu de Wogdogo, Burkina Faso : approche archéologique et historique*, thèse de doctorat unique, Unité de

Formation et Recherche en Sciences Humaines, département d'Histoire et Archéologie, Université de Ouagadougou, 2 tomes, 2005, 742 pages.

5. Articles

BAQUET, Philippe, « Enquête sur le pillage des objets d'art », *Le monde diplomatique* (2005, janvier), consulté le 30/06/2016 Repéré à URL <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/01/BAQUE/11810>

BAZEMO, Maurice, « De la représentation de soi et de l'autre à l'esclavage précolonial. Le cas des Moosé et des Peul au Burkina Faso », *Histoire, espaces et marges de l'Antiquité : hommages à Monique Clavel-Lévêque*, Tome 1, 2003, p. 187-194, consulté le 05/07/2018. Repéré à URL https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_2003_ant_890_1_1981

BELEM, Yacouba, « Gouvernance foncière : des mesures à prendre au Burkina Faso », *Sidwaya* (2017, 2 juillet), consulté le 21/05/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-17277-gouvernance-fonciere-des-mesures-a-prendre-au-burkina-faso.html>

BOURON, Jean-Marie, « Amitiés, inimitiés. Les rapports incertains de l'Eglise avec la Première République voltaïque (1960-1966) », *Civilisations*, 60 (1), 2011, p. 123-142, consulté le 19/11/2017. Repéré à URL <https://civilisations.revues.org/2763> ou DOI 10.4000/civilisations.2763

COGNE, Gaël, « Grand écran : Au Burkina Faso, le cinéma en salles renaît après des années de désert », *Libération* (2017, 12 mars), consulté le 23/05/2018. Repéré à URL http://next.liberation.fr/cinema/2017/03/12/au-burkina-faso-le-cinema-en-salles-renait-apres-des-annees-de-desert_1555153

CO.M.MA.K., « Attaque du BIA de Koudougou : un Collectif pour la mémoire des "martyrs" », *lefaso.net* (2005, 27 octobre), consulté le 27/06/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article10473>

DAVALLON, Jean, « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences humaines*, 36, 2002, consulté le 26/12/2016. Repéré à URL http://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html

HARO, Joseph, « Patrimoine culturel immatériel : un inventaire en cours », *Sidwaya* (2015, 3 février), consulté le 11/04/2018. Repéré à <http://www.sidwaya.bf/m-4496-patrimoine-culturel-immateriel-un-inventaire-en-cours-.html>

HEINICH, Nathalie, « La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine », *Gradhiva*, 11, 2010, p. 162-180, consulté le 27 janvier 2018. Repéré à URL <http://journals.openedition.org/gradhiva/1707> ou DOI 10.4000/gradhiva.1707

HILGERS, Mathieu, « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso », *Espaces et sociétés*, 3 (122), 2005, p. 67-85, consulté le 24/02/2018. Repéré à DOI 10.3917/esp.122.0067 ou à URL <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-3-page-67.htm>

HILGERS, Mathieu, « Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*, 186, 2007, p. 313-344, consulté le 26/09/2017. Repéré à DOI 10.4000/etudesafriaines.7184 ou à URL <http://etudesafriaines.revues.org/7184>

HILGERS, Mathieu, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine* 1 (101), 2006, p. 42-62, consulté le 26/09/2017. Repéré à DOI 10.3917/polaf.101.0042 ou à URL <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-1-page-42.htm>

HILGERS, Mathieu, *Identité collective et lutte pour la reconnaissance. Les révoltes à Koudougou lors de l'affaire Zongo. Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, 2010, p. 175-193, Paris, Karthala, consulté le 19/11/2017. Repéré à URL http://lamc.ulb.ac.be/IMG/pdf/Identite_collective_et_lutte_pour_la_reconnaissance-_Les_revoltes_de_Koudougou_lors_de_l_affaire_Zongo.pdf

JEUNE AFRIQUE, « Burkina Faso : Koudougou la rebelle », 2012 (12 mars), consulté le 17/09/2017. Repéré à URL <http://www.jeuneafrique.com/142617/politique/burkina-faso-koudougou-la-rebelle/>

KABORE, François, « Burkina Faso : justice : le palais de Koudougou renaît de ses cendres », *Sidwaya* (2003, 13 janvier), consulté le 11/02/2018. Repéré à URL <http://fr.allafrica.com/stories/200301130453.html>

KABORE, François, « Histoire du quartier Issouka de Koudougou : le buste de l'ancêtre Bassanga inauguré », *Sidwaya* (2013, 11 mars), consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article53216>

KABORE, François, « Roch Marc Christian envisage la réouverture de l'usine Faso Fano », *Sidwaya* (2015, 13 novembre), consulté le 13/02/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-8720-roch-marc-christian-envisage-la-reouverture-de-l-usine-faso-fani.html>

KABORE, S. Rosine, « Palais de Maurice Yaméogo : du palais présidentiel au dépotoir, les ruines de l'indifférence », *Lefaso.net*. (2015, 9 janvier), consulté le 26/09/2017. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article62679>

KOHLER, Jean-Marie, « Les migrations des Mosi de l'Ouest », *Cahiers ORSTOM. Travaux et documents*, 18, 1972, 107 p., consulté le 19/11/2017. Repéré à URL http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/pt5/travaux_d/01611.pdf

LANDEL, Pierre-Antoine, MAO Pascal et VIDAL Laurent, « Le diagnostic de territoire et la création d'activités touristiques à partir du patrimoine », *Tourisme et patrimoine, un moment du monde*, Presses de l'Université d'Angers, 2007, p.175-186. Repéré à URL <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00320710>

NOGO, Idrissa, « Fermeture des salles de cinéma : la grande braderie », *Sidwaya* (2014, 21 décembre), consulté le 22/05/2018. Repéré à URL <http://www.sidwaya.bf/m-3815-fermeture-des-salles-de-cinema-la-grande-braderie-.html>

OUEDRAOGO, Jean, « Burkina-Faso. Autour de l'affaire Zongo », *Politique africaine*, 1999, 2 (74), p. 163-183, consulté le 17/09/2017. Repéré à DOI 10.3917/polaf.074.0163 ou à URL <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-1999-2-page-163.htm>

PILON, Marc, « L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3, 2004, p. 143-165, consulté le 10 février 2018. Repéré à URL <http://journals.openedition.org/cres/1392>

ROBESPIERRE, Alain Saint, « Koudougou : dans les profondeurs des ruines présidentielles », *lefaso.net* du 30 mai 2007, consulté le 24/05/2018. Repéré à URL <http://lefaso.net/spip.php?article21124>

ROBESPIERRE, Alain Saint, « Une langue en danger de mort : parlez-vous silanka ? », *L'Observateur Paalga* (2009, 12 février), consulté le 08/10/2015. Repéré à URL www.lefaso.net/

TIENDREBEOGO, Yamba, « Histoire traditionnelle des Mossi de Ouagadougou », *Journal de la Société des Africanistes*, 33 (1), 1963, p. 7-46, consulté le 13/12/2016. Repéré à DOI [10.3406/jafr.1963.1365](https://doi.org/10.3406/jafr.1963.1365) ou à URL www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1963_num_33_1_1365

TRAORE, Sayouba, « L'association Long Nééré (Beauté Coton) de Koudougou au Burkina Faso », *rfi : Le coq chante* (2010, 13 février), consulté le 27/05/2018. Repéré à URL <http://www.rfi.fr/contenu/20100209-association-long-neere-beaute-coton-koudougou-burkina-faso>

YAMEOGO, Lassane, « Le patrimoine méconnu des bois sacrés de la ville de Koudougou (Burkina Faso) : de la reconnaissance à la sauvegarde », *Cahiers de géographie du Québec*, 59 (166), p. 71-90, consulté le 24/01/2018. Repéré à DOI 10.7202/1034349ar ou à URL <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2015-v59-n166-cgq02298/1034349ar.pdf>

ZOMA, Cyrille, « Dossier Faso Fani : des chefs coutumiers interpellent le Président du Faso », *L'Observateur Paalga* (2018, 12 février), consulté le 13/02/2018. Repéré à URL <http://news.aouaga.com/h/114059.html>

6. Sites internet

<http://icom.museum/>

<http://lefaso.net/>

<http://netafrique.net/>

<http://rayimi.com/>

www.unesco.org/new/fr/culture/

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte de la commune de Koudougou	31
Figure 2 : Photographie de l'intérieur de l'ancien palais du Lallé Naaba	41
Figure 3 : Photographie du rez-de-chaussée du palais Maurice Yaméogo.....	42
Figure 4 : Photographie d'une statue d'éléphant dégradée du palais Maurice Yaméogo.....	43
Figure 5 : Vue partielle de l'ancien ciné SIBIRI.....	47
Figure 6 : Photographie d'un site archéologique	48
Figure 7 : Photographie de la statue de l'ancêtre Bassanga	50
Figure 8 : Photographie du musée Rayimi d'Issouka	51
Figure 9 : Vue du cours d'eau s'écoulant près du musée Rayimi.....	51
Figure 10 : Photographie du mausolée de Lattou	52
Figure 11 : Carte des principaux quartiers traditionnels de Koudougou	55
Figure 12 : Carte des secteurs de Koudougou	56
Figure 13 : Vue de l'ex usine FASO FANI.....	67
Figure 14 : Vue intérieure de l'ex usine FASO FANI	68

ANNEXES

ANNEXE 1 : EXEMPLAIRE DE FICHE D'INVENTAIRE

1. IDENTIFICATION DU BIEN

- a. Numéro d'inventaire :
- b. Nom du bien :
- c. Catégorie du bien (culturel, naturel ou mixte) :
- d. Statut du bien (public ou privé) :

2. LOCALISATION DU BIEN

- a. Commune :
- b. Secteur :
- c. Quartier :
- d. Coordonnées géographiques (latitude et longitude) :

3. DESCRIPTION

- a. Décrire de façon détaillée les différentes composantes du bien :
- b. Historique du bien :
- c. Valeurs culturelles du bien :

4. FONCTIONS

- a. Fonction originelle :
- b. Fonction actuelle :

5. PROTECTION ET GESTION DU BIEN

- a. Droit de propriété :
- b. Mesures de protection :
- c. Identité de la personne ou structure chargée de la gestion :
- d. Adresse :

6. ETAT DE CONSERVATION DU BIEN ET FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

- a. Décrire les pathologies affectant le bien :
- b. Préciser les menaces :
- c. Appréciation globale de l'état de conservation du bien :

7. OBSERVATIONS

8. PHOTOS DU BIEN

- a. Photo 1 : vue d'ensemble du bien
- b. Photo 2 : éléments du bien
- c. Photo 3 : éléments du bien
- d. Photo 4 : autres éléments du bien

9. SOURCES D'INFORMATION

Nom	Prénom	Fonction	Contact

10. ENQUETEURS

Nom	Prénom	Contact

Date :

ANNEXE 2 :

LISTE DE BIENS CULTURELS EN DANGER DANS LA VILLE DE KOUDOUGOU

Désignation des biens	Coordonnées GPS		Quartier ou village	Etat de conservation des biens
	Latitudes (X)	Longitudes (Y)		
Patrimoine architectural				
Mausolée de Lattou	0567946	1358086	Lattou	Bon
Musée Rayimi de Issouka	0567778	1352860	Issouka	Très bon
Palais du Lallé Naaba	0570137	1354940	Zakin	Très mauvais : bien pratiquement en ruines
Palais du président Maurice Yaméogo	0569497	1354630	Dapoya	Mauvais
Statue de l'ancêtre Bassanga	0568582	1354221	Issouka	Très bon
Usine Faso Fani	0566933	1352862	Palogo	Mauvais : usine fonctionnelle partiellement ; les logements attribués à des étudiants et à des particuliers
Ciné Sibiri			Dapoya	Très mauvais : salle fermée et une partie du local utilisée pour de nouvelles activités
Ciné Yam			Dapoya	Mauvais : salle fermée et une partie du local utilisée pour de

				nouvelles activités
Sites archéologiques				
Ancien site métallurgique	0570076	1354224	Issouka	Très mauvais : en voie de disparition
Butte anthropique	0567473	1355369	Bourkina	Très mauvais : en voie de disparition
Butte anthropique	0567630	1355385	Bourkina	Très mauvais : en voie de disparition

N. B. Nous n'avons pas pu avoir les coordonnées géographiques du ciné Sibiri et du ciné Yam en raison de l'indisponibilité de l'instrument de relevés, en l'occurrence le GPS.

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE BIENS CULTURELS EN DANGER

PHOTO N° 1 : Vue du palais de Maurice YAMEOGO



Source : YOGO Badembié, septembre 2017

Le palais de l'ancien président Maurice YAMEOGO reste l'une des premières et des plus modernes constructions réalisées par un citoyen du pays au début des indépendances. Il se remarque sur la photographie par sa grandeur.

De nos jours, une grande partie de la cour est transformée en champ durant la saison des pluies. Au premier plan sur l'image, on voit des restes de récoltes et une portion du domaine encore couverte de produits cultivés. Ces activités contribuent à la dégradation des lieux.

PHOTO N° 2 : Atelier de mécanique adossé au mur du palais Maurice YAMEOGO



Source : ZONGO T. Maïmounata, mars 2018

Cet atelier de mécanique est l'un des nombreux hangars réalisés le long des murs du palais. Leurs constructions ont affaibli et rendu vulnérables les murs du palais. De plus, les déchets résultant de ces activités sont parfois déversés dans la cour du palais.

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES RESSOURCES CONSULTEES

Nom	Prénom (s)	Profession ou statut	Date et lieu de l'enquête
BAYALA	Emmanuel	Conseiller culturel au Musée de la Musique de Ouagadougou	09 septembre 2015 au Musée de la Musique
BIRBA	Noaga	Archéologue, enseignant au département d'Histoire et Archéologie de l'Université Norbert Zongo de Koudougou	Nombreux entretiens en août et septembre 2017 à Koudougou
GUISSOU	Tasseré	Vigile à FASOTEX	26 janvier 2018 à Koudougou
GUISSOU	Seni	Vigile à FASOTEX	26 janvier 2018 à Koudougou
KOUDOUGOU	Jean-Paul	Directeur général du Musée national du Burkina	04 septembre 2015 au Musée national du Burkina
NANA	Justin	Technicien de musée à la Direction régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre-ouest	23 août 2017 à la Direction régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre-ouest (Koudougou)
OUEDRAOGO	Adama	Ancien employé de FASOFANI	26 janvier 2018 à Koudougou
ROSSI	Patrick	Responsable du musée de ISSOUKA	08 septembre 2015 à Koudougou
VALEA	Mathieu	Directeur régional de la Culture, des Arts et du	16 octobre 2013 à la Direction régionale de la Culture, des Arts et du

		Tourisme du Centre-ouest	Tourisme du Centre-ouest (Koudougou)
YAMEOGO	Gabriel	Ancien employé de mairie à la retraite	25 octobre 2017 à Koudougou
YOGO	Badembié	Professeur d'Histoire- Géographie	Nombreux entretiens en août 2017 à Koudougou
ZONGO	Augustin Arouna	Professeur d'Histoire- Géographie	Nombreux entretiens en août 2017 à Koudougou

PROJET TUTOIRE : PATRIMOINE AGRO-ALIMENTAIRE :
BLE

Thème reformulé :

**Le blé en France, en Italie et au Portugal de la 2^{ème} révolution
agro-industrielle (1850/1870) à nos jours**

Champ de blé à Padoue (Italie)



Source : SAM Yacouba, juin 2017

Introduction générale

Le thème soumis à notre travail est intitulé « Patrimoine agro-alimentaire : blé ». A la suite de nombreux débats après les premières recherches sur le thème, nous avons décidé de le redéfinir car il était très vaste. Cela visait à préciser davantage l'objet de notre travail et à le limiter dans le temps et l'espace afin d'atteindre des objectifs précis. Ces objectifs tiennent compte de notre domaine de formation dans ce Master qui porte sur les techniques, le patrimoine et les territoires de l'industrie. Aussi, avons-nous reformulé le thème de la manière suivante : **Le blé en France, en Italie et au Portugal de la 2^{ème} révolution agro-industrielle (1850/1870) à nos jours**. Ces trois pays nous intéressent pour deux raisons principales : ils sont tous marqués par la culture du blé et par un patrimoine culturel et industriel notable lié à son exploitation. De plus, notre formation de Master se déroulant sur ces trois territoires, il serait intéressant de voir quelles ont été les spécificités pour chaque territoire en ce qui concerne la production de blé et sa transformation.

Le XIX^{ème} siècle en Europe est marqué par de nombreux bouleversements socio-économiques. La deuxième révolution agro-alimentaire a lieu au cours de cette période qui se caractérise par des transformations socio-économiques importantes telles que l'augmentation de la population, la mécanisation de l'agriculture, la sélection des plantes, etc. Ainsi, on constate que certaines céréales passent de plus en plus de produits naturels à produits techniques. Elles ne sont plus seulement le fruit de la nature mais aussi le résultat de recherches savamment menées par l'homme dans le but d'améliorer leur rendement, leur qualité. Et cela, grâce aux moyens considérables développés par les chercheurs appuyés par leur pays. C'est le cas du blé, une céréale qui occupe désormais une place de choix dans les transactions commerciales nationales et mondiales. Très sollicité, le blé est source d'activités économiques et sociales diversifiées. Il se retrouve pratiquement partout : pain, couscous, pâtes, farine... Cela a des conséquences sur la définition des nouvelles politiques agricoles en Europe dont l'un des résultats, à long terme, est la suprématie de l'Union Européenne dans la production de blé en 2010-2011 : 21 % de la production mondiale¹. En outre, elle est la 2^{ème} céréale la plus produite au monde (29 %) après le maïs (40 %) et avant le riz blanchi (19 %)².

¹ Terrones, Gavira Fr. et Burny Ph., *Évolution du marché mondial du blé au cours des cinquante dernières années*, 2012, consulté le 20/11/2016. Repéré à URL <http://www.gembloux.ulg.ac.be/phytotecnie-temperee/LIVREBLANC/LBfev2012/fichiers/9.%20Economie%20LB%202012%20sec.pdf>

² Passion céréales, *Les céréales en chiffres*, 2018, consulté le 30/01/2017. Repéré à URL <https://www.passioncereales.fr/dossier-thematique/les-c%C3%A9r%C3%A9ales-en-chiffres>

Sur le plan scientifique, l'intérêt de ce travail est qu'il permet de montrer comment une plante sauvage est passée d'élément naturel à élément technique. En d'autres termes, le blé, grâce aux ressources mises en place pour son développement, a vu sa nature changer. De même, il a contribué à la modification des traditions alimentaires et des paysages agraires dans de nombreux pays. Cela nous permet de dégager différentes questions qui constituent notre problématique :

- Comprendre l'intérêt grandissant que présente le blé à partir du XIX^{ème} siècle au point de devenir la pierre angulaire de la politique agricole de nombreux Etats européens dont la France, l'Italie et le Portugal ;
- Comprendre les facteurs qui ont favorisé l'expansion du blé dans ces différents pays ;
- Comprendre comment cette céréale a fortement transformé les différents paysages.

De ce fait, notre réflexion tournera autour de quatre axes qui seront synthétisés et mis en ligne sur un site Internet dont l'URL est le suivant :

<http://editor.wix.com/html/editor/web/renderer/edit/7c7b9368-e7e6-4af7-a87c-54e41e0de7f3?metaSiteId=1e0ca679-8f37-42d8-a87c-f7282eb9ed14&editorSessionId=2CC7D15A-244E-4B3F-A3BF-27B3BFE2BE1C>

On aura ainsi :

- l'axe scientifique développe les spécificités biologiques de la céréale étudiée à savoir le blé ainsi que les recherches menées en vue d'améliorer sa qualité et sa quantité ;
- le deuxième axe porte sur les techniques de production et de transformation du blé dans les trois pays ;
- le troisième axe a trait à l'impact de l'essor de ce patrimoine agro-industriel sur le paysage ;
- le quatrième axe aborde la dimension culturelle et sociale de la culture du blé.

Chapitre I : présentation générale du projet

I. 1. Le projet tutoré et le choix du thème

Le projet tutoré est l'une des spécificités du Master TPTI Erasmus Mundus. C'est un projet commun réalisé par un ensemble d'étudiants aux spécialités variées. Il se mène sous la tutelle d'un encadreur. Il entre en droite ligne dans le cadre du renforcement de la formation des étudiants dans la mesure où il leur apprend à travailler en groupe, à jeter des regards différents sur un sujet suivant leur culture et leur formation de base, à renforcer leur collaboration pour un enrichissement réciproque à tous les points de vue.

Ainsi, le thème qui nous échoit, l'un des groupes de la X^{ème} promotion, est : « Patrimoine agro-alimentaire : blé ». Cela devra nous amener à nous intéresser à la place de cette céréale dans certaines activités économiques et dans l'alimentation en Europe où l'agriculture a pendant longtemps été une activité artisanale. C'est principalement avec l'avènement de l'ère industrielle au XIX^{ème} siècle qu'elle a connu d'importantes mutations qui ont mené à la modernisation de ses modes de production et de transformation. Les innovations techniques de l'époque, notamment ceux d'après-guerre, n'ont pas été sans impacts sur cette activité et son rapport avec le territoire. L'exemple de l'industrie du blé nous permettra de mieux étudier et illustrer ces changements notamment dans certaines régions en France, en Italie et au Portugal.

I. 2. L'organisation collective du travail

Le travail est mené sous la direction d'un tuteur, une architecte, ancienne étudiante du Master TPTI. Le premier contact a eu lieu à Paris le mercredi 02 novembre 2016 pour des échanges autour du thème. Ils nous ont permis ensemble de définir les grandes lignes du projet en tenant compte de la spécialité de chaque membre du groupe qui se compose de quatre personnes : une biologiste, une architecte et deux historiens. Cela devra permettre de toucher aux différents domaines de notre formation à savoir l'histoire des techniques et l'histoire des sciences. Sur le plan technique, l'architecte est chargée d'étudier les infrastructures mis en place ainsi que les matériaux constitutifs relatives à l'exploitation du blé. La biologiste devra

avoir un regard sur le blé en tant que produit naturel qui évolue pour devenir beaucoup plus un produit technique en mettant l'accent sur l'amélioration des semences grâce aux recherches scientifiques. Elle s'intéressera aussi aux facteurs déterminant sa culture selon les régions. Quant aux historiens, ils devront s'occuper de l'évolution des politiques agricoles ayant favorisé l'essor du blé dans les différentes zones d'étude. Ils auront un intérêt particulier pour l'évolution des paysages marquée par la mise en place de nombreuses infrastructures liées à la production et à la transformation du blé de même que la place du blé dans les différentes sociétés au fil du temps.

La mise en ligne du projet a été confiée à l'architecte qui maîtrisait beaucoup plus l'outil informatique que les autres membres du groupe. Cependant, l'architecture du site Internet et la mise en place des informations se sont faites avec le concours de tous.

I. 3. La méthodologie

Différentes sources ont été utilisées pour la réalisation de ce travail. Les plus importantes restent les sources écrites et les sources orales.

Les sources écrites se composent essentiellement de la documentation en ligne provenant d'articles scientifiques et de sites Internet spécialisés. Les plus intéressants pour notre travail sont « Economie de la production, transformation, et consommation du blé dur dans la CEE » de la Communauté Economique Européenne, « La production de blé dans le monde » d'Albert Demangeon, « Les moulins à grains portugais. Quelques aspects relatifs à leur complémentarité et évolution » de Henrique Gouveia Coutinho. Nous avons aussi « Portugal : blé – production (tonnes) » du site Internet Actualitix, « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen » de Baptista F. Oliveira, « La culture du blé au milieu du XIX^{ème} siècle : rendement, prix, salaires et autres coûts » de Jean Heffer, Jean-Marie Chanut et Jacques Mairesse...

Nous avons eu recours également à une documentation générale en ligne. On peut citer l'article de Pane Luigi Dal intitulé « Les transformations des structures économiques de l'Italie unifiée », celui de François Guichard, Olivier Balabanian et Michel Drain à savoir « Contributions au débat sur l'agriculture au Portugal à l'époque de Salazar » de même que l'article de Pierre Duboscq « Les paysans et leur logement dans le Sud-Ouest aquitain ». On

peut ajouter « Les céréales en Nouvelle Aquitaine » du site Web Passion céréales, « Céréales : chiffres-clés 2015-2016. Les filières grandes cultures céréalières » du site de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle Aquitaine... Par ailleurs, nous nous sommes inspirés de travaux antérieurs menés dans le cadre du projet tutoré par des étudiants des promotions antérieures. C'est par exemple le travail sur les Company-towns.

En ce qui concerne les sources orales, il s'agit essentiellement des entretiens tenus avec des enseignants du Master, des professionnels du patrimoine culturel lors de nos visites de terrain, d'étudiants de promotions précédentes du Master. Autrement dit, les échanges réguliers avec le tuteur, avec des enseignants en Italie tels que les professeurs Fontana L. G., Zucconi G., spécialistes du patrimoine industriel. D'autres professionnels du domaine ont été approchés lors de certaines sorties d'étude dans des régions en Italie. Ce fut le cas notamment à Venise où nous avons visité le port qui accueillait le blé importé, des anciennes structures de stockage et de transformation du blé comme le Molino Stucky devenu un grand hôtel aujourd'hui...

Ces échanges nous ont permis de mieux comprendre véritablement l'intérêt du projet tutoré. Ils nous ont donné l'occasion de cerner davantage le thème d'étude et de savoir comment procéder à sa réalisation.

I. 4. Revue de la littérature

Nous avons eu l'opportunité de consulter des publications variées allant d'écrits spécialisés à des écrits d'ordre général consacrés au blé, à l'évolution de ses moyens de production et de transformation de même qu'aux impacts de cette culture sur le paysage dans les différents pays concernés par notre travail.

Ainsi, nous avons une publication de la CEE intitulée *Economie de la production, transformation, et consommation du blé dur dans la CEE*. Elle présente la situation du blé dur dans le monde en 1965. Elle nous permet de comprendre que le déficit que connaît le Portugal en matière de production de blé a presque toujours été permanent. La France et l'Italie étaient à cette époque les deux pays producteurs de blé de la Communauté Economique Européenne. En Italie, la production du blé se faisait en grande partie dans le Sud (Sicile, Pouilles, Lucanie...) où l'utilisation plus accrue des moyens techniques (mécanisation, sélection des

semences, expansion de l'utilisation des engrais azotés) a permis d'améliorer les rendements. En France, l'essor de la culture du blé dur remonte à la fin de la seconde guerre mondiale. Il est dû à des contrats établis entre le Syndicat de la semoulerie française et les agriculteurs en vue d'encourager la production de cette qualité de blé.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la France sur son site Web dans la page *Italie. Contexte agricole et relations internationale* nous permet de savoir que les surfaces arables en Italie étaient estimées à 7,1 millions d'ha en 2012 contre 18,3 millions d'ha pour la France. Le pays renfermait la majorité des productions agricoles européennes mais restait globalement déficitaire au niveau de sa balance commerciale agroalimentaire alors que la France disposait d'un solde positif. Il signale que les structures de production restent petites et multiples. On remarque aussi que les disparités entre le Nord et le Sud de l'Italie sont importantes. Mais il n'évoque pas la question du blé.

Le site Internet de la Région Nouvelle Aquitaine sur sa page *Le territoire* présente la Nouvelle Aquitaine comme la première région agricole de France. Cette performance est due en partie au climat propice et diversifié qui favorise une diversité de la production agricole. Cette situation découle aussi du développement de l'enseignement agricole comme le stipule le site de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine sur sa page *Guide des formations agricoles en Aquitaine*.

Les auteurs Huguette Flatrès et Pierre Flatrès dans leur article *Mutations agricoles et transformations des paysages en Europe* expliquent que les changements profonds intervenus dans de nombreux paysages agraires à partir des années 1950 en Europe sont dus aux pressions subies par les paysans qui se résument à des facteurs externes tels que les lotissements, la construction d'infrastructures (autoroutes, aéroports), l'implantation d'unités industrielles... et des facteurs internes à savoir la modernisation du secteur agricole à travers la mécanisation, l'agrandissement des fermes etc.

En ce qui concerne les écrits spécialisés, nous pouvons citer Albert Demangeon. Dans *La production de blé dans le monde*, il nous apprend que l'augmentation significative de la production de blé en Italie remonte dans les années 1930. Cela est dû partiellement à l'usage des engrais chimiques. Cela avait fait du pays un des principaux producteurs de blé dans le monde.

De plus, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (France) sur sa page Web *Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Italie* nous apprend que l'industrie des pâtes et de la meunerie fait partie des principales industries agroalimentaires en Italie. Elles se caractérisent par leur taille modeste et leur appartenance à des familles.

Gouveia Henrique Coutinho à travers l'article *Les moulins à grains portugais. Quelques aspects relatifs à leur complémentarité et évolution* donne une description des systèmes traditionnels de mouture des grains de céréales dans certaines régions du Portugal. Il nous présente une diversité de moulins à vent et à eau. Il nous signale que la région de l'Alentejo a connu beaucoup plus les moulins à vent.

Mouette Barboff dans *Couscous, boulgour et polenta : transformer et consommer les céréales dans le monde. Couscous de blé et semoule de maïs au Portugal* confirme que le blé est la principale céréale cultivée dans le Sud du Portugal depuis les années 1915-1920. De plus, il signale que les formes de transformation et de consommation du blé sont nombreuses et variées dans ce pays d'où la diversité des techniques de pilage et de mouture qui permet d'obtenir des aliments variés tels que la « farine, des grains torréfiés, des semoules, des grains concassés ». Toutefois, les superficies de blé ont connu une baisse voulue par les gouvernements à certains moments car il avait été constaté que la monoculture du blé année après année appauvriait les sols. Cela ressort dans la publication de Francois Guichard, Olivier Balabanian et Michel Drain qui a pour titre *Contributions au débat sur l'agriculture au Portugal à l'époque de Salazar*.

La Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle Aquitaine en France sur la page de son site *Céréales : chiffres-clés 2015-2016. Les filières grandes cultures céréalières* indique que la grande organisation du secteur blé en Aquitaine est l'une des clés de son succès. En effet, on y trouve un réseau de 200 organismes collecteurs chargés de la valorisation locale par des moulins et de l'exportation de blé.

Selon Pierre Duboscq *Les paysans et leur logement dans le Sud-Ouest aquitain*, au milieu du XIX^{ème} siècle dans l'Aquitaine, l'augmentation de la population et des revenus des agriculteurs avaient permis à une partie de ces derniers d'investir dans la construction de bâtiments dans les zones rurales. À partir de la fin de la seconde Guerre mondiale, ces nouvelles habitations étaient pourvues d'un équipement de plus en plus moderne tel que le

réchaud à gaz. Cela avait contribué à remodeler le paysage rural dans la mesure où les haies entretenues pour l'approvisionnement des familles en bois étaient de plus en plus délaissées.

En somme, voilà quelques publications qui nous ont aidées à mener le travail à bien. Il en existe bien d'autres qui pourront être consultés au niveau de la bibliographie. On peut ainsi voir que l'expansion de la culture du blé, la réduction des surfaces, l'implantation des technologies de stockage et de transformation de cette céréale de même que l'immigration due à sa culture ont contribué à modifier régulièrement les paysages agraires dans les régions relatives à notre étude.

Chapitre II : l'apport personnel dans la réalisation du projet collectif

II. 1. Contribution personnelle à la réalisation du projet et méthodologie

Notre contribution pour la réalisation de ce travail découle de notre formation initiale. En effet, comme nous l'indiquons, la part de travail assignée à chaque membre du groupe dépend de sa formation de base. Ayant reçu une formation en histoire, il était donc logique que je m'intéresse à la partie historique du sujet.

Ainsi, je me suis occupé des politiques agricoles mises en place pour favoriser l'expansion de la culture du blé dans les différentes zones d'étude. Je me suis intéressé particulièrement à l'évolution des paysages marquée par la mise en place de nombreuses infrastructures liées à la production et à la transformation du blé. Il s'agit concrètement de la transformation du paysage agricole provoquée par l'installation des technologies de transformation du blé et des lieux de stockage qui ont toujours évolué suivant l'espace et le temps.

Pour mener à bien mon travail, j'ai commencé par me documenter sur le blé en tant que céréale et sa place dans l'agriculture en Europe et dans le monde. Cela m'a permis de comprendre son importance et les raisons de la lutte de nombreux pays pour sa production en grande quantité. Je me suis alors consacré aux zones retenues pour la recherche à savoir l'Aquitaine en France, la Vénétie et la région du Sud en Italie et l'Alentejo au Portugal. Les fiches de lecture constituées m'ont permis de voir les ressemblances et les dissemblances dans les trois pays. Ces éléments portent sur la politique agricole et en particulier l'intérêt pour le blé. Il y a aussi les impacts laissés par l'essor de la production du blé et sa transformation sur les différents paysages concernés. Les visites de terrain sur des champs de blé et d'anciens moulins nous ont fourni matière à réflexion et permis d'avoir plus de visibilité pour l'étude.

Par ailleurs, il m'a été donné d'aider à la réorganisation des éléments du travail pour une meilleure cohérence des idées en veillant à corriger certaines erreurs de rédaction.

II. 2. Les principales entraves à la bonne marche du projet

Les difficultés sont de divers ordres. Au niveau du travail, la question de la documentation se posait surtout pour l'Italie et le Portugal où la plus grande partie des documents intéressants étaient dans la langue locale que nous ne maîtrisons pas. De plus, le blé, son paysage sont des éléments que nous découvrons pratiquement pour la première fois sur le terrain et que nous étudions. Cela ne facilitait pas le travail qui avançait lentement dans la mesure où des données nous échappaient. Il faut souligner aussi les rendez-vous manqués avec des producteurs pour en savoir davantage sur leurs activités. Les personnes contactées, surtout en France, n'étaient pas disponibles. Cette situation explique en partie certaines lacunes liées à cette étude.

Une autre complication liée à ce projet est le problème du respect des rendez-vous pour la mise en commun des résultats de la recherche. Beaucoup de retards et d'absences de certains membres du groupe ont causé des frictions et entaché parfois le bon déroulement du projet.

Chapitre III : les résultats et l'impact attendu du projet

III. 1. L'industrie du blé en France, en Italie et au Portugal à partir de la 2^{ème} révolution agro-industrielle (1850/1870) et ses principales conséquences aux niveaux socio-économiques et du paysage

III. 1. 1. Présentation des zones d'étude

a. La Nouvelle Aquitaine en France

La France, en 2014, reste le premier producteur et le premier exportateur de blé tendre au sein de l'Union Européenne. Cette position privilégiée vient des efforts intenses fournis par des régions comme la Nouvelle Aquitaine en matière de production de blé. De plus, elle renferme de vastes terres fertiles et des conditions climatiques propices à l'essor des activités agropastorales.

La Nouvelle Aquitaine est une grande région administrative située dans le Sud-ouest de la France. Elle est bordée à l'Ouest par le Golfe de Gascogne et l'Océan Atlantique, au Sud par l'Espagne, à l'Est par le Midi-Pyrénées et l'Auvergne et au Nord par le Pays de la Loire et le centre³.

Les grandes cultures telles que le maïs, le blé occupent une place de choix dans cette région qui est la première productrice de blé tendre en France. Une partie de cette production est transformée localement et une autre partie est exportée.

b. La Vénétie et le Sud de l'Italie

Dans les années 2014, l'agriculture italienne occupe la 3^{ème} place au sein de l'Union Européenne⁴ après la France et l'Allemagne en dépit parfois de nombreuses adversités

³ Région Nouvelle Aquitaine, *Le territoire*, 2016, consulté le 20/01/2017. Repéré à URL <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/territoire>

⁴ Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (France). (2016). *Italie. Contexte agricole et relations internationales*, consulté le 02/02/2017. Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/italie-0>

climatiques : sécheresse estivale, hivers doux et trop pluvieux, chutes de grêles et violentes averses. Les céréales occupent une place importante dans le secteur agricole. Le blé reste l'une des principales productions. L'Italie détient le premier rang en ce qui concerne la production de blé dur sur le continent européen. Le pays est à la fois le premier importateur et le premier exportateur de blé dur.

Cette performance est due aux nombreuses transformations introduites dans le secteur agricole. Cela a eu des répercussions sur les paysages de certains territoires. C'est le cas de la région du Sud et de la Vénétie dans le Nord.

c. L'Alentejo au Portugal

Au Portugal, l'agriculture s'était généralement caractérisée par son faible niveau de production. Cela avait amené des gouvernements à revoir leur politique agricole et économique à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ce fut ainsi que les céréales, surtout le blé, bénéficièrent de mesures protectionnistes qui contribuèrent à leur essor dans la première moitié du XX^{ème} siècle. La région de l'Alentejo dans le Sud devint celle du blé par excellence du Portugal en raison de nombreuses mesures politiques, de la disponibilité de terres cultivables et parfois de facteurs climatiques favorables.

III. 1. 2. L'évolution de la production de blé dans les différentes régions d'étude

a. L'évolution de la production de blé en Nouvelle Aquitaine

En Nouvelle Aquitaine, les céréales occupent 35 % des surfaces. La taille moyenne des domaines céréaliers qui est de 28 ha reste inférieure à la moyenne nationale (50 ha). Cependant, les exploitations y sont plus nombreuses.

Les techniques de production agricoles ont considérablement évolué et se sont beaucoup améliorées comparativement aux siècles précédents. Cela est dû aux progrès scientifiques et techniques qui ont permis une modernisation poussée des activités agricoles : forte mécanisation (tracteurs, moissonneuses-batteuses), utilisation abondante de produits chimiques (engrais, herbicides, insecticides), suivi rigoureux des agriculteurs par des spécialistes... A titre d'exemple, en 2006, on comptait « une moyenne de six traitements sur

le blé : deux herbicides, près de trois fongicides, un régulateur de croissance, et des traitements insecticides marginaux »⁵.

Aussi, de nos jours, les champs de blé enregistrent de bons rendements même s'ils sont inférieurs à la moyenne nationale. En 2013, on avait un rendement de 64 q/ha en moyenne contre 74 q/ha au niveau national contre une moyenne de 10q/ha dans les années 1852⁶. Entre 2000 et 2010, les surfaces consacrées à la production de blé tendre ont connu une augmentation de 9 %.

Il est utilisé principalement pour la consommation humaine et animale : fabrication d'amidon, panification, préparation d'aliments pour animaux. Il est également valorisé en énergie à l'instar d'autres céréales.

Après les récoltes, le blé est convoyé par la route pour son stockage dans des silos avant d'être livré par les collecteurs aux sites de première transformation et aux marchés d'exportation. Le blé tendre demeure la principale céréale destinée à l'exportation. En 2013-2014, 2 400 000 tonnes ont été vendus à l'étranger et une bonne partie (57 %) en Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire et Sénégal)⁷.

⁵ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (2008). Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus. *Agreste Primeur* (2010, mai), consulté le 06/01/2017. Repéré à URL <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur210.pdf>

⁶ Heffer, Jean, Chanut Jean-Marie, Mairesse Jacques. (1986). La culture du blé au milieu du XIX^e siècle : rendement, prix, salaires et autres coûts. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 41^e année (6), 1273-1302, consulté le 20/01/2017. Repéré à DOI : 10.3406/ahess.1986.283348 ou à URL http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1986_num_41_6_283348

⁷ Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle Aquitaine. (2016). Céréales : chiffres-clés 2015-2016. Les filières grandes cultures céréalières. *FranceAgriMer 2016*, consulté le 06/01/2017. Repéré à URL http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plaqueette_Filiere_Grandes_Cultures_Nouvelle-Aquitaine_2016_cle87688a.pdf

Silo au port de Rouen



Source : <https://www.passioncereales.fr/presentation/actualites/le-port-de-rouen-s%C3%A8me-pour-l%E2%80%99avenir>

b. L'évolution de la production de blé en Vénétie et dans le Sud de l'Italie

En Italie, certaines céréales ont constitué un enjeu majeur dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire. C'est le cas du blé qui a été l'objet d'une campagne appelée la « bataille du blé » lancée par les nationalistes dans les années 1925. L'objectif était de parvenir à l'augmentation du rendement moyen de blé par hectare. Ces efforts du gouvernement ont amené les provinces du Nord, en l'occurrence la Vénétie à devenir des zones de culture intensive et celles du Sud des zones de culture extensive⁸.

⁸ Demangeon, Albert. (1930). La production de blé dans le monde. *Annales de Géographie*, t. 39 (217), 90-91, consulté le 03/11/2016. Repéré à DOI 10.3406/geo.1930.11327 ou à URL http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1930_num_39_217_11327

A partir de la décennie 1951-1960, l'Italie a enregistré une augmentation moyenne de sa production de blé allant de 1 à 3 quintaux par hectare. Cette augmentation est principalement due à trois facteurs essentiels⁹ :

- La vulgarisation de la mécanisation permet des labours plus profonds en automne et contribue à mettre à la disposition du blé beaucoup plus de couche de terre vierge et d'eau ;
- L'emploi de semences sélectionnées due à l'intervention de l'Etat dans le prix d'acquisition ou à la prise de conscience de plus en plus grandissante des agriculteurs de l'utilité des semences grâce aux actions de la SIS (Société italienne des semences) ;
- La prise de conscience, par les agriculteurs, de l'efficacité des engrais azotés pour développer la production.

L'Italie du Sud est la zone par excellence de la production du blé dur pour des raisons climatiques. Quant au Nord, il produit du blé tendre mais est beaucoup plus spécialisée dans la transformation du blé dur et du blé tendre en farine.

La grande production de blé dur a fait de l'Italie un foyer important de fabrication, de consommation et d'exportation de pâtes alimentaires.

Si en Italie, l'organisation du marché du blé a débuté pendant la guerre en raison de la nécessité d'établir des cartes d'alimentation, par la suite, ladite organisation avait pour visée la défense et le soutien du marché lui-même.

Les exploitations agricoles restent essentiellement individuelles et familiales. Elles sont petites et nombreuses contrairement à la majorité des pays européens. Du recensement de 2010, il ressort que la SAU (Surface Agricole Utile) moyenne est de 8 ha/exploitation. De plus, il existe des disparités¹⁰ remarquables entre le Nord (région de Vénétie) et le Sud (région des Pouilles et certaines îles) au niveau de la production agricole : le Sud est considéré comme le grenier à blé de l'Italie.

⁹ Communauté Economique Européenne. (1965). *Economie de la production, transformation, et consommation du blé dur dans la CEE*. Série agriculture (18), consulté le 03/12/2017. Repéré à URL <http://aei.pitt.edu/36517/1/A2554.pdf>

¹⁰ Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (France). (2016). *Italie. Contexte agricole et relations internationales*, consulté le 02/02/2017. Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/italie-0>

c. L'évolution de la production de blé en Alentejo au Portugal

La céréaliculture a toujours occupé une place importante dans l'économie du Portugal. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les besoins en blé deviennent de plus en plus importants. Pour pallier le déficit, le blé est transformé en un élément central de la politique agricole et économique du pays à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. C'est ainsi que différentes mesures relatives à la protection des céréales et en particulier du blé furent adoptées à partir de 1889. Mais ce fut la loi votée en 1898 qui exhorta les agriculteurs à s'investir davantage dans le blé. Cette loi « fixa un prix rémunérateur au blé et interdit toute importation tant que la production nationale n'aurait pas été totalement écoulee »¹¹. On s'intéressa alors à la région de l'Alentejo qui disposait de vastes plaines incultes utilisées principalement pour l'élevage extensif, la chasse et l'arboriculture.

A partir de 1929 commence à se développer véritablement la culture du blé. Cet essor s'explique par l'arrivée d'un régime dictatorial en 1926 dirigé par António de Oliveira Salazar. Ce nouveau pouvoir prend des mesures vigoureuses en vue de rétablir « la dignité de l'agriculture » et de promouvoir « l'augmentation de la production de blé »¹² dans le but de s'autosuffire. Ces mesures consistent principalement en une subvention pour la culture du blé sur des terres défavorables, la mise en place d'une ligne de crédit de campagne pour la production et la garantie aux producteurs d'un prix plus bénéfique au détriment des autres denrées agricoles.

Cette politique, ajoutée au climat favorable et à une utilisation de plus en plus répandue des engrais chimiques, permet une augmentation plus ou moins considérable des surfaces cultivées et de la production dans l'Alentejo et en général dans le pays. Cela permet ainsi au Portugal « en 1934 pour la seule et unique fois de son histoire de devenir exportateur de blé »¹³. Le blé devient une céréale caractéristique du Sud dont il marque le paysage agricole dans les années 1940. Alentejo se constitue en grenier à blé du pays caractérisé par la grande propriété agricole.

¹¹ Balabanian, O. et Bouet G. (1988). Le problème de la mise en valeur des sols pauvres et secs dans le sud du Portugal. *Annales de Géographie*, t. 97 (542), 456-465, consulté le 23/09/2017. consulté le Repéré à URL http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1988_num_97_542_20695

¹² Op. Cit.

¹³ Op. Cit.

Mais la dégradation des conditions climatiques et les difficultés liées au suivi rigoureux des exploitations provoquent à partir de 1944 une baisse sensible de la production. La reprise a lieu à partir de 1950 grâce aux conditions climatiques favorables de nouveau.

Au cours des dernières décennies, la production de blé de 1971 a été la plus importante avec 808 510 Tonnes tandis que celle de 2011 a été la plus basse (58 631 Tonnes)¹⁴. La principale région productrice reste l'Alentejo avec 71 % de la production totale du pays entre 1980 et 1983¹⁵.

Cependant, le Portugal reste toujours dépendant de l'extérieur pour son blé en raison de l'augmentation de sa population, de l'appauvrissement des sols, de la mauvaise qualité d'une partie de production nationale.

III. 1. 3. Les technologies de transformation du blé dans les régions d'étude

Les technologies de transformation du blé en farine pour la consommation locale et l'exportation connaissent une évolution remarquable en Europe. Au cours de la période médiévale, elle s'effectue dans des moulins appartenant à des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques. Les premiers moulins (moulins à sang) sont actionnés par la force humaine ou animale. S'ensuivent les moulins flottants ou moulins à neufs mus par l'action de l'eau et les moulins à vent. Ces moulins artisanaux connaissent leur apogée au XIX^{ème} siècle avant de commencer leur déclin. Ils sont progressivement remplacés par des moulins à vapeur attestant de changements techniques et ainsi de l'arrivée de l'ère industrielle. On parle désormais de minoteries. Ce terme désigne d'une part des établissements industriels se livrant à la transformation des grains en farine et, d'autre part, cette activité.

A partir du XX^{ème} siècle, les minoteries se modernisent de plus en plus : utilisation d'énergie thermique puis d'électricité, de nouveaux équipements performants. Cela est à l'origine de la hausse conséquente et progressive de leur productivité. On assiste ainsi à l'essor d'activités telles que les boulangeries, la fabrication de pâtes alimentaires, la fabrication de semoules...

¹⁴ Actualitix. Atlas de statistiques sur les pays, *Portugal : blé – production (tonnes)*, 2018, consulté le 22/09/2017. Repéré à URL <https://fr.actualitix.com/pays/prt/portugal-ble-production.php>

¹⁵ Oliveira, Baptista F., « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen », *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée, Série Etudes* (II), p. 255-262, 1986, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <http://om.ciheam.org/om/pdf/s11/CI920107.pdf>

a. Les technologies de transformation du blé en Nouvelle Aquitaine

Avec l'augmentation de la population provoquant une hausse de la demande en blé, on note l'essor d'établissements liés à la transformation du blé en farine à savoir les moulins à blé. La modernisation de ces entreprises à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle a permis l'augmentation de leur production et l'amélioration de la qualité des produits. Ainsi, de nos jours, la Nouvelle Aquitaine dispose d'une grande variété d'industries agro-alimentaires très performantes où la farine de blé devient l'une des matières premières essentielles dans de nombreux secteurs tels que la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie... Aussi, remarque-t-on le développement de ces métiers. A titre d'exemple, actuellement, on dénombre en Aquitaine 1 811 boulangeries artisanales représentant 45 % des commerces de proximité et une vingtaine de moulins.

b. Les technologies de transformation du blé en Vénétie et dans le Sud de l'Italie

En Italie, l'industrie agro-alimentaire représente le 2^{ème} secteur industriel. En 2014, elle comptait plus de 58 000 entreprises¹⁶. L'industrie des pâtes et la meunerie font partie des principales branches de l'industrie agro-alimentaire. Ces structures sont souvent familiales et artisanales. Elles se caractérisent également par leur taille modeste et leur nombre élevé. Toutefois, ce nombre a connu une baisse ces dernières décennies en raison de la concentration industrielle, de la fermeture de nombreuses entreprises à cause des crises économiques.

Le blé dur produit est destiné entièrement à la consommation humaine. Transformé en pâtes, celles-ci occupent une place importante dans l'alimentation des Italiens depuis la généralisation de leur fabrication au début du XX^{ème} siècle. Elles étaient auparavant réservées à l'aristocratie. Elles sont devenues ainsi une catégorie d'aliment national. Cela a entraîné l'essor de la semoulerie. La hausse de la demande a conduit à l'utilisation de semoules de blé tendre et des farines de blé dur et de blé tendre d'où le développement de la meunerie.

Si une grande partie des semouleries sont concentrées dans la zone méridionale et sur les îles (79 % de la puissance d'écrasement), les moulins mixtes sont répartis en majorité dans le Nord et le Sud.

¹⁶ Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (France), *Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Italie*, 2015, consulté le 03/05/2017. Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-italie.pdf>

Le transport du blé et des produits dérivés se faisait par route et par rail à l'intérieur du pays. Des silos ont été mis en place en vue de leur stockage avant la distribution ou la transformation.

c. Les technologies de transformation du blé en Alentejo au Portugal

Au départ, la question de la transformation du blé en farine par les moulins se posait car le secteur agro-industriel au Portugal connaissait un grand retard par rapport au reste de l'Europe occidentale à cause de la grande pauvreté du pays et surtout de l'intérêt des nantis pour d'autres secteurs jugés plus rentables tels que les banques, le commerce de produits coloniaux et les activités d'importation et d'exportation¹⁷. A titre d'exemple, dans les années 1930, le secteur industriel occupait seulement 19 % de la population active du Portugal.

L'essor de la production de blé entraîne de facto l'essor de la meunerie. Cela permet au Portugal d'être reconnu comme le pays possédant le plus grand nombre de moulins en service sur le continent européen aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Ainsi, « Tout le long des rivières et des réservoirs, des milliers de moulins s'activent à moudre le blé »¹⁸. Il faut dire que les moulins servaient aussi à l'irrigation des jardins et des champs.

Dans la région de l'Alentejo, il y avait des moulins à eau bâtis sur les cours d'eau. Mais on distinguait surtout des moulins à vent en raison de la faible présence de cours d'eau sur le territoire. Ils étaient construits sur les hauteurs comme les collines et montagnes. Ils imprimaient une marque particulière aux paysages¹⁹.

¹⁷ Pimenta, Carlos, Figueiredo Octávio et Brandão António, *La stratégie nationale du Portugal de 1926 à nos jours*, 2000, consulté le 03/12/2017. Repéré à URL <https://www.fep.up.pt/docentes/cpimenta/textos/pdf/estrategiasportugal01.pdf>

¹⁸ Portugal Mania, *Le saviez-vous ?* consulté le 10/11/2017. Repéré à URL <http://www.portugalmania.com/saviez-vous/lesaviezvous2.htm>

¹⁹ Coutinho Gouveia, Henrique. (sd). *Les moulins à grains portugais. Quelques aspects relatifs à leur complémentarité et évolution*, 25-50, consulté le 01/11/2017. Repéré à URL <http://www.univeur.org/cuebc/downloads/Pubblicazioni%20scaricabili/PACT%2026%20La%20pr%C3%A9paration%20alimentaire%20des%20c%C3%A9r%C3%A9ales/04%20Henrique%20Coutinho%20Gouveia.pdf>

Moinho do Largo da Feira - Castro Verde



MSA – 06/2014

Source : <http://www.moulin-moinhos.msa-modelisme.eu/page12/page17/page17.html>

A partir de 1932, se fait sentir la nécessité de construire de grands silos pour le stockage du blé dont la production avait connu une augmentation spectaculaire. On assista à la construction de grands bâtiments en béton armé. Ils étaient installés près des voies ferrées et des principales routes afin de faciliter la circulation des produits.

Les moulins se modernisèrent rapidement pour faire face aux besoins croissants des consommateurs. Ils furent remplacés dans les 1960 par des meuneries mécaniques. De nouveaux équipements pour une production en masse et en qualité furent introduits. Ils étaient spécialisés dans la mouture du grain de l'intérieur (endosperme) : cela laissait les coquilles comme sous-produits pour l'alimentation des animaux par exemple.

Mais, à côté de ces machines modernes existaient un grand nombre de moulins traditionnels. Pour les moulins traditionnels, la mouture des grains se faisait intégralement. De plus, les moulins traditionnels avaient des rendements moins élevés que les machines modernes

(minoterie). Il faut signaler que l'industrie meunière représentait 67 % de l'ensemble des entreprises agro-alimentaire en 1987 au Portugal²⁰.

On distingue une grande variété de forme de transformation du blé due aux techniques de pilage et de mouture différentes. Ainsi, selon les besoins du consommateur, on obtient de la farine, des semoules, des grains concassés... servant à faire le pain, à préparer des « soupes de farine ; bouillies salées ou sucrées, solides ou liquides ; des « miques » (boules de pâte cuites dans un bouillon)²¹.

Cependant, ces industries agro-alimentaires restaient, jusque dans les années 1960, toujours fragmentaires, de petites tailles, mal équipées et au service essentiellement du marché intérieur.

Dans les années 1974, la situation commence à changer avec le capitalisme qui s'impose de plus en plus grâce à l'avènement de la Révolution. Le blé portugais n'étant plus protégé, sa production décline de plus en plus en raison de sa mauvaise qualité et de ses conséquences néfastes sur les sols car il provoquait leur grande dégradation. De ce fait, les industries du blé sont également affectées par cette nouvelle donne. Elles commencent à fermer de façon progressive. Dans la décennie 1980-1990, la plupart des grandes usines mettent fin à leurs activités dans la région de l'Alentejo. C'est de cas des « Moinhos de S. Iria » à Beja, l'usine « des Leões » à Évora, la « Sociedade Fabril Alentejana Lda - Sofal » à Vila Viçosa », la « Companhia Elvense de Moagens a Vapor » à Elvas²²...

De nos jours, la présence du blé est moins déterminante dans le paysage de l'Alentejo que dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Les meuneries, si elles n'ont pas disparu, sont fermées. Beaucoup sont en ruine et quelques-unes ont été réhabilitées et sont réutilisées pour de nouveaux usages. A titre d'exemples, l'Usine de Leões est devenue une annexe de l'Université de Évora. Certains vieux moulins ont été récupérés et réformés en hébergements originaux. Le mobilier et les objets traditionnels ont parfois été conservés invitant au tourisme rural. D'autres ont pu être restaurés. C'est le cas du « Moinho Grande » de Francisco Diaz

²⁰ Noeme, Carlos et Sousa Antonio, « Les industries agroalimentaires au Portugal », *MEDIT* N° 1/93, 1993, consulté le 03/12/2017. Repéré à URL http://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/595_47noeme.pdf

²¹ Barboff, Mouette. (2010). Couscous, boulgour et polenta : transformer et consommer les céréales dans le monde. *Couscous de blé et semoule de maïs au Portugal*, 47-65, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2082/files/2015/09/Untitled-2.pdf>

²² Quintas, Armando, « A Fábrica e a Sociedade Sofal de Vila Viçosa, o processo de constituição e seus intervenientes », *Callipole, Revista de Cultura*, n° 21, p. 221-245, 2014, consulté le 20/12/2017. Repéré à URL <https://dspace.uevora.pt/rdpc/handle/10174/18760>

Soares à Beja. Quant aux silos, la majorité est à l'abandon mais ils restent toujours debout en raison de la solidité de leurs matériaux constitutifs.

III. 1. 4. Les impacts de l'industrie du blé sur les différents paysages dans les régions d'étude

a. Les impacts de l'industrie du blé sur le paysage de la Nouvelle Aquitaine

Dans cette région, on distinguait essentiellement des habitats dispersés dans un paysage arboré et assez ouvert jusqu'aux années 1950 où des transformations se firent voir dans le domaine agricole pour différentes raisons :

- les facteurs externes : les aménagements urbains (lotissements, mise en place d'infrastructures telles que les autoroutes, les aéroports ; le développement des industries...);
- les facteurs internes : l'évolution des exploitations agricoles vers des entreprises industrielles, la modernisation (mécanisation, motorisation) de l'agriculture...

Toutefois, il convient de signaler que dans cette région, les mutations agricoles ont été moins importantes que partout ailleurs en France à cause essentiellement de la volonté des communautés de conserver l'originalité de leurs paysages, leurs lieux de tourisme et de villégiature.

La volonté de produire davantage pour le marché national et international et la limitation des surfaces agricoles ont obligé les paysans à utiliser des modes de production intensifs dans le but d'obtenir des rendements élevés. Aussi, ont-ils été amenés à l'usage systématique d'engrais et de produits destinés à la protection des cultures. Ce mode de production a eu des impacts négatifs considérables sur les sols qui se sont dégradés et pollués.

De plus, le remembrement des terres a contribué à donner un nouveau visage au territoire à travers l'abattage des arbres, des talus et des haies²³...

²³ Flatrès, Huguette et Flatrès Pierre. (1997, Janvier-Mars). Mutations agricoles et transformations des paysages en Europe. *Noroi*, n°173. *Crises et mutations agricoles et rurales*, 173-193, consulté le 01/12/2016. Repéré à DOI 10.3406/noroi.1997.6779 ou à URL http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1997_num_173_1_6779

Aujourd'hui, les métamorphoses des domaines agricoles et au-delà, du paysage, s'accompagnent de la prise en compte de la question de l'environnement en raison des dommages subis régulièrement par la nature. De ce fait, la préservation du milieu est devenue un enjeu de taille auquel les agriculteurs apportent résolument leur contribution à travers « l'implantation de haies et de couverts végétaux, une gestion attentive des rotations culturales...ou encore par le recours de plus en plus fréquent à des outils de conduite des cultures assistés par satellite »²⁴. Par ailleurs, les exploitations commencent à recourir de façon modérée aux engrais et aux produits phytosanitaires.

Différentes mutations s'observent dans les domaines économique et social. On assiste à la réorganisation des agriculteurs en regroupements. Cela entraîne la diminution des petites exploitations au profit de moyennes et grandes exploitations d'où la réduction du nombre de producteurs. On passe ainsi parfois d'une exploitation familiale de polyculture/élevage à une spécialisation et intensification des systèmes de production accompagnée d'un essor considérable du travail salarié.

Toutefois, dans la plupart des campagnes, la forte mécanisation de l'agriculture provoque le déplacement des jeunes vers les villes ou les centres industriels à la recherche d'emploi. Cela est à l'origine de l'éclatement de familles, cellules sociales de base et favorise aussi le remembrement des terres. Par ailleurs, le village, le hameau deviennent des communautés de travail de moins en moins soudées²⁵.

b. Les impacts de l'industrie du blé sur le paysage en Vénétie et dans le Sud de l'Italie

Au niveau de la production de blé, la ville de Venise présente un certain nombre de caractéristiques majeures : la multiplicité des exploitations agricoles, leurs surfaces modestes, le nombre élevé d'unités de transformation, le rôle important joué par la mer.

Ces différents facteurs ont des impacts sur la morphologie du paysage dont l'un des plus importants reste son morcellement, la présence de grands entrepôts...

²⁴ Passion céréales, *Les céréales en Nouvelle Aquitaine*, 2018, consulté le 30/01/2017. Repéré à URL <http://aquitaine.passioncereales.fr/filiere-cerealiere/les-chiffres-cl%C3%A9s-0>

²⁵ Duboscq, Pierre. (1976). Les paysans et leur logement dans le Sud-Ouest aquitain. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 47, fascicule 2, *Habitat et bâtiment*, 121-138, consulté le 10/01/2017 Repéré à DOI 10.3406/rgpso.1976.3463 ou à URL http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1976_num_47_2_3463

Venise a été un grand centre de stockage et de transformation de produits comme le blé pour diverses raisons. Elle bénéficie d'une situation géographique avantageuse pour le commerce maritime. Elle est située au carrefour de l'Europe et de l'Orient. Cela lui avait permis de devenir une grande puissance commerciale et navale durant la période médiévale. Cela expliquait la présence de nombreux entrepôts qui avaient été édifiés pour le stockage des marchandises et le développement de chantiers navals pour la construction de navires. Par ailleurs, la plupart des grandes unités industrielles sont localisées en Italie du Nord depuis la première moitié du XX^{ème} siècle²⁶.

A l'origine, le blé provenait de l'Italie méridionale et de l'empire ottoman. Aujourd'hui, le blé importé vient principalement de la France, de la Hongrie et de l'Autriche. Il s'agit essentiellement de blé non dur²⁷.

Le blé arrive par bateaux, par trains (depuis 1846) et par voitures (depuis 1932) à Venise. Il est transformé en semoule ou « granito » (pour les pâtes alimentaires) ou en farine (pour la panification) dans les industries du Nord et du Sud et dans une certaine mesure dans le Centre du pays. Nous avons l'exemple du Molino Stucky construit entre 1882 et 1923 à Venise pour la transformation du blé et autres céréales. Abandonné, il a été restauré après l'adoption d'un plan en 1997 pour être transformé en structure hôtelière de grand standing.

²⁶ Dal, Pane Luigi. (1965). Les transformations des structures économiques de l'Italie unifiée. *Revue économique*, volume 16 (3), 359-390, consulté le 24/05/2017. Repéré à DOI : 10.3406/reco.1965.407659 ou à URL http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1965_num_16_3_407659

²⁷ Gouvernement du Canada. (2014). *Agriculture et agroalimentaire Canada. Aperçu du marché – Italie*, consulté le 06/01/2017. Repéré à URL <http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/statistiques-et-information-sur-les-marches/information-sur-les-marches-agricoles-et-alimentaires-par-region/europe/information-sur-les-marches/aperçu-du-marche-italie/?id=1417464659585>

Hilton Molino Stucky Venice Hotel



Source : https://www.google.pt/search?q=molino+stucky+venise&client=firefox-b&dcr=0&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjOr8XC8enYAhVGzxQKHZJ9AugQ_AUICigB&biw=1366&bih=656#imgrc=9vNJXnd-krVbZM:

c. Les impacts de l'industrie du blé sur le paysage de l'Alentejo

Des années 1930 aux années 1960, Alentejo est dominée par les latifundia c'est-à-dire de très vastes domaines où se pratique une culture extensive pauvre. A titre d'exemple, entre 1952 et 1954, les 700 domaines de plus de 500 hectares qui représentent 2 % des exploitations occupent plus de la moitié des surfaces emblavées²⁸. Le blé constitue le principal pilier économique et financier des latifundia.

Ces terres sont mises en valeur par des salariés agricoles de plus en plus nombreux et vivant dans une misère notable à cause de leurs salaires dérisoires. Les réformes agraires étaient difficiles à mener en raison de la dictature qui, de concert avec les grands propriétaires terriens, menait une lutte implacable contre les associations et syndicats des salariés agricoles.

²⁸ Oliveira, Baptista F., « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen », *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée, Série Etudes (II)*, p. 255-262, 1986, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <http://om.ciheam.org/om/pdf/s11/CI920107.pdf>

Les années 1960 marquent une crise et une restructuration des latifundia provoquées par un important exode rural et agricole en direction d'autres pays européens. La crise est profonde dans l'Alentejo. « Sur les trois districts de l'Alentejo, entre 1960 et 1970, la population résidente et la population active diminuent de 23 % tandis que la population active agricole diminue de 33 % »²⁹.

Cela entraîne une diminution de la main d'œuvre agricole, une réduction de la production, une hausse des salaires des ouvriers agricoles, une baisse de l'intérêt pour la culture du blé en métayage... Une autre cause majeure de cette crise est la tendance à la modernisation de la production de blé. Cela provoque une diminution des surfaces emblavées mais permet une augmentation de la production d'où la réalisation de gains énormes de productivité entre 1955 et 1970³⁰.

Ainsi, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le paysage agricole de l'Alentejo connaît une évolution remarquable. La région était peu peuplée. La principale végétation qui couvrait la zone était la *charneca*.

A partir du XX^{ème} siècle, les terres sont désormais couvertes de cultures de céréales, en particulier le blé. Les grandes exploitations occupent une place importante. On assiste à une immigration massive due au besoin en main-d'œuvre dans les exploitations. L'installation des immigrants provoque une transformation du paysage rural.

Dans les années 1960 se présente une autre situation. La crise des latifundia, le départ des ouvriers agricoles, la mécanisation progressive de l'agriculture, l'abandon de terres jugées pauvres et la réduction des surfaces agricoles donnent une nouvelle physionomie au paysage agraire. A cela, il faut ajouter l'emploi de certaines terres pour l'élevage, l'essor de la construction de greniers de type horizontal sur les lieux de production en vue de stocker le blé³¹...

²⁹ Oliveira, Baptista F., « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen », *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée, Série Etudes* (II), p. 255-262, 1986, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <http://om.ciheam.org/om/pdf/s11/CI920107.pdf>

³⁰ Guichard, Francois, Balabanian Olivier et Drain Michel. (1983). Contributions au débat sur l'agriculture au Portugal à l'époque de Salazar. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 54, fascicule 4, 403-423, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1983_num_54_4_3719

³¹ Oliveira, Baptista F., « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen », *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée, Série Etudes* (II), p. 255-262, 1986, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <http://om.ciheam.org/om/pdf/s11/CI920107.pdf>

En conclusion, on peut dire que les grandes exploitations ont baissé en nombre et en surface (environ 62 ha³²), les petites sont devenues plus nombreuses. Par ailleurs, en 2001, la production agricole par hectare était nettement inférieure toujours au niveau européen³³. Une situation due essentiellement à une utilisation importante de la main-d'œuvre, à un faible niveau de mécanisation et de développement des infrastructures économiques et des circuits de distribution...

III. 2. Du projet initial à sa réalisation

Au départ, le projet était élargi à une étude du blé dans les différents pays que sont la France, l'Italie et le Portugal. Puis nous avons réduit le thème à la Picardie en France, à la région du Nord de l'Italie et à Alentejo au Portugal qui étaient toutes de grandes régions productrices de blé. Mais les recherches et les sorties sur le terrain nous ont amené à procéder à de nouveaux ajustements. Nous avons finalement opté pour la Nouvelle Aquitaine en France, la Vénétie et le Sud de l'Italie et l'Alentejo pour des raisons climatiques et surtout pour la particularité du blé produit qui reste un trait culturel dominant dans chaque pays.

Ces régions sont en général situées dans divers climats. Cela donne l'occasion d'étudier les effets du climat sur les rendements du blé.

En France, la Nouvelle Aquitaine est la première région productrice de blé tendre permettant la panification. Cela a permis au pays de s'identifier comme le pays de la baguette. L'Italie se distingue sur la scène internationale par ses pâtes alimentaires qui sont obtenues grâce essentiellement au blé dur. De plus, le cas de l'Italie est quelque peu différent car une partie de la production de blé se fait dans le Sud et la transformation dans le Nord où sont situées les industries. Quant à Alentejo, la raison de son choix est due au fait que les politiques agricoles dans le pays l'ont transformé en grenier à blé du Portugal avec des conséquences néfastes sur le paysage agricole.

³² Alim'agri. (2016). *Portugal. Contexte agricole et relations internationales*, consulté 25/10/2017. le Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/portugal-1>

³³ Commission européenne. Document de travail de la DG agriculture. (2003). *Situation agricole du Portugal*, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL https://ec.europa.eu/agriculture/publi/reports/portugal/workdoc_fr.pdf
Communauté Economique Européenne. (1965). *Economie de la production, transformation, et consommation du blé dur dans la CEE*. Série agriculture (18), consulté le 03/12/2017. Repéré à URL <http://aei.pitt.edu/36517/1/A2554.pdf>

Des rendez-vous avaient été initiés en vue de rencontrer des agriculteurs pour des débats plus enrichissants, en l'occurrence en France. Mais, cela n'a pu se faire car nous n'avons pas reçu de réponse à nos différentes demandes.

D'un autre côté, la mise en ligne a connu des modifications. Il était question de créer un site Internet interactif sur lequel les informations devaient être inscrites en français, en anglais et en portugais. Mais les contraintes techniques et de temps nous ont amené à revoir ces premiers objectifs à la baisse. Il faut ajouter aussi qu'au vu du peu de temps dont disposait chacun en raison des nombreux travaux, il avait été décidé que chacun puisse mettre sa partie en ligne en attendant les corrections définitives afin d'aider la responsable du site. Nous avons été obligés de revoir cette organisation car elle a révélé des limites : surcharge du site, perte de données, difficultés de se repérer à cause d'informations qui changeaient beaucoup... Finalement, le site a été réorganisé par le responsable qui avait désormais entièrement la charge de sa gestion.

III. 3. L'impact attendu

L'impact attendu de ce projet reste diversifié. Il vise à une meilleure compréhension de la place de choix qu'occupe le blé dans le commerce international. Cela s'explique par l'importance qu'il a dans l'alimentation des populations sur tous les continents. De nos jours, le pain et les pâtes alimentaires sont principalement connus partout au niveau de toutes les couches sociales où ils sont consommés quotidiennement. En plus, on constate que le blé entre progressivement dans la consommation animale et est aussi utilisé pour la fabrication de carburants. C'est donc dire son intérêt dans nos sociétés actuelles d'où les recherches scientifiques et techniques développées en vue d'améliorer son rendement pour en tirer de meilleurs bénéfices.

Par ailleurs, il s'agit de montrer les conséquences négatives de sa culture intensive et régulière sur les mêmes sols. L'Alentejo est un exemple édifiant à ce sujet en raison de la dégradation subie par de nombreux sols où était cultivé le blé durant des décennies.

Conclusion générale

Durant ces dernières décennies, la production de blé au niveau mondial a connu une augmentation constante. La production est passée à 691,5 millions³⁴ de tonnes en 2010-2011 soit trois fois plus que celle de 1960-1961. Cela s'explique beaucoup plus par une hausse des rendements à l'hectare plutôt qu'à un accroissement des surfaces cultivées. Aussi, faut-il souligner que le blé est entré dans le patrimoine alimentaire de la grande majorité des peuples du monde. Elle a aussi de plus en plus une place primordiale dans l'alimentation humaine et animale.

En réalité, il ne faut oublier que cette situation découle du fait que, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, de nombreux pays d'Europe occidentale mirent en place des politiques agricoles pour une production intensive de blé en vue de faire face aux besoins de consommation grandissants de leurs populations qui grossissaient. C'est le cas de la France, de l'Italie et du Portugal qui constituent nos zones d'étude. Si dans ces trois Etats, les gouvernants s'attelaient à l'expansion de sa culture, les politiques agricoles développées dans ce cadre diffèrent plus ou moins pour des raisons politiques, économiques, climatiques... Aujourd'hui, on constate à travers cette étude que seule la France a pu maintenir et mieux développer sa production de blé. Elle dispose d'infrastructures très modernes et efficaces relatives à l'exploitation du blé. L'Italie et le Portugal qui ont bénéficié de mesures exceptionnelles liées à la « bataille du blé » livrée par des régimes d'exception ont eu du mal à poursuivre cette politique. Toutefois, l'Italie s'en sort mieux que le Portugal dans la mesure où elle exporte du blé dur et ses pâtes alimentaires alors que la production de blé au Portugal reste régulièrement déficitaire d'où l'obligation d'en importer.

Cette situation explique les raisons de la diversité des paysages agraires dans les différents pays. En Aquitaine, le blé à travers le développement de sa production et des installations y afférentes (concentration de minoteries, de silos, d'écoles de formation techniques) marquent particulièrement le paysage. Cela est valable pour le cas de la Vénétie et du Sud de l'Italie et de l'Alentejo mais d'une autre façon. L'Italie du Sud est caractérisée par la culture du blé alors que dans le Nord en Vénétie est regroupée une grande partie des équipements agro-

³⁴ Terrones, Gavira Fr. et Burny Ph., *Évolution du marché mondial du blé au cours des cinquante dernières années*, 2012, consulté le 20/11/2016. Repéré à URL <http://www.gembloux.ulg.ac.be/phytotechnie-temperee/LIVREBLANC/LBfev2012/fichiers/9.%20Economie%20LB%202012%20sec.pdf>

industriels. En ce qui concerne l'Alentejo, les surfaces emblavées ont non seulement diminué mais la plupart des infrastructures sont soit à l'abandon soit reconverties pour d'autres usages.

En somme, ce travail a été fort utile car il nous a permis d'apprendre à travailler avec des personnes de cultures très variées. En dépit de certaines frictions, cela s'est révélé fort enrichissant pour les uns et les autres. Les difficultés pour la conduite de ce projet n'ont pas manqué. Nous pouvons citer le problème de documents, les rendez-vous manqués aussi bien au niveau du groupe que de certains professionnels du domaine du blé que nous voulions consulter. Aussi, voudrions-nous faire quelques suggestions en vue de contribuer à l'amélioration et à la visibilité de ce projet. Il faudrait veiller à équilibrer les nationalités au sein des groupes. En outre, nous demandons que les tuteurs s'efforcent d'instaurer une certaine fermeté pour le respect des horaires de travail. Il serait également intéressant que les différentes universités responsables de ce projet puissent aider ceux qui le souhaitent à faire une publication de ce travail dans une revue spécialisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Actualitix. Atlas de statistiques sur les pays, *Portugal : blé – production (tonnes)*, 2018, consulté le 22/09/2017. Repéré à URL <https://fr.actualitix.com/pays/prt/portugal-ble-production.php>
- Alim'agri. (2016). *Portugal. Contexte agricole et relations internationales*, consulté 25/10/2017. le Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/portugal-1>
- Balabanian, O. et Bouet G. (1988). Le problème de la mise en valeur des sols pauvres et secs dans le sud du Portugal. *Annales de Géographie*, t. 97 (542), 456-465, consulté le 23/09/2017. consulté le Repéré à URL http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1988_num_97_542_20695
- Barboff, Mouette. (2010). Couscous, boulgour et polenta : transformer et consommer les céréales dans le monde. *Couscous de blé et semoule de maïs au Portugal*, 47-65, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2082/files/2015/09/Untitled-2.pdf>
- Castro Verde. Moinho do Largo da Feira. (2017, juillet). *Moulins à vent / Moinhos de ventos – portugais*, consulté le 25/11/2017. Repéré à URL <http://www.moulins-moinhos.msa-modelisme.eu/page12/page17/page17.html>
- Commission européenne. Document de travail de la DG agriculture. (2003). *Situation agricole du Portugal*, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL https://ec.europa.eu/agriculture/publi/reports/portugal/workdoc_fr.pdf
- Communauté Economique Européenne. (1965). *Economie de la production, transformation, et consommation du blé dur dans la CEE*. Série agriculture (18), consulté le 03/12/2017. Repéré à URL <http://aei.pitt.edu/36517/1/A2554.pdf>
- Coutinho Gouveia, Henrique. (sd). *Les moulins à grains portugais. Quelques aspects relatifs à leur complémentarité et évolution*, 25-50, consulté le 01/11/2017. Repéré à URL <http://www.univeur.org/cuebc/downloads/Pubblicazioni%20scaricabili/PACT%2026%20La%20pr%20C3%A9paration%20alimentaire%20des%20c%20C3%A9r%20ales/04%20Henrique%20Coutinho%20Gouveia.pdf>

Dal, Pane Luigi. (1965). Les transformations des structures économiques de l'Italie unifiée. *Revue économique*, volume 16 (3), 359-390, consulté le 24/05/2017. Repéré à DOI : 10.3406/reco.1965.407659 ou à URL http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1965_num_16_3_407659

Demangeon, Albert. (1930). La production de blé dans le monde. *Annales de Géographie*, t. 39 (217), 90-91, consulté le 03/11/2016. Repéré à DOI 10.3406/geo.1930.11327 ou à URL http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1930_num_39_217_11327

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine. (2014). *Guide des formations agricoles en Aquitaine*, consulté le 06/01/2017. Repéré à URL http://www.aquitainagri.fr/fileadmin/documents_craa/201402_guide_formations_agri.pdf

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Nouvelle Aquitaine. (2016). Céréales : chiffres-clés 2015-2016. Les filières grandes cultures céréalières. *FranceAgriMer 2016*, consulté le 06/01/2017. Repéré à URL http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_Filiere_Grandes_Cultures_Nouvelle-Aquitaine_2016_cle87688a.pdf

Duboscq, Pierre. (1976). Les paysans et leur logement dans le Sud-Ouest aquitain. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 47, fascicule 2, *Habitat et bâtiment*, 121-138, consulté le 10/01/2017 Repéré à DOI 10.3406/rgpso.1976.3463 ou à URL http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1976_num_47_2_3463

Flatrès, Huguette et Flatrès Pierre. (1997, Janvier-Mars). Mutations agricoles et transformations des paysages en Europe. *Noroi*, n°173. *Crises et mutations agricoles et rurales*, 173-193, consulté le 01/12/2016. Repéré à DOI 10.3406/noroi.1997.6779 ou à URL http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1997_num_173_1_6779

Gouvernement du Canada. (2014). *Agriculture et agroalimentaire Canada. Aperçu du marché – Italie*, consulté le 06/01/2017. Repéré à URL <http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/statistiques-et-information-sur-les-marches/information-sur-les-marches-agricoles-et-alimentaires-par-region/europe/information-sur-les-marches/aperçu-du-marche-italie/?id=1417464659585>

Guichard, Francois, Balabanian Olivier et Drain Michel. (1983). Contributions au débat sur l'agriculture au Portugal à l'époque de Salazar. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-*

Ouest, tome 54, fascicule 4, 403-423, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1983_num_54_4_3719

Heffer, Jean, Chanut Jean-Marie, Mairesse Jacques. (1986). La culture du blé au milieu du XIX^e siècle : rendement, prix, salaires et autres coûts. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 41^e année (6), 1273-1302, consulté le 20/01/2017. Repéré à DOI : 10.3406/ahess.1986.283348 ou à URL http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1986_num_41_6_283348

Hilton Molino Stucky Venice Hotel, consulté le 20/05/2017. Repéré à URL https://www.google.pt/search?q=molino+stucky+venise&client=firefox-b&dcr=0&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjOr8XC8enYAhVGzxQKHZJ9A ugQ_AUICigB&biw=1366&bih=656#imgc=9vNJXnd-krVbZM:

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (France). (2016). *Italie. Contexte agricole et relations internationales*, consulté le 02/02/2017. Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/italie-0>

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (2008). Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus. *Agreste Primeur* (2010, mai), consulté le 06/01/2017. Repéré à URL <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur210.pdf>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (France), *Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Italie*, 2015, consulté le 03/05/2017. Repéré à URL <http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-italie.pdf>

Mokline, Aicha, Leivas Carina Marrero, Monezzi Renata Poliana Cezar, Spencer Moise et Aldebert Valentine, *Company-towns : les cités ouvrières éclairées par trois cas d'études européens*, 2015, consulté le 15/11/2017. Repéré à URL <http://companytowntpi7.wixsite.com/company-towns>

Noeme, Carlos et Sousa Antonio, « Les industries agroalimentaires au Portugal », *MEDIT* N° 1/93, 1993, consulté le 03/12/2017. Repéré à URL http://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/595_47noeme.pdf

Oliveira, Baptista F., « Le blé dans l'agriculture du Portugal méditerranéen », *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée, Série Etudes* (II), p. 255-262, 1986, consulté le 23/09/2017. Repéré à URL <http://om.ciheam.org/om/pdf/s11/CI920107.pdf>

Passion céréales, *Les céréales en chiffres*, 2018, consulté le 30/01/2017. Repéré à URL <https://www.passioncereales.fr/dossier-thematique/les-c%C3%A9r%C3%A9ales-en-chiffres>

Passion céréales, *Les céréales en Nouvelle Aquitaine*, 2018, consulté le 30/01/2017. Repéré à URL <http://aquitaine.passioncereales.fr/filiere-cerealiere/les-chiffres-cl%C3%A9s-0>

Pimenta, Carlos, Figueiredo Octávio et Brandão António, *La stratégie nationale du Portugal de 1926 à nos jours*, 2000, consulté le 03/12/2017. Repéré à URL <https://www.fep.up.pt/docentes/cpimenta/textos/pdf/estrategiasportugal01.pdf>

Quintas, Armando, « A Fábrica e a Sociedade Sofal de Vila Viçosa, o processo de constituição e seus intervenientes », *Callipole, Revista de Cultura*, n° 21, p. 221-245, 2014, consulté le 20/12/2017. Repéré à URL <https://dspace.uevora.pt/rdpc/handle/10174/18760>

Région Nouvelle Aquitaine, *Le territoire*, 2016, consulté le 20/01/2017. Repéré à URL <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/territoire>

Roudié, Philippe, « La restructuration foncière en Aquitaine du Nord (Consolidation of farmland in the North of french Aquitaine) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, (497-498, Novembre-décembre), p. 269-275, 1983, consulté le 15/01/2017. Repéré à DOI 10.3406/bagf.1983.5425 ou à URL http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1983_num_60_497_5425

Roux, Bernard, « Réforme et contre-réforme agraire au Portugal (1974-1980) », *Économie rurale*, 142, 1981, consulté le 24/10/2017. Repéré à DOI 10.3406/ecoru.1981.4411 ou à URL http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4411

Terrones, Gavira Fr. et Burny Ph., *Évolution du marché mondial du blé au cours des cinquante dernières années*, 2012, consulté le 20/11/2016. Repéré à URL <http://www.gembloux.ulg.ac.be/phytotechnie-temperere/LIVREBLANC/LBfev2012/fichiers/9.%20Economie%20LB%202012%20sec.pdf>